

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session  
Forty-first Parliament, 2013-14

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

ENERGY, THE  
ENVIRONMENT  
AND NATURAL RESOURCES

*Chair:*

The Honourable RICHARD NEUFELD

---

Tuesday, March 25, 2014  
Thursday, March 27, 2014

---

Issue No. 9

*Fourth and fifth meetings on:*

The current state of “One Call” programs that  
identify critical underground infrastructure in Canada

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Deuxième session de la  
quarante et unième législature, 2013-2014

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DES  
RESSOURCES NATURELLES

*Président :*

L'honorable RICHARD NEUFELD

---

Le mardi 25 mars 2014  
Le jeudi 27 mars 2014

---

Fascicule n° 9

*Quatrième et cinquième réunions concernant :*

L'état actuel des programmes de  
« centres d'appels uniques » qui permettent au Canada  
d'identifier les infrastructures souterraines essentielles

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND  
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan, P.C. (or Martin)	Patterson
* Cowan (or Fraser)	Ringuette
Frum	Seidman
	Sibbeston
	Wallace

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Tkachuk (*March 6, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES  
RESSOURCES NATURELLES

*Président* : L'honorable Richard Neufeld

*Vice-président* : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Patterson
* Cowan (ou Fraser)	Ringuette
Frum	Seidman
	Sibbeston
	Wallace

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 6 mars 2014*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 25, 2014  
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:39 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Richard Neufeld presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Seidman and Wallace (11).

*In attendance:* Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee continue its examination of the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

**WITNESSES:**

*Canadian Energy Pipeline Association:*  
(by video conference)

Jim Donihee, Chief Operating Officer;

Ziad Saad, Vice-President, Safety and Sustainability.

*Canadian Electricity Association:*

Francis Bradley, Vice-President, Policy Development;

Geoff Smith, Director, Government Relations.

The chair made a statement.

Mr. Donihee and Mr. Saad made a statement and, together, answered questions.

At 6:32 p.m., the committee suspended.

At 6:34 p.m., the committee resumed.

Mr. Bradley and Mr. Smith made a statement and, together, answered questions.

At 7 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

\_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 25 mars 2014  
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 39, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Seidman et Wallace (11).

*Également présents :* Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité poursuit son examen de l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent au Canada d'identifier les infrastructures souterraines essentielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Association canadienne de pipelines d'énergie :*  
(par vidéoconférence)

Jim Donihee, chef de l'exploitation;

Ziad Saad, vice-président de la sécurité et de la durabilité.

*Association canadienne de l'électricité :*

Francis Bradley, vice-président, Élaboration des politiques;

Geoff Smith, directeur, Relations gouvernementales.

Le président ouvre la séance.

MM. Donihee et Saad font une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 32, la séance est suspendue.

À 18 h 34, la séance reprend.

MM. Bradley et Smith font une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, Thursday, March 27, 2014  
(18)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:46 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Seidman and Wallace (10).

*In attendance:* Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee continue its examination of the current state of "One Call" programs that identify critical underground infrastructure in Canada. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.)

*WITNESS:*

*Canadian Construction Association:*

Frank Zechner, Representative.

The chair made a statement.

Mr. Zechner made a statement and answered questions.

At 9:41 a.m., the committee suspended.

At 9:42 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 9:51 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, le jeudi 27 mars 2014  
(18)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 46, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Seidman et Wallace (10).

*Également présents :* Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité poursuit son examen de l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent au Canada d'identifier les infrastructures souterraines essentielles. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.)

*TÉMOIN :*

*Association canadienne de la construction :*

Frank Zechner, représentant.

Le président ouvre la séance.

M. Zechner fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 9 h 41, le comité suspend ses travaux.

À 9 h 42, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité puisse étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 9 h 51, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Lynn Gordon

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 25, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:39 p.m. to study the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

**Senator Richard Neufeld** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia in the Senate, and I am chair of this committee.

I would like to welcome honourable senators, any members of the public with us in the room and viewers all across the country who are watching on television.

As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and also available via webcast on the sen.parl.gc.ca website. You may also find more information on the schedule of witnesses on the website under “Senate Committees.”

I would now ask senators around the table to introduce themselves, and I will begin with the deputy chair to my right, Senator Grant Mitchell from Alberta.

**Senator MacDonald:** Michael MacDonald from Nova Scotia.

**Senator Patterson:** Dennis Patterson, Nunavut.

**Senator Seidman:** Judith Seidman from Montreal, Quebec.

**Senator Black:** Doug Black from Alberta.

**Senator Wallace:** John Wallace from New Brunswick.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Pierrette Ringuette from New Brunswick.

**Senator Massicotte:** Paul Massicotte from the beautiful province of Quebec.

[*English*]

**The Chair:** I would also like to introduce our staff, beginning with the clerk, Lynn Gordon, and our two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

Today we are continuing to examine the current state of “One Call” or “Call Before You Dig” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 25 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 39, pour étudier l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

**Le sénateur Richard Neufeld** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la province de la Colombie-Britannique au Sénat, et je préside le comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs, aux membres du public présents dans la salle et aux téléspectateurs de partout au pays.

Je rappelle à nos téléspectateurs que les audiences du comité sont ouvertes au public et qu'elles sont aussi diffusées sur notre site web, au sen.parl.gc.ca. Vous y trouverez également plus de détails sur le calendrier de comparution des témoins, sous la rubrique « Comités du Sénat ».

Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter, et je vais commencer par le vice-président à ma droite : le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta.

**Le sénateur MacDonald :** Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Patterson :** Dennis Patterson, du Nunavut.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**Le sénateur Black :** Doug Black, de l'Alberta.

**Le sénateur Wallace :** John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Massicotte :** Paul Massicotte, de la belle province du Québec.

[*Traduction*]

**Le président :** J'aimerais également vous présenter les membres de notre personnel, en commençant par Lynn Gordon, notre greffière, et nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques », ou « Appelez avant de creuser », comme moyens de repérer les infrastructures souterraines essentielles au Canada.

During the first part of our meeting tonight, it gives me great pleasure to welcome our witnesses from the Canadian Energy Pipeline Association, coming to us by video conference from Calgary. They are Jim Donihee, Chief Operating Officer; and Ziad Saad, Vice-President, Safety and Sustainability.

Gentlemen, thank you so much for being with us today. I'm sorry we are a little bit late; the Senate carried on longer than we expected, but we will be able to get on with it, so I await your presentation. Please go ahead.

[Translation]

**Jim Donihee, Chief Operating Officer, Canadian Energy Pipeline Association:** Ladies and gentlemen, we are pleased to present this information to you today.

[English]

My name is Jim Donihee, and I am the Chief Operating Officer at the Canadian Energy Pipeline Association, CEPA, and our headquarters are situated here in Calgary. With me is Mr. Ziad Saad, our Vice-President of Safety and Sustainability.

To provide some context for our comments today, CEPA represents Canada's transmission pipeline companies who operate more than 130,000 kilometres of pipeline in Canada and the United States. These underground highways safely move approximately 1.2 billion barrels of liquid petroleum products and 5.1 trillion cubic feet of natural gas each year. Our members transport 97 per cent of Canada's daily crude oil and natural gas from producing regions to markets throughout North America.

The Government of Canada has designated pipelines as part of our 10 national critical infrastructure sectors. Needless to say, our industry has a very keen interest in the work and the study that you are undertaking.

Our industry is an enabler of prosperity in Canada, and to be part of the economic engine of this country, we recognize the critical importance of maintaining our privilege to operate, often referred to as our social licence. The pipeline industry seeks to maintain this licence by ensuring the safety of the communities and the environment in which we, too, live and operate. This entails adhering to a world-class regulatory regime and striving for continuous improvement in our practices around pipeline integrity, damage prevention and emergency response, and we believe there's a very important opportunity around the work that you are undertaking in the Call Before You Dig program in this regard.

Damage to Canada's energy pipeline network exposes communities and workers to unnecessary risk and at times severe consequences. These consequences range from service

Pour la première partie de la séance de ce soir, je suis heureux d'accueillir les représentants de l'Association canadienne de pipelines d'énergie, qui se joignent à nous par vidéoconférence à partir de Calgary. Il s'agit de Jim Donihee, chef de l'exploitation, et Ziad Saad, vice-président de la sécurité et de la durabilité.

Messieurs, merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui. Je suis désolé si nous commençons un peu en retard; le Sénat a siégé plus longtemps que prévu, mais nous sommes prêts à aller de l'avant, alors je vais vous laisser faire votre exposé. Nous vous écoutons.

[Français]

**Jim Donihee, chef de l'exploitation, Association canadienne de pipelines d'énergie :** Mesdames et messieurs, c'est un plaisir pour nous de vous présenter quelques renseignements aujourd'hui.

[Traduction]

Je m'appelle Jim Donihee, et je suis chef de l'exploitation à l'Association canadienne de pipelines d'énergie, ou ACPE. Notre siège social est situé ici, à Calgary. Je suis accompagné de M. Ziad Saad, notre vice-président de la sécurité et de la durabilité.

Permettez-moi d'abord de faire une mise en contexte. L'ACPE représente les sociétés de transport par pipeline, dont le réseau s'étend sur plus de 130 000 kilomètres au Canada et aux États-Unis. Ces autoroutes souterraines transportent chaque année, en toute sécurité, environ 1,2 milliard de barils de produits pétroliers liquides et 5,1 billions de pieds cubes de gaz naturel. Nos membres acheminent 97 p. 100 de la production quotidienne de pétrole brut et de gaz naturel du Canada, depuis les régions productrices jusqu'aux marchés partout en Amérique du Nord.

Le gouvernement du Canada a désigné les pipelines comme l'un des 10 secteurs nationaux des infrastructures essentielles. Il va sans dire que notre industrie s'intéresse vivement au travail et à l'étude que vous réalisez.

Notre industrie contribue à la prospérité du Canada. En tant qu'un des moteurs économiques du pays, nous reconnaissons l'importance essentielle de maintenir notre privilège d'exploitation, souvent désigné sous le nom de « permis social ». À cette fin, le secteur des pipelines s'efforce d'assurer la sécurité des collectivités et de l'environnement dans lequel nous vivons et exploitons, nous aussi. Cela signifie qu'il faut adhérer à un régime de réglementation de calibre mondial et viser l'amélioration continue de nos pratiques en ce qui concerne l'intégrité des pipelines, la prévention des dommages et l'intervention en cas d'urgence. À cet égard, nous croyons qu'il y a des occasions très importantes à saisir dans le cadre du travail que vous entreprenez relativement au programme « Appelez avant de creuser ».

Les dommages faits au réseau de pipelines d'énergie du Canada mettent inutilement en danger les collectivités et les travailleurs et ils entraînent parfois de graves conséquences. Celles-ci peuvent

interruption and environmental damage to serious injury and, very sadly, on occasion to death.

Potential damage to buried infrastructure by uncontrolled excavation is a daily public safety issue across our nation. Excavators who have not identified the location of these underground services before digging are the primary source of this damage. While we currently have one of the safest pipeline networks in the world — something we should be extremely proud of — the likelihood of pipeline damage due to construction work such as unauthorized excavation near pipelines will continue to increase as urban populations grow. As such, looking at the state of One Call programs across Canada, it is CEPA's view that there is a definite need for improvement.

Ladies and gentlemen, I will pass the speech now to my colleague, Mr. Ziad Saad.

**Ziad Saad, Vice-President, Safety and Sustainability, Canadian Energy Pipeline Association:** Thank you, Jim. There have been positive action and programs in the area of damage prevention. A key challenge has been navigating the absence or inconsistency of One Call procedures and practices across our country.

In order to be effective, three elements of One Call programs must be in place: All operators of underground infrastructure must register their assets; access to One Call centres must be easy and convenient; and consistent practices and requirements must exist for safe digging.

While One Call centres exist in most jurisdictions across Canada, there are a few areas in our country where One Call coverage does not exist. In most jurisdictions across Canada, registering with a One Call centre is suggested but not required. This exposes workers and nearby communities to unnecessary risk. Beyond the immediate risks to public safety and the environment, the cost to Canadians for emergency response, evacuation and repair is significant.

For example, an oil pipeline strike in Burnaby in 2007 cost tens of millions in response, repair, cleanup and restorations, along with interrupted service and significant reputational cost and loss of public confidence. Taking the time to identify, locate and mark buried utilities by contacting a provincial One Call centre or line locating service helps keep work sites safe, prevents environmental damage, saves projects time and money and prevents serious injury. In fact, the only public fatality from a

aller d'une interruption de service et des dommages à l'environnement à des blessures graves et parfois, malheureusement, à la mort.

Les dommages susceptibles d'être causés aux infrastructures enfouies à la suite de travaux d'excavation non contrôlés posent quotidiennement un problème de sécurité publique au Canada. Les excavateurs qui n'ont pas déterminé où se trouvent ces infrastructures avant de creuser sont la principale cause de ces dommages. À l'heure actuelle, nous avons l'un des réseaux de pipelines les plus sécuritaires au monde — ce dont nous devrions être extrêmement fiers —, mais la probabilité de dommages aux pipelines causés par des travaux de construction, notamment des travaux d'excavation non autorisés à proximité des pipelines, continuera d'augmenter au fur et à mesure que la population urbaine augmente. Par conséquent, après avoir examiné l'état des programmes de centres d'appels uniques au Canada, l'ACPE considère qu'il faut absolument les améliorer.

Mesdames et messieurs, maintenant je cède la parole à mon collègue, M. Ziad Saad.

**Ziad Saad, vice-président de la sécurité et de la durabilité, Association canadienne de pipelines d'énergie :** Merci, Jim. Beaucoup d'initiatives et de programmes ont été mis en œuvre dans le domaine de la prévention des dommages. Un des principaux problèmes auquel nous sommes confrontés, c'est le fait de travailler en l'absence de procédures et de pratiques exemplaires pour les centres d'appels uniques, ou en dépit du manque d'uniformité de celles-ci.

Pour que les programmes de centres d'appels uniques soient efficaces, les trois critères suivants doivent être remplis : tous les exploitants d'infrastructures souterraines doivent enregistrer leurs biens, les centres d'appels uniques doivent être facilement accessibles et des pratiques et des exigences uniformes doivent exister pour veiller à ce que les excavations soient sécuritaires.

Des centres d'appels uniques existent dans la plupart des provinces et des territoires du Canada, mais pas tous. Dans la plupart de ceux-ci, on suggère aux exploitants de s'enregistrer auprès d'un centre d'appels unique, mais on ne les oblige pas à le faire. Cela met inutilement en danger les travailleurs et les collectivités à proximité des travaux. Au-delà des risques immédiats que cela présente au chapitre de la sécurité publique et de l'environnement, les Canadiens doivent supporter les coûts élevés des interventions d'urgence, des évacuations et des réparations.

Par exemple, après le perçage d'un oléoduc à Burnaby en 2007, il a fallu dépenser des dizaines de millions de dollars pour les mesures d'intervention, les réparations, l'assainissement et la restauration, sans compter les interruptions de service, une importante atteinte à la réputation des parties responsables de même que la perte de confiance de la population. Le fait de prendre le temps d'identifier, de repérer et de marquer l'emplacement des utilités souterraines en communiquant avec

transmission pipeline incident in Canada, to my knowledge, was as the result of an unauthorized excavation approximately 30 years ago.

Ultimately, addressing the challenges around damage prevention and One Call will require action from many stakeholders; safety is a shared responsibility. In our remarks, we have highlighted our views on the roles for industry and government. We will start with industry.

As an industry and association, we recognize that industry must play a leadership role in promoting safety and damage prevention. As such, we are demonstrating this leadership by moving forward on a number of safety measures that go well beyond baseline compliance with regulation. CEPA has developed the Integrity First program, a management system approach that enables CEPA members to strengthen the pipeline industry's performance, communication and engagement by jointly developing and applying common industry practices and messages.

With our Integrity First program, we have identified performance areas that fall under three broad categories: safety, environment and socio-economic issues. Within the safety category, employee safety, pipeline integrity, damage prevention and emergency management are the four key areas of focus.

Our board of directors, composed of CEOs or the most senior pipeline leaders of our member companies, are committed to a goal of zero incidents. Ultimately, we are working hard as an industry to ensure a strong safety culture is well rooted.

CEPA has also worked with other stakeholders through the Canadian Common Ground Alliance to promote One Call efforts, including establishing a ClickBeforeYouDig.com website. We believe these programs have achieved considerable success by increasing awareness of the presence of buried infrastructure and preventing accidental damage to pipelines and other utilities.

We are also working with other stakeholders through the Canadian Standards Association to develop CSA Z247, "Damage Prevention for the Protection of Underground Energy and Utility Networks." This work will create a national damage prevention

un centre d'appels unique provincial ou un service de repérage des pipelines contribue à assurer la sécurité des chantiers et à prévenir des dommages à l'environnement, fait réaliser des économies de temps et d'argent aux projets et à prévenir de graves blessures. En fait, à ma connaissance, le seul décès d'un membre de la population au Canada à avoir été causé par un incident impliquant un oléoduc a été causé par une excavation non autorisée il y a environ 30 ans.

Pour surmonter toutes les difficultés liées à la prévention des dommages et aux centres d'appels uniques, il faudra que de nombreux intervenants prennent des mesures; la sécurité est une responsabilité partagée. Nous allons vous faire part des rôles que, à notre avis, le secteur et le gouvernement devraient jouer. Commençons par parler du secteur.

En tant que secteur et association, nous reconnaissons que nous devons assumer un rôle de premier plan en faisant la promotion de la sécurité et de la prévention des dommages. Voilà pourquoi nous faisons preuve de leadership en allant de l'avant avec un certain nombre de mesures de sécurité qui feront beaucoup plus que d'assurer la conformité de base à la réglementation. L'ACPE a élaboré le programme Integrity First, une approche liée au système de gestion qui permet aux membres de l'ACPE d'améliorer le rendement, les communications et l'engagement du secteur des pipelines en élaborant conjointement et en appliquant des pratiques et des messages communs pour le secteur.

Grâce à notre programme Integrity First, nous avons établi des domaines de rendement qui sont classés en trois grandes catégories, soit les suivantes : la sécurité, l'environnement et les aspects socio-économiques. Dans la catégorie de la sécurité, les quatre volets prioritaires sont la sécurité des employés, l'intégrité des pipelines, la prévention des dommages et la gestion des urgences.

Notre conseil d'administration, composé des PDG ou des cadres supérieurs de nos entreprises membres, s'est engagé à atteindre l'objectif « zéro incident ». L'objectif à long terme de notre secteur — et nous déployons beaucoup d'efforts à cette fin —, c'est de veiller à ce que la culture de la sécurité y soit solidement enracinée.

L'ACPE a aussi collaboré avec d'autres intervenants dans le cadre de la Canadian Common Ground Alliance pour promouvoir le travail des centres d'appels uniques, notamment la création du site web ClickBeforeYouDig.com. À notre avis, ces programmes ont donné de très bons résultats en sensibilisant la population à la présence d'infrastructures souterraines et en prévenant l'endommagement accidentel de pipelines et d'autres services publics.

Nous travaillons également avec d'autres intervenants dans le cadre de l'Association canadienne de normalisation à la création de la norme CSA Z247, intitulée « Damage Prevention for the Protection of Underground Energy and Utility Networks ». Il



standard for safe excavation and could eventually feed into regulation of damage prevention and promote consistency at the national level.

With the support of the CEPA board of directors, our members have adopted and committed to following a set of damage prevention principles and have established a safe digging checklist for CEPA members and their contractors. However, in addition to these efforts by industry, we believe there is a role for government in helping to create consistency and ensure participation in One Call programs. It is essential that Canada evolves to a system of mandatory membership in One Call programs and enforceable rules for safe ground disturbance.

CEPA believes that mandatory Call Before You Dig legislation should be established across Canada. This legislation would require mandatory registration of all buried infrastructure with One Call centres, require excavators to request locates through One Call centres prior to excavation and finally make following safe ground disturbance process a requirement. Legislation should include appropriate enforcement provisions. These steps would significantly reduce damage to Canada's critical buried infrastructure, enhance public safety, ensure service reliability and save Canadian taxpayers from shouldering the burden of avoidable emergency response measures.

Introducing legislation to mandate a Call Before You Dig program is not without precedent or proven results. For instance, similar legislation was introduced in the United States several years ago. Following the passage of the law in the United States, damage to underground utilities plummeted by 40 per cent over four years.

There are also examples of ongoing efforts across Canada to strengthen these programs. CEPA welcomed the passage of Bill 8, the Ontario Underground Infrastructure Notification System Act in 2012 by the Ontario legislature. Bill 8 requires all owners and operators of buried utilities within a public right of way to register with Ontario One Call.

CEPA is also a proponent of the NEB's proposed regulatory change that would require anyone planning construction or excavation activities within certain areas to make a request to a One Call centre at least three days in advance of digging. We call on all federal regulatory agencies to adopt regulations similar to that of the NEB aimed at protecting underground infrastructure falling within their jurisdiction.

s'agira d'une norme nationale sur la prévention des dommages en vue d'excavations sécuritaires et pourrait un jour faire partie de la réglementation concernant la prévention des dommages de même que favoriser l'uniformité à l'échelle nationale.

Avec l'aide du conseil d'administration de l'ACPE, nos membres ont adopté une série de principes relatifs à la prévention des dommages et se sont engagés à les suivre; ils ont également créé une liste de contrôle pour assurer des excavations sécuritaires à l'intention tant des membres de l'ACPE que de leurs entrepreneurs. Toutefois, au-delà des efforts déployés par les intervenants du secteur, à notre avis, il y a des choses que le gouvernement pourrait faire pour contribuer à favoriser l'uniformité et à assurer un taux de participation élevé aux programmes des centres d'appels uniques. Il est essentiel que le Canada rende obligatoire l'adhésion à ces programmes et établisse des règles applicables visant la sécurité des infrastructures enfouies.

Selon l'ACPE, une mesure législative obligeant le recours à « Appelez avant de creuser » devrait être adoptée et appliquée d'un bout à l'autre du Canada. Cette loi devrait exiger que toutes les infrastructures enfouies soient enregistrées auprès des centres d'appels uniques, que les excavateurs s'informent auprès de ces centres pour connaître l'emplacement des infrastructures avant de creuser et que le processus visant la sécurité des infrastructures enfouies soit suivi. La loi devrait inclure des dispositions exécutoires pertinentes. L'adoption de ces mesures diminuerait considérablement les dommages aux importantes infrastructures enfouies du Canada, renforcerait la sécurité publique, assurerait la fiabilité des services et éviterait que les contribuables fassent les frais de mesures d'intervention d'urgence évitables.

La présentation d'un projet de loi pour rendre obligatoire la participation au programme « Appelez avant de creuser » n'est ni sans précédent ni sans résultats probants. Par exemple, une loi similaire a été adoptée aux États-Unis il y a plusieurs années. Après l'entrée en vigueur de celle-ci, les dommages aux infrastructures souterraines ont chuté de 40 p. 100 sur quatre ans.

Je pourrais donner d'autres exemples d'initiatives en cours partout au Canada visant à renforcer ces programmes. L'ACPE a salué l'adoption du projet de loi 8, Loi de 2012 sur un système d'information sur les infrastructures souterraines, par l'Assemblée législative de l'Ontario. Le projet de loi 8 exige que tous les propriétaires et exploitants de services publics souterrains situés sous un droit de passage s'enregistrent auprès du centre d'appels unique de l'Ontario, soit Ontario One Call.

L'ACPE est également en faveur de la modification réglementaire proposée par l'ONE, qui obligerait tous ceux qui prévoient exécuter des travaux de construction ou d'excavation à l'intérieur de certaines zones à présenter une demande de localisation en communiquant avec un centre d'appels unique au moins trois jours avant de commencer à creuser. Nous exhortons les organismes réglementaires fédéraux à adopter une réglementation similaire à celle de l'ONE, qui vise à protéger les infrastructures souterraines relevant de leur compétence.

Finally, a national approach to ensure consistency across provinces, along the lines of Bill 8 in Ontario, would help address the challenges we have seen and would build on the positive steps taken to date.

For some concluding remarks, I will turn this back to Mr. Donihee.

**Mr. Donihee:** To conclude, ladies and gentlemen, maintaining the integrity of the Canadian energy pipeline system, which is federally designated as critical infrastructure, is imperative to assure the safety of Canadians, to enable our economic prosperity and to retain the trust of the communities in which we live and work. The introduction of mandatory Call Before You Dig legislation would help strengthen the safety of the public and help Canada's pipeline industry to achieve its stated goal of zero incidents. By improving access to One Call resources and, through regulation, reinforcing that damage prevention to buried infrastructure is everyone's responsibility, Canadians will be safer and better served by this critical element of our national infrastructure.

Operators and various stakeholders, including landowners and excavators, have a shared responsibility to protect themselves, their workers, the public and the environment by acting in a responsible and prudent manner. These stakeholders must work together as they are mutually dependent upon the successful execution of one another's roles in this overall process. The continuation and more widespread adoption of the Call Before You Dig program will help to ensure the safety of Canadian communities, will help to ensure the pipeline industry enables the economic prosperity that we seek and also importantly help to ensure the protection of our cherished environment.

[Translation]

Ladies and gentlemen, this concludes our comments. We are ready for your questions.

[English]

**The Chair:** Thank you very much, gentlemen, for those comments. We will now move to questions, starting with the deputy chair, Senator Mitchell.

**Senator Mitchell:** Thank you, gentlemen, for a very good presentation. It was very interesting. You clearly support legislation making this process mandatory. In your presentation, one of the elements of the legislation would be appropriate enforcement provisions. Have you given some thought to what that might mean? Penalties or criminal sanction of some kind? What would be reasonable, and would it vary depending on the nature of the problem?

Enfin, une approche nationale visant à assurer l'uniformité entre les provinces, semblable à ce qui a été fait en Ontario grâce au projet de loi 8, aiderait à surmonter les problèmes que nous avons vus et tirerait parti des mesures positives qui ont été adoptées jusqu'à présent.

Je redonne la parole à M. Donihee pour la conclusion.

**M. Donihee :** Mesdames et Messieurs, il est impératif de maintenir l'intégrité du réseau de pipelines d'énergie du Canada — que le fédéral a désigné comme faisant partie des infrastructures essentielles — pour assurer la sécurité des Canadiens, pour favoriser notre prospérité économique et pour jouir de la confiance des collectivités dans lesquelles nous travaillons et vivons. L'adoption d'une loi « Appelez avant de creuser » contribuerait à améliorer la sécurité de la population et à aider le secteur des pipelines du Canada à atteindre l'objectif « zéro incident » qu'il s'est fixé. En facilitant l'accès aux ressources offertes par les centres d'appels uniques et en soulignant, par voie réglementaire, que la prévention des dommages aux infrastructures enfouies est la responsabilité de tous, nous renforcerons la sécurité des Canadiens et ferons en sorte que ces derniers soient mieux servis par cet élément essentiel de notre infrastructure nationale.

Les exploitants et divers intervenants, notamment les propriétaires fonciers et les excavateurs, partagent la responsabilité de se protéger eux-mêmes et leurs travailleurs, le cas échéant, ainsi que de protéger la population et l'environnement en agissant de façon responsable et prudente. Ces intervenants doivent travailler ensemble parce que, tout au long du processus, ils sont mutuellement dépendants de la qualité du travail de l'autre. La poursuite et l'adoption à plus grande échelle du programme « Appelez avant de creuser » contribuera à assurer la sécurité des collectivités canadiennes, à faire en sorte que le secteur des pipelines favorise la prospérité économique que nous recherchons et aussi, surtout, à protéger notre environnement, qui nous est très cher.

[Français]

Mesdames et messieurs, ceci conclut nos commentaires. Nous sommes prêts à recevoir vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup, messieurs, pour ces remarques. Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par le vice-président, le sénateur Mitchell.

**Le sénateur Mitchell :** Merci, messieurs, pour votre exposé, qui était très bon et très intéressant. De toute évidence, vous êtes en faveur de rendre ce processus obligatoire par voie législative. Vous avez dit que cette mesure législative devrait comprendre des dispositions exécutoires pertinentes. Avez-vous des dispositions en tête? L'imposition de sanctions pécuniaires ou pénales? Qu'est-ce qui serait raisonnable, et est-ce que les sanctions varieraient en fonction de la nature de l'infraction?

**Mr. Saad:** We have given some thought to this, senator, and we believe that an approach that's incremental in nature and also has an element of creative sentencing associated with it has been observed in the United States, at least, to be the most effective. Certainly a graduated penalty system might include monetary penalties, but in the worst cases criminal sanction could be considered. Also the ability to, for example, do community service around safety education is a possible substitute in some cases for monetary penalties. Some examples of those that have been applied in the United States have proven very effective.

**Senator Mitchell:** Great, so there's precedent.

Clearly if someone dug and punctured a line without having called or clicked before they did that, that would be straightforward, but would you contemplate penalties for somebody who dug, didn't call or click before, and didn't puncture something?

**Mr. Saad:** Yes, I think that's necessary. Again, graduated penalty is the underlying principle here, but the fact of the matter is that if somebody undertook an unauthorized excavation, they don't know. It was basically sheer luck that that person did not cause significant damage, most importantly to himself or herself. The person excavating is often the victim when something goes drastically wrong. Yes, I believe that some form of penalty, even if they did not actually make contact with a buried infrastructure, should be taken into consideration.

**Mr. Donihee:** I could build on Mr. Saad's comments and simply indicate that the advancement of this overall would also entail an educational program ensuring that, over time, these various contractors and companies engaged by firms to do that work are making the right decisions because they're well informed and well educated about where and how they should be undertaking their work.

**Senator Mitchell:** The fact is this doesn't have to cost government any money at all. Companies pay per call; that is, the infrastructure owners pay per call, and you're fine with that?

**Mr. Saad:** Absolutely. That's the way it's been. There has certainly been no intention for us to change that. Furthermore, for the person calling to request a locate, it's a free service for the person calling as well, and we support that scheme.

**Senator Massicotte:** Thank you for being with us. I think we all agree conceptually with the purpose and usefulness of a One Call centre. Where we get hung up a little bit is how to make it work in a practical, everyday sense. You refer to the example of Bill 8 in Ontario, which basically applies to buried utilities within a public right of way. Does that include private lands, private residential lands?

**M. Saad :** Nous nous sommes penchés sur cette question, sénateur, et nous croyons qu'il serait plus efficace d'adopter une approche proportionnelle, où les sanctions dépendraient de la sévérité de l'infraction et pourraient aussi comprendre un certain élément de créativité, comme cela a été fait aux États-Unis. Un système de sanctions proportionnelles pourrait certainement inclure des sanctions pécuniaires, mais dans le pire des cas, des sanctions pénales pourraient être envisagées. On pourrait remplacer certaines sanctions pécuniaires par des travaux communautaires axés sur la promotion des mesures de sécurité. Des sanctions de ce genre ont été imposées à un certain nombre de reprises aux États-Unis, et elles ont donné de très bons résultats.

**Le sénateur Mitchell :** Parfait, il existe donc un précédent.

Évidemment, si quelqu'un a creusé un trou et a percé un pipeline sans avoir appelé ou cliqué au préalable, ce serait simple. Toutefois, faudrait-il contempler des sanctions pour la personne qui a creusé sans avoir appelé ou cliqué au préalable, mais qui n'a rien percé?

**M. Saad :** Oui, à mon avis, ce serait nécessaire. Encore une fois, les sanctions proportionnelles constituent le principe sous-jacent ici, mais le fait est que si quelqu'un a entrepris une excavation non autorisée, il ne sait pas ce qui se trouve sous terre. Essentiellement, c'est tout à fait par hasard que la personne n'a pas causé de dommages importants et, surtout, ne s'est pas blessée. La personne qui fait l'excavation est souvent la victime quand quelque chose va très mal. Oui, je crois qu'il faudrait envisager une forme quelconque de sanction, même si les gens n'ont pas réellement touché des infrastructures enfouies.

**M. Donihee :** J'aimerais simplement signaler que, au fur et à mesure que nous allant de l'avant dans cette voie, il faudrait forcément lancer un programme de sensibilisation. Notre objectif est que, au fil des ans, les divers entrepreneurs et entreprises retenus par les sociétés pour faire des travaux de ce genre prendront les bonnes décisions du fait qu'ils sont bien formés et bien renseignés sur l'endroit où ils devraient entreprendre leurs travaux et la manière de procéder pour les mener à bien.

**Le sénateur Mitchell :** En fait, le gouvernement ne devrait pas avoir à payer quoi que ce soit. Les entreprises — ou plutôt, les propriétaires d'infrastructures devraient payer chaque fois qu'ils appellent. Seriez-vous en faveur de procéder ainsi?

**M. Saad :** Absolument. Nous avons toujours procédé de cette manière. Nous n'avons jamais eu l'intention de changer cela. De plus, la personne qui appelle pour connaître l'emplacement des infrastructures n'a rien à payer, c'est un service gratuit. Nous sommes en faveur de cela.

**Le sénateur Massicotte :** Merci d'être ici. Tout le monde convient, en théorie, de la pertinence et de l'utilité d'un centre d'appels unique. Là où on accroche un peu, c'est de savoir comment concrétiser la chose, au sens pratique du terme. Vous avez parlé du projet de loi 8 en Ontario, qui s'applique essentiellement aux installations enfouies sous une servitude d'utilité publique. Est-ce que cela s'applique aussi aux terrains privés, aux terrains résidentiels privés?

**Mr. Saad:** Whenever there is a public right of way or a public easement, it would apply, to my understanding.

**Senator Massicotte:** So I can understand if you've got a pipeline of natural gas or propane coming to my home. That's potentially very dangerous. I presume that's a public right-of-way.

How about a water pipe, water main or electrical wire? Is that nearly always applied as a public right-of-way?

**Mr. Saad:** I'm not sure of the legal description of how that comes into a home, but if we go to address the issue of whether those utilities ought to be marked as well, the answer is absolutely yes, because you can obviously cause harm by contacting electrical wires or electrical systems, and similarly with cable and such. Interruption of service could be a safety hazard.

**Senator Massicotte:** For cable TV purposes as well as the water line, you would also consider that to be a public right-of-way?

**Mr. Saad:** I believe so. Totality is very important here, because an argument can be made that a gas line is more dangerous than a cable line, and I can understand that differentiation, but if we cannot rely on a single window to identify all buried infrastructure, there is an element of risk and uncertainty that affects the overall system.

**Senator Massicotte:** My understanding in Quebec and Ontario is that when they put in a waterline, for instance, from a subdivision to a private home, yes, detailed plans and specs are submitted to the city. They get approved and they obviously get a building permit, but if they're on site and they encounter rock or some obstacle, they often deviate from the route.

For waterlines, I'm not aware that the contractor must then prepare as-built drawings and deposit those with the city. I don't think that's currently the practice in most provinces, and one could argue it would be burdensome for them to do so. You would say that, irrespective of the cost, they should do so?

**Mr. Saad:** Actually, that point reinforces the need for locating the pipes, because, as you say, you cannot rely exclusively on plans.

What this entails is workers coming out to the site and verifying where the pipe was actually installed. There are lots of maps that can be accessed, but it is not a substitute for workers actually coming out to the location of the dig site and marking on the ground the actual location of where the buried facility is, as opposed to relying on an as-built plan, as you suggested, that may not be accurate.

**M. Saad :** À mon avis, cela s'applique à tout terrain grevé d'un droit de passage public ou d'une servitude d'utilité publique.

**Le sénateur Massicotte :** Je peux comprendre si ma maison est connectée à une conduite de gaz naturel ou de propane. Cela peut être très dangereux. Je présume qu'il y a des droits de passage public dans ces cas-là.

Mais qu'en est-il des conduites d'eau, des canalisations maîtresses ou des fils électriques? Est-ce que ces installations sont toujours assorties d'un droit de passage public?

**M. Saad :** Je ne suis pas certain de la description juridique qui s'applique aux installations résidentielles, mais si la question est de savoir si ces services publics devraient également être signalés, la réponse est oui, sans contredit. Cela peut évidemment s'avérer dangereux de frapper des fils ou des réseaux électriques, ou différents câbles. Une interruption de service pourrait entraîner des risques pour la sécurité.

**Le sénateur Massicotte :** Pensez-vous que les installations de câblodistribution et les conduites d'eau sont aussi assorties de droits de passage public?

**M. Saad :** Je crois bien. Il est très important de tout englober, car même si on peut faire valoir qu'il est plus dangereux de frapper une conduite de gaz qu'une ligne de câble, et je reconnais qu'il y a une différence entre les deux, si on ne peut pas compter sur un seul guichet pour retracer toutes les infrastructures enfouies, il y a un élément de risque et d'incertitude qui touche l'ensemble du système.

**Le sénateur Massicotte :** À ce que je sache, au Québec et en Ontario, quand on installe une conduite d'eau reliant un lotissement et une résidence privée, des plans détaillés et un devis descriptif doivent être soumis à la ville. Les plans sont approuvés avant la délivrance d'un permis de construction, mais si l'entrepreneur frappe des roches ou un obstacle quelconque, il va souvent dévier du tracé original.

Pour les conduites d'eau, je ne sais pas si l'entrepreneur doit préparer et fournir à la ville des plans conformes à l'exécution. Je ne pense pas que ce soit la pratique appliquée dans la plupart des provinces, et certains pourraient avancer que ce serait un fardeau inutile de l'exiger. Sans égards aux coûts, pensez-vous qu'on devrait l'exiger?

**M. Saad :** En fait, cela ne fait que confirmer qu'il est nécessaire de pouvoir localiser les conduites, car comme vous le dites, nous ne pouvons pas nous fier exclusivement aux plans.

Cela implique que des travailleurs se rendent sur place pour vérifier où les conduites ont véritablement été installées. Il est possible de consulter bien des cartes, mais cela ne remplacera jamais la confirmation sur place de l'emplacement exact des installations enfouies. Les plans conformes à l'exécution, comme vous le suggérez, ne sont pas nécessairement exacts et on ne peut pas s'en remettre à cela complètement.

**Senator Massicotte:** You also mention that some provinces in Canada do have One Call legislation imposed now. Which provinces that would those be?

**Mr. Saad:** The only province is Ontario, currently.

**Senator Massicotte:** And that's a year and a half ago, right — 2012?

**Mr. Saad:** Yes, 2012. The only additional provisions exist in some federal regulations, such as the National Energy Board regulations, which provide a mandate that the operators of pipelines that are under its jurisdiction must register with One Call. It also has authority to mandate that anyone who is digging in the vicinity of a federally regulated pipeline must call One Call.

Again, you can see here, senator, that the National Energy Board is doing what it can within its jurisdiction. But the resulting patchwork results in uncertainty that really takes away a lot of the benefit of a single-window One Call system.

**Senator Massicotte:** This discussion has obviously occurred and has been occurring for a couple of decades. Why is it that the other nine provinces and territories do not have such One Call centres when they've certainly heard the discussions and the arguments? What's the consideration for them not to impose such, which is clearly within their jurisdiction?

**Mr. Saad:** I don't have a good answer for that, senator. It's a very logical thing that ought to be adopted. With appropriate encouragement of different jurisdictions — and perhaps constituents haven't spoken loudly enough that it hasn't occurred. But I certainly don't see an impediment that it should occur with the right will behind it within the leadership.

**Senator Black:** Thank you both for that tremendous presentation. That was extremely helpful.

You've done a very clear job of outlining what you would wish to see. The practical problem I'm having, and I'm hoping that you can help me and the committee with, is how we get this done.

Bear with me as we work through the players. There's the Government of Canada. We all understand that the Government of Canada can advocate that something should happen here — and I think we all agree that something needs to be here — but the Government of Canada doesn't have the legislative authority to make this happen, other than, as you pointed out, the National Energy Board through their jurisdictional areas.

Then, as Senator Massicotte has pointed out and you have underlined, we have the provinces that, for whatever reasons, haven't taken action. So I'm wondering whether it doesn't fall in conjunction — it's teamwork here — to your industry, in

**Le sénateur Massicotte :** Vous avez dit que certaines provinces canadiennes avaient adopté une loi pour la mise en œuvre d'un centre d'appels unique. Quelles sont ces provinces?

**M. Saad :** À l'heure actuelle, il y a seulement l'Ontario.

**Le sénateur Massicotte :** Et c'était il y a un an et demi, n'est-ce pas? En 2012?

**M. Saad :** Oui, en 2012. Des règlements fédéraux prévoient aussi des dispositions à cet effet, comme les règlements de l'Office national de l'énergie, qui exige que les opérateurs de pipeline assujettis à sa réglementation s'enregistrent au centre d'appels unique. Il a aussi le pouvoir d'exiger que quiconque effectue des travaux d'excavation à proximité d'un pipeline sous réglementation fédérale doive appeler au centre d'appels unique.

Vous voyez, sénateur, que l'Office national de l'énergie fait ce qu'il peut dans les limites de son mandat. Mais il en résulte une réglementation décousue qui donne lieu à de l'incertitude et qui éclipse les avantages d'un système à guichet unique ou à centre d'appels unique.

**Le sénateur Massicotte :** Ce n'est évidemment pas la première fois qu'on en parle; c'est un débat qui perdure depuis une vingtaine d'années. Les neuf autres provinces et territoires ont certainement entendu les mêmes arguments et pris part à de telles discussions, alors pourquoi n'ont-ils toujours pas de centre d'appels unique? Pour quelles raisons ont-ils décidé de ne pas imposer une telle mesure, alors qu'ils sont clairement en droit de le faire?

**M. Saad :** Je n'ai pas de bonne réponse à vous donner, sénateur. C'est une mesure tout à fait logique qu'on gagnerait à adopter. En offrant les bons incitatifs aux différentes administrations — et peut-être que les citoyens n'ont pas parlé assez fort pour que la chose se concrétise... Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas possible; il suffit que les dirigeants aient la bonne volonté de le faire.

**Le sénateur Black :** Merci à vous deux pour cette excellente présentation. C'était vraiment très utile.

Vous avez bien mis en évidence les choses que vous aimeriez voir se réaliser. J'ai toutefois du mal à voir comment il faudrait procéder sur le plan pratique. J'espère que vous pourrez m'éclairer et éclairer le comité à ce sujet.

Permettez-moi d'énumérer tous les acteurs en cause. Il y a le gouvernement du Canada. Nous comprenons tous que le gouvernement du Canada peut défendre cette initiative — et je crois que tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose —, mais le gouvernement n'a pas le pouvoir juridique de prendre des mesures à cet égard, à part par l'entremise de l'Office national de l'énergie, comme vous le disiez.

Aussi, comme l'indiquait le sénateur Massicotte, pour une raison ou une autre, les provinces n'ont toujours pas bougé dans ce dossier. Je me demande donc si un effort concerté, sous la forme d'une vaste campagne de lobbying, ne pourrait pas

cooperation with the cable industry, the municipalities and others to come together to provide an extensive lobbying campaign to identify the need for this service.

So what is CEPA doing in conjunction with other organizations, such as a Canadian cable organization, to advance this agenda?

**Mr. Saad:** You're correct, senator. There is a role for industry in that regard on two main fronts, apart from informal outreach to various interested parties. Formally, we have been strong proponents of two initiatives. One is the Canadian Common Ground Alliance, which is a federal or national umbrella organization that we helped establish along with other interested parties, in particular the Canadian Gas Association, but others as well. We did so to establish this umbrella organization that ties together a lot of the provincial Canadian Common Ground Alliance organizations that have existed for a number of years in a number of provinces.

So we helped establish that, and we have been reaching out to other jurisdictions to participate in that as well. We have achieved some success recently in, for example, attracting the Canadian Electricity Association and some of the other associations into the Canadian Common Ground Alliance umbrella. So that's one initiative we have been working on for a number of years now that is starting to bear significant fruit. It's also the vehicle through which we established the Click Before You Dig website.

The other one is through the Canadian Standards Association. We along with the Canadian Gas Association, some federal departments and the NEB were the initial parties that came together to propose developing the standard for damage prevention. Since then, a technical committee has been established. The vast majority of the sectors are represented in one way or the other, so telecommunications is present on the technical committee, as well as some of the municipalities, such as the people with water and sewer and such. That is along with CEPA and Canadian Gas Association members.

Those are two examples of things we are doing as formal vehicles to promote this issue.

**Senator Black:** That's wonderful to hear, but I would say to you that, given all of that good work and given the knowledge of the problem and the risks that we face here, what is the obstacle? Why hasn't this happened?

**Mr. Saad:** Again, senator, from my perspective, it should have happened, and —

**Senator Black:** I agree. Why hasn't it happened? Help us with that.

**Mr. Donihee:** I'm surmising a bit, if I may, but there is the potential for a perspective of a discretionary cost around the manpower that's required. There's certainly inertia around this. Even though the companies would be called upon to provide this

promouvoir la nécessité de ce service. Ce serait un travail d'équipe entre votre industrie, l'industrie de la câblodistribution, les municipalités et d'autres intervenants.

Que fait donc l'ACPE en collaboration avec d'autres organisations, comme une organisation canadienne de câblodistribution, pour faire avancer ce dossier?

**M. Saad :** Vous avez raison, sénateur. L'industrie a un rôle à jouer à deux égards dans ce dossier, outre la sensibilisation informelle des diverses parties concernées. Officiellement, nous avons fait la promotion active de deux initiatives. Il y a la Canadian Common Ground Alliance, une organisation-cadre fédérale ou nationale que nous avons aidé à former en collaboration avec d'autres parties intéressées, notamment l'Association Canadienne du Gaz. Nous avons créé cette organisation-cadre dans le but d'établir une liaison entre les différentes organisations en place depuis un certain nombre d'années dans différentes provinces.

Nous avons donc pris part à la création de cette organisation, et nous avons également sollicité la participation d'autres administrations à cette initiative. Nous avons réussi récemment à convaincre l'Association canadienne de l'électricité et d'autres associations à se joindre à la Canadian Common Ground Alliance. Nous travaillons ainsi à ce projet depuis plusieurs années, et nos efforts commencent à porter fruit. C'est aussi dans le cadre de cette initiative que nous avons créé le site web « Click Before You Dig ».

L'autre initiative à laquelle nous avons pris part a été lancée par l'Association canadienne de normalisation. Notre organisation, l'Association Canadienne du Gaz, des ministères fédéraux et l'ONE ont été les premiers à se réunir pour proposer l'élaboration de normes pour la prévention des dommages. Depuis, un comité technique a été formé. La grande majorité des secteurs y sont représentés d'une manière ou d'une autre. Le secteur des télécommunications, certaines municipalités, les services d'approvisionnement d'eau et d'égout, tous sont représentés au comité technique. C'est sans compter l'ACPE et les membres de l'Association Canadienne du Gaz.

Ce sont deux exemples de mécanismes officiels que nous utilisons pour promouvoir la question.

**Le sénateur Black :** C'est merveilleux, mais j'aurais tendance à vous demander qu'est-ce qui fait obstacle à une telle mesure, vu tout l'excellent travail qui a été fait à cet égard, et vu tout ce qu'on sait sur les problèmes et les risques que cela implique? Pourquoi rien n'a encore été fait?

**M. Saad :** Encore une fois, sénateur, à mon avis, cela aurait déjà dû être fait...

**Le sénateur Black :** Je suis d'accord avec vous. Alors pourquoi rien n'a été fait? Aidez-nous à comprendre.

**M. Donihee :** Je vais émettre une hypothèse, si vous me le permettez, mais cela a peut-être à voir avec les coûts discrétionnaires qui sont associés à la main-d'œuvre nécessaire. On remarque certainement une inertie de ce côté. Même si les

service, if you've been so fortunate to not — as yet — experience the significant loss of reputation, the damage and the consequences, there is a certain degree of inertia that has to be overcome.

**Mr. Saad:** I would suggest the sheer complexity is an issue as well. There are different jurisdictions. There are hundreds of thousands, if not millions, of kilometres of buried infrastructure across the country. There are different vintages, different approaches to installation, and evolutions over time. There are mixed levels of knowledge of the actual locations. As you suggested, some neighbourhoods are very old and some infrastructure is 100 years old in some cases. It is a complex situation.

In the United States, there were also some of the jurisdictional issues that the program got significant traction with federal incentives being put in place that would incentivize state governments to put programs in place. I believe there were some financial incentives tied into it as well in that model.

**Senator Black:** Perhaps we could look at that. That's tremendously helpful. Thanks to you both.

**Senator Patterson:** On the subject of legislation, moving forward towards your goal of mandatory Call Before You Dig legislation, do you see it necessary first to establish provincial One Call centres across Canada before a Canada-wide One Call system can be implemented?

**Mr. Saad:** It's certainly desirable, senator, but it's not a mutually exclusively proposition. I'd like to say that we currently have One Call centres across Canada except for the Maritimes, where there is only One Call in the city of Saint John, I believe. And the territories don't have One Call centres. There are now established One Call centres across Canada otherwise. We are on the cusp of hopefully solving that problem on a voluntary basis.

Legislation can move ahead, and where a One Call centre is not in existence the legislation could potentially help establish that.

**Senator Patterson:** I'd like to turn to the problems of ruptures. We have learned of an NEB 2011 report, *Focus on Safety and Environment - A Comparative Analysis of Pipeline Performance — 2000-2009*, where the NEB found that 8 per cent of all NEB-regulated pipeline ruptures were caused by external interference.

Are the pipelines operated by your members mostly NEB-regulated? What's the breakdown?

**Mr. Saad:** That's correct.

**Senator Patterson:** They are.

**Mr. Saad:** What was the breakdown of causes of ruptures? Is that your question, senator?

entreprises étaient appelées à fournir ce service, si vous avez été assez chanceux pour éviter, à date, de perdre votre réputation et de subir des dommages et des conséquences, il reste un certain niveau d'inertie à surmonter.

**M. Saad :** Je dirais que la grande complexité de l'opération y est aussi pour quelque chose. Il y a des centaines de milliers, voire de millions, de kilomètres d'installations enfouies à l'échelle du pays. Elles ne datent pas toutes de la même époque, n'ont pas toutes été installées de la même manière et n'ont pas toutes vieilli de la même façon. On n'a pas partout les mêmes données concernant leur emplacement exact. Comme vous le disiez, certains quartiers sont très âgés et les infrastructures peuvent avoir une centaine d'années dans certains cas. La situation est complexe.

Aux États-Unis, les territoires de compétence ont aussi posé problème, mais des incitatifs fédéraux offerts aux gouvernements des différents États ont permis de faire avancer le programme. Je crois que ce modèle prévoyait notamment des incitatifs financiers.

**Le sénateur Black :** Nous pourrions examiner cette possibilité. Cela nous sera extrêmement utile. Merci à vous deux.

**Le sénateur Patterson :** Pour ce qui est de la législation et de votre objectif de faire adopter une loi qui obligerait tout le monde à appeler avant de creuser, pensez-vous qu'il est nécessaire d'établir des centres provinciaux à l'échelle du Canada avant de mettre en place un centre national d'appel unique?

**M. Saad :** C'est certainement souhaitable, sénateur, mais les deux ne sont pas incompatibles. Je précise que nous avons des centres d'appels uniques un peu partout au Canada, sauf dans les Maritimes, où il n'y en a seulement qu'un dans la ville de Saint John, si je ne m'abuse. Et les territoires n'ont pas de centres d'appels uniques. Autrement, il y a des centres d'appels uniques établis un peu partout au Canada maintenant. Nous sommes sur le point, on l'espère, de régler le problème sans forcer personne.

On peut aller de l'avant avec la législation, et aux endroits où il n'y a pas de centre d'appels unique, la loi pourrait peut-être aider à en établir un.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais parler des problèmes de rupture. Nous avons appris dans un rapport de 2011 de l'ONE, *Gros plan sur la sécurité et l'environnement — Analyse comparative du rendement des pipelines — 2000-2009*, que 8 p. 100 de toutes les ruptures des pipelines réglementés par l'ONE étaient causés par des interférences extérieures.

Est-ce que les pipelines exploités par vos membres sont pour la plupart réglementés par l'ONE? Quel est le pourcentage?

**M. Saad :** C'est exact.

**Le sénateur Patterson :** Ils sont réglementés par l'ONE.

**M. Saad :** Quel est le pourcentage des causes de rupture? Est-ce que c'est ce que vous voulez savoir, sénateur?

**Senator Patterson:** No. I was wondering whether your members were mostly regulated by the NEB. I wanted to ask this: Does CEPA collect statistics on external interference or third-party damage?

**Mr. Saad:** We do, senators. We collect it from our members. Our numbers correlate reasonably with the NEB. Our numbers probably indicate around 13 per cent. Our members, of course, are a blend of provincial and federally regulated companies.

**Senator Patterson:** Where damage was caused by a third party, would you be aware if pipeline locates were in place in those situations?

**Mr. Saad:** I don't know on specific cases, but there have been cases where locates did take place but safe processes were not followed subsequent to the locate. They were either the absence entirely of a locate or not completely following the process to its conclusion.

**Senator Patterson:** Is that what you call the safe ground disturbance process?

**Mr. Saad:** That's correct.

**Senator Patterson:** Thank you.

**Mr. Saad:** For example, in some cases it would require the direct supervision of company personnel for some stages of an excavation, and some of the damages were caused by a company getting authorization to start digging but then not subsequently providing the appropriate notifications for supervision of stages of the excavation, as an example.

**Senator Seidman:** I think you've made it very clear in your presentation that you believe we need mandatory registration and mandatory One Call centres in the country. I'd like to follow along on Senator Black's line of questioning because we keep hearing resistance and that builds a certain degree of frustration to try to understand why there is so much resistance and why something that seems so obvious in terms of safety for Canadians hasn't happened yet.

It's my understanding that pipeline operators may be notified of a request to dig in two different ways. The parties contact the pipeline operator directly if no call centre exists, or the One Call centre notifies the pipeline operator in the vicinity of the activities that could result in damage to the pipeline. At least that's what we've heard.

Do your members collect data on these notifications?

**Mr. Saad:** They do collect all the data that comes to them, whether a request is provided directly or that request comes through a One Call centre. Is that your question, senator?

**Senator Seidman:** Right. They collect data on the notifications.

**Le sénateur Patterson :** Non. Je veux savoir si la plupart de vos membres sont réglementés par l'ONE. Je voulais aussi vous poser la question suivante : est-ce que l'ACPE recueille des statistiques sur les interférences extérieures ou les dommages causés par des tiers?

**M. Saad :** Oui, nous recueillons ces statistiques auprès de nos membres. Nos données correspondent raisonnablement à celles de l'ONE. Selon nos chiffres, c'est probablement autour de 13 p. 100. Évidemment, parmi nos membres, il y a des entreprises réglementées par les provinces et d'autres par le gouvernement fédéral.

**Le sénateur Patterson :** Là où des dommages ont été causés par des tiers, savez-vous si l'emplacement des pipelines était connu?

**M. Saad :** Je ne pourrais pas vous donner d'exemple précis, mais je sais que dans certains cas la localisation des pipelines avait été faite, mais les règles de sécurité n'ont pas été suivies par la suite. Soit on ignore totalement l'emplacement des pipelines, soit on ne suit pas à la lettre le reste du processus.

**Le sénateur Patterson :** Est-ce que c'est ce que vous appelez les règles de sécurité entourant la perturbation du sol?

**M. Saad :** C'est exact.

**Le sénateur Patterson :** Merci.

**M. Saad :** Par exemple, la supervision directe du personnel de l'entreprise peut parfois être requise à certaines étapes des travaux d'excavation. Les dommages peuvent être causés par une entreprise qui obtient l'autorisation de creuser, mais qui omet d'aviser les autorités concernées pour que certaines étapes de l'excavation soient supervisées, entre autres.

**La sénatrice Seidman :** Je crois que vous avez très clairement indiqué dans votre déclaration préliminaire qu'il faut, selon vous, rendre obligatoires l'enregistrement et les centres d'appels uniques au pays. Je veux revenir aux questions posées par le sénateur Black, car on se bute sans cesse à de la résistance, et il devient frustrant d'essayer de comprendre pourquoi certains résistent encore autant et pourquoi une mesure qui semble si évidente n'a toujours pas été prise pour assurer la sécurité des Canadiens.

Je crois comprendre que les exploitants de pipelines sont avisés de deux manières s'il y a des demandes d'excavation. Les parties communiquent avec l'exploitant directement s'il n'y a pas de centre d'appels, ou s'il y en a un, celui-ci avise l'exploitant que des activités menées à proximité du pipeline pourraient causer des dommages. C'est du moins ce qu'on nous a dit.

Est-ce que vos membres colligent des données sur ces avis?

**M. Saad :** Ils compilent toutes les données sur les avis qui leur parviennent, que la demande soit faite directement auprès d'eux ou à un centre d'appels unique. Est-ce que cela répond à votre question, madame la sénatrice?

**La sénatrice Seidman :** Oui. Ils compilent des données sur les avis.



I'm trying to look for ways to provide evidence to deal with the resistance. Generally one thinks if you have evidence that something is good people will subscribe to it more readily.

Could the data that you collect be used to demonstrate the effectiveness of the One Call system in terms of, for example, reduction of incidents and, as a result, cost-effectiveness?

**Mr. Saad:** I don't know the percentage off the top of my head specifically, but there are statistics that show in the vast majority of cases where notification has taken place and safe procedures have been followed the excavation is safe. Off the top of my head, that is in the 90 per cent plus range. It's logical as well. There is certainly evidence that if you follow the right procedures where all the underground facilities are marked and the proper excavation procedures are followed, everybody gets to go home safely.

There is a point I'd like to make, though. The totality of being able to mark all the underground infrastructure is a key element here. As long as there is an element of uncertainty that maybe, just maybe, one pipe was missed, one cable was missed, a great deal of risk gets introduced into the equation.

It is also an element that causes the effectiveness of the system to be reduced. If the person who needs to excavate has to make multiple phone calls or check multiple websites before they can have a level of assurance, they're less likely to do so.

**Senator Seidman:** If you have collected the data, have you done comparisons using Ontario, which has a mandatory system, with other provinces that don't have mandatory systems using this data to demonstrate that in essence it's a lot safer and really more cost-effective all around?

**Mr. Saad:** Actually we have. Because the Ontario legislation is relatively new, the best data we have is from the United States since the process has been introduced. A study conducted by the American Gas Association followed excavation in four states over a period of 12 years and clearly demonstrated that where the appropriate legislation is in place, where the appropriate enforcement is in place and the appropriate education and outreach around safe digging practices are in place, the performance is vastly superior than in places where that is not the case.

**Senator Seidman:** Do you think somehow using this evidence, travelling across the country and making presentations to the various provinces and those responsible in the provinces would sell it? I'm grasping at straws here.

**Mr. Saad:** Well, certainly it's an element of selling it; and I think the story is quite compelling. Certainly it is an element. We are a big country, and there are many jurisdictions. That absolutely is an element; and that is the approach we have been taking to date.

J'essaie de trouver une façon de vaincre cette résistance. Généralement, quand on a des données qui témoignent du bien-fondé d'une mesure, les gens vont y adhérer plus facilement.

Est-ce que les données que vous recueillez permettraient de démontrer l'efficacité des centres d'appels uniques, notamment en ce qui a trait à la diminution du nombre d'incidents et, par conséquent, à la réduction des coûts?

**M. Saad :** Je ne connais pas les pourcentages par cœur, mais je sais que les statistiques montrent que dans la grande majorité des cas où un avis a été donné et où les procédures de sécurité ont été suivies, l'excavation se déroule sans incident. De mémoire, je dirais que c'est plus de 90 p. 100. Et c'est logique. Les données démontrent certainement que si la bonne marche à suivre est respectée, c'est-à-dire qu'on marque l'emplacement de toutes les installations enfouies et qu'on suit les bonnes procédures d'excavation, tout le monde peut rentrer à la maison en santé.

J'aimerais cependant souligner un point. La capacité de marquer l'emplacement de la totalité des infrastructures enfouies est primordiale. Tant qu'il y a un doute, qu'on pense avoir peut-être oublié une conduite ou un câble, cela multiplie les risques.

Cela a également pour effet de réduire l'efficacité du système. Si la personne chargée des travaux d'excavation doit appeler à plusieurs endroits ou vérifier plusieurs sites Web pour s'assurer que tout est correct, il y a de fortes chances qu'elle ne le fasse pas.

**La sénatrice Seidman :** Si vous recueillez les données, faites-vous des comparaisons entre l'Ontario, qui a un centre obligatoire, et des provinces qui n'en ont pas, pour montrer qu'en fait, c'est une méthode beaucoup plus sécuritaire et vraiment plus économique?

**M. Saad :** En fait, oui. Parce que la loi ontarienne est relativement récente, les meilleures données que nous avons viennent des États-Unis puisque le processus existe. L'American Gas Association a mené une étude qui consistait à suivre les travaux d'excavation réalisés dans quatre États au cours d'une période de 12 ans. L'étude a révélé que dans les États où de bonnes dispositions législatives ont été adoptées, où elles sont appliquées judicieusement et où l'on communique aux gens des pratiques sécuritaires de creusement, le rendement est de loin supérieur à celui des autres états.

**La sénatrice Seidman :** Pensez-vous qu'en quelque sorte, utiliser ces éléments d'information, se déplacer partout au pays et présenter des exposés dans les différentes provinces et devant des responsables des provinces suffiraient à les convaincre? Je me raccroche désespérément à un semblant d'espoir.

**M. Saad :** Eh bien, il s'agit certainement de leur vendre l'idée et je pense que c'est assez convaincant. C'est certainement un aspect. Nous vivons dans un grand pays qui compte des provinces et des territoires différents. C'est un élément important; et c'est la démarche que nous avons suivie jusqu'à maintenant.

**Senator Wallace:** Gentlemen, I'm thinking in practical terms. With your experience in provinces where there are One Call centres, have there been any difficulties in coordinating the calls that come in and the transfer of the information or the calls to your pipeline members? Is there any breakdown in there? Have you generally been satisfied with the quality of that connection through these One Call centres?

**Mr. Saad:** To my knowledge, there haven't been issues with that aspect of it at all. We are in the age of technology with its sophistication. I remember in the old days it used to be all by fax. They'd get a phone call and faxes would be fanned out to the subscribing companies with information about the excavation. Today, we have the Internet and apps and a plethora of approaches to add to the convenience of the process; so to my knowledge, not at all.

**Senator Wallace:** When a call is received at the One Call centre and they are then in touch with your members, are there any issues with delays in response by your members to the request? I think you have members with pipelines throughout the country, so they require staff to get people out to the site and identify the location of the lines. To developers, of course, time is money. They're concerned about getting their job done in a timely manner. Have you encountered any times when your members were not able to respond quickly enough, at least in the minds of the property owners, to get to the site and identify the location of the underground lines?

**Mr. Saad:** The National Energy Board regulations require a response within three days. For the most part, our companies are happy to respond within that period of time. With that type of time frame, there is no issue. This is not new for our members, in particular, because they have the appropriate staff to receive the calls and the appropriate people on the ground to go out and mark the system. There's a very deep recognition in our industry of the grave consequences that could result if the wrong things happen. The responsiveness of our members would not be an issue in that regard.

**Senator Wallace:** How do your members locate the lines on properties? For example, do they physically mark the surface where the lines would be located? How do they identify where those lines are? I realize you can look at a plan but, as Senator Massicotte said, plans change as construction occurs. How do they locate the lines on a site?

**Mr. Saad:** For example, if the pipeline is under paved surfaces, they would mark with paint on top of where the line is. They have the plan that brings them near to where the pipe is and they have instruments that can detect the line from the surface. They use that to confirm the exact location. If it is under dirt or farmland, they will stake it in short intervals to allow clear identification of where the pipe is.

**Le sénateur Wallace :** Messieurs, j'examine les choses d'un point de vue pratique. D'après votre expérience, dans les provinces qui ont un centre d'appels, coordonner les appels et la communication de l'information ou les demandes visant vos membres comporte-t-il des difficultés? Y a-t-il des problèmes? En général, êtes-vous satisfaits de la qualité du fonctionnement de ces centres d'appels uniques?

**M. Saad :** À ma connaissance, il n'y a eu aucun problème à cet égard. Nous sommes à l'ère de la technologie et elle est sophistiquée. Je me souviens qu'autrefois, tout se faisait par télécopieur. Un appel était fait et les entreprises recevaient de l'information sur les travaux d'excavation par télécopie. De nos jours, nous avons Internet et des applications et une foule d'autres moyens à notre disposition qui facilitent le processus; donc, à ma connaissance, il n'y en a pas du tout.

**Le sénateur Wallace :** Lorsque le centre d'appels unique reçoit un appel et qu'il communique avec vos membres, vos membres tardent-ils à répondre à la demande? Je pense que vous comptez des membres partout au pays, et il leur faut donc du personnel pour que des gens soient envoyés sur les lieux afin d'indiquer l'emplacement des canalisations. Bien entendu, pour les promoteurs, le temps c'est de l'argent. Ils veulent faire le travail en temps opportun. Est-il déjà arrivé que vos membres n'aient pas été en mesure de répondre assez rapidement à la demande, de se rendre sur les lieux et d'indiquer l'emplacement des canalisations souterraines assez rapidement, du moins de l'avis des propriétaires?

**M. Saad :** L'Office national de l'énergie exige que cela se fasse dans les trois jours. La plupart du temps, nos entreprises sont ravies de répondre à la demande dans la période prévue, qui ne pose pas de problème. Cela n'a rien de nouveau pour nos membres, en particulier, car ils ont le personnel qu'il faut pour recevoir les appels et les personnes qu'il faut sur le terrain pour délimiter l'endroit où se trouve l'infrastructure. Les gens de notre industrie comprennent très bien que les conséquences seront graves si les choses ne se passent pas bien. À cet égard, la capacité d'intervention de nos membres ne pose donc aucun problème.

**Le sénateur Wallace :** Comment vos membres s'y prennent-ils pour déterminer l'emplacement des canalisations sur les propriétés? Par exemple, délimitent-ils sur la surface l'endroit où se trouvent les canalisations? Comment déterminent-ils leur emplacement? Je comprends qu'on peut examiner un plan, mais comme l'a dit le sénateur Massicotte, les plans changent en fonction des travaux de construction. Comment déterminent-ils l'emplacement des canalisations?

**M. Saad :** Par exemple, si la canalisation se trouve sous une surface asphaltée, ils délimitent l'endroit où elle se trouve en utilisant de la peinture. Ils ont le plan qui les amène près de l'endroit où se trouve la canalisation et ils ont les outils qu'il faut pour trouver la canalisation à partir de la surface. Ils utilisent cela pour déterminer l'emplacement exact. Si la canalisation se trouve sous une terre agricole, par exemple, ils la délimitent, à intervalles rapprochés, pour que l'endroit où la canalisation se trouve soit clairement indiqué.

**Senator Wallace:** From a practical point of view, there shouldn't be reasons why property owners and developers would have any problem whatsoever with the One Call system. It doesn't seem that it causes any delays. You can easily locate the lines and, of course, safety is what on the minds of everyone at the end of the day.

**Mr. Saad:** That's certainly my position. Some people might find it inconvenient, but we are talking about significant safety gain and significant safety hazard if you don't do it. From my perspective, there are no impediments in that regard.

**Senator MacDonald:** Gentlemen, you mentioned that all the One Call systems in the country exist from Quebec to British Columbia, with none in Atlantic Canada. I wonder why there is such a lag in this regard in Atlantic Canada. Why are we so slow at getting the system set up there?

**Mr. Saad:** The answer is largely because the amount of infrastructure in the Maritimes and in the territories is not as intense as it is in perhaps other provinces. One of the older One Call centres is in Alberta because Alberta has had hundreds of thousands of pipes for a long time. One part of it is identification of the need and another is awareness. It's not as clear in some parts of the country as it is in the others.

We are trying to reach out through the Canadian Common Ground Alliance to do our part in filling that gap. That's the only explanation I can provide.

**Senator MacDonald:** Of course, it raises a question because there are still sewer lines and buried power lines. There are a number of other things that have to be checked out before you dig. There's construction going on all the time, so something is missing, obviously, that has to be addressed.

You mentioned that CCGA was working with regional partners to set up a One Call system in Atlantic Canada. Who are these partners? Are they public, private, or both? Who are they, since there is no system in place?

**Mr. Saad:** For the most part, senator, they are industry representatives, just like CEPA is. I believe you heard testimony from some of those, for example the Canadian Gas Association. Those are the partners we have worked with.

The National Energy Board participated in the early stages of the Canadian Common Ground Alliance and continues to support the development of the Canadian Common Ground Alliance. There is government or government agency participation as well.

**Senator MacDonald:** Do you have any indication of the timetable for this? Is there a light at the end of the tunnel in terms of getting a One Call system set up in light of these discussions?

**Le sénateur Wallace :** D'un point de vue pratique, il n'y a aucune raison de croire que les centres d'appels uniques posent problème aux propriétaires et aux promoteurs. Ils ne semblent causer aucun retard. On peut déterminer l'emplacement des canalisations facilement et, bien entendu, tout le monde se préoccupe des questions de sécurité au bout du compte.

**M. Saad :** C'est bien ce que je crois. Certaines personnes trouvent que c'est peu pratique, mais il s'agit d'améliorer grandement les mesures de sécurité, et si on ne le fait pas, les risques en matière de sécurité sont élevés. À mon avis, il n'y a aucun obstacle à cet égard.

**Le sénateur MacDonald :** Messieurs, vous avez dit qu'il y a des centres d'appels uniques dans toutes les provinces, sauf dans celles du Canada atlantique. Je me demande ce qui explique un tel retard dans ces provinces. Pourquoi tardent-elles autant à adopter une telle mesure?

**M. Saad :** C'est en grande partie parce qu'il n'y a peut-être pas autant d'infrastructures dans les Maritimes et dans les territoires que dans le reste du pays. L'Alberta a été l'une des premières provinces à avoir des centres d'appels uniques parce qu'on y compte des centaines de milliers de canalisations depuis longtemps. C'est en partie une question de détermination des besoins et d'information. Dans certaines régions du pays, ce n'est pas aussi clair que dans d'autres.

Nous faisons notre part à cet égard en essayant de communiquer de l'information par l'intermédiaire de la Canadian Common Ground Alliance. C'est la seule explication que je peux vous donner.

**Le sénateur MacDonald :** Évidemment, cela soulève une question, car il y a tout de même des conduites d'égout et des lignes électriques enfouies. Il faut faire un certain nombre de vérifications avant de creuser. Il y a toujours des travaux de construction en cours, et donc, quelque chose ne va pas et il faut régler cela.

Vous avez dit que la CCGA collaborait avec des partenaires régionaux pour établir un centre d'appels unique dans le Canada atlantique. Qui sont-ils? Représentent-ils le secteur public, le secteur privé, ou les deux? Qui sont-ils, étant donné qu'il n'y a pas de centre d'appels?

**M. Saad :** Sénateur, il s'agit en grande partie de représentants de l'industrie, tout comme l'ACPE. Je pense que certains d'entre eux sont venus témoigner devant votre comité, comme l'Association canadienne du gaz. Ce sont les partenaires avec lesquels nous collaborons.

L'Office national de l'énergie a aidé la Canadian Common Ground Alliance à ses débuts et continue de soutenir son développement. Des gouvernements ou des organismes gouvernementaux collaborent également.

**Le sénateur MacDonald :** Avez-vous une idée du temps qu'il faudra? À la lumière de ces discussions, a-t-on espoir qu'un centre d'appels unique sera établi?

**Mr. Saad:** We are advocating for the ultimate set-up of a One Call centre, which is a separate entity from the Canadian Common Ground Alliance. We do our best to promote that. I believe the Executive Director of the Canadian Common Ground Alliance, Mike Sullivan, whom you heard from earlier, is travelling regularly across the country to try to establish One Call centres. As you know, he's the President of the Alberta One-Call Corporation as well.

We certainly hope that will happen. Until recently, one of the big wins was Manitoba, which did not have a One Call centre until recently. That was at least partially as a result of the outreach done by the Canadian Common Ground Alliance.

**The Chair:** I have a couple of questions. I noticed that in your report you say that with the passage of the law in the U.S., damage to underground utilities plummeted by 40 per cent over four years. That's pretty astounding when you think about it. It certainly follows what you're saying — that it pays off big-time for industry.

Can you give me some sense of how long it took the U.S. to get a system like this in place, understanding that the population is 350 million and densely populated in so many areas, for example New York City. Can you tell me how many years they worked at this proposal until they finally got something in place to receive calls?

**Mr. Saad:** I'm not 100 per cent clear on the history. I know the legislation was in place in the mid-2000s. Since then, there have been progressive adoptions at the state level that have resulted in the benefits that you just pointed out.

Some areas in the U.S. have infrastructure that is as old as or older than Canada's is, so I imagine the recognition happened over a long period of time before that until it came to a head. I'm also unclear whether there was a specific trigger, such as a major accident, but the United States has had some very notable tragedies associated with underground infrastructure being struck.

**The Chair:** Your organization represents many of the larger pipeline companies. In regard to smaller companies drilling wells in northern Alberta or northern British Columbia, in a good year, it could be 15,000 to 20,000 wells with tie-ins to the main pipeline system.

Are those smaller companies that aren't members of CEPA or governed by the National Energy Board as enthusiastic about having a One Call system and paying for someone who might have to go out in the field 400 kilometres away to actually mark on a pipeline right-of-way before someone digs?

**M. Saad :** Nous prônons l'établissement d'un centre d'appels unique, qui est une entité distincte de la Canadian Common Ground Alliance. Nous faisons de notre mieux sur ce plan. Je crois que le directeur exécutif de la Canadian Common Ground Alliance, Mike Sullivan, qui a témoigné devant votre comité plus tôt, se déplace régulièrement partout au pays pour essayer d'établir des centres d'appels uniques. Comme vous le savez, il est également président de l'Alberta One-Call Corporation.

Nous espérons que cela se concrétisera. Encore dernièrement, l'un des gains les plus importants a été obtenu au Manitoba, qui, jusqu'à tout récemment, n'avait pas de centre d'appels unique. Cela a été possible en partie grâce au travail de communication de la Canadian Common Ground Alliance.

**Le président :** J'ai quelques questions à vous poser. J'ai remarqué que dans votre rapport, vous dites qu'aux États-Unis, l'adoption des dispositions législatives a fait chuter le nombre de dommages aux infrastructures souterraines de 40 p. 100 en quatre ans. C'est assez étonnant quand on y pense. Cela s'applique certainement à ce que vous dites — c'est très avantageux pour l'industrie.

Pouvez-vous me donner une idée du temps qu'il a fallu aux États-Unis pour mettre un tel système en place, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un pays de 350 millions d'habitants comprenant un grand nombre de régions fortement peuplées, comme celle de la ville de New York. Pouvez-vous me dire pendant combien d'années ils ont travaillé au projet avant de pouvoir mettre en place un centre d'appels?

**M. Saad :** Je ne connais pas tous les détails à ce sujet. Je sais que les dispositions ont été mises en œuvre au milieu des années 2000. Depuis, des mesures ont été adoptées au fil du temps dans les états, ce qui a mené aux effets positifs dont vous venez de parler.

Dans certaines régions des États-Unis, les infrastructures sont aussi vieilles ou même plus vieilles que celles du Canada. J'imagine donc qu'il a fallu que s'écoule une longue période avant que quelqu'un en ait l'idée. Je ne sais non plus s'il y a eu un élément déclencheur, comme un incident majeur, mais aux États-Unis, il y a eu d'importantes tragédies liées aux infrastructures souterraines.

**Le président :** Votre organisme représente bon nombre des plus grandes sociétés de pipeline. Pour ce qui est des petites entreprises qui forent des puits dans le nord de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, durant une bonne année, elles peuvent forer entre 15 000 et 20 000 puits et faire des raccordements au réseau pipelinier principal.

Les petites entreprises qui ne sont pas membres de l'ACPE ou qui ne relèvent pas de l'Office national de l'énergie sont-elles aussi pressées d'avoir un centre d'appels unique et de payer quelqu'un qui pourrait devoir parcourir 400 kilomètres pour délimiter l'endroit où passe un pipeline avant que ne commencent les travaux d'excavation?

**Mr. Saad:** There is an old saying: If you think safety is expensive, try an accident. It is from that philosophy that there is recognition.

Ultimately, the Canadian Association of Petroleum Producers represents a lot of those producers, and EPAC, the Explorers and Producers Association of Canada, represents the smaller producers. CAPP did recently join the Canadian Common Ground Alliance as well, so the indication of support is certainly there.

**The Chair:** That's good to know because for me, at least, coming from northeast B.C. and knowing how remote some of those areas are, that's important for me to know. I thank you for that.

Do you have a supplementary question, Senator Massicotte?

**Senator Massicotte:** Yes. Senator Neufeld raised an important point. If you look at the impact in the United States, there has been a 40 per cent reduction in incidents from the One Call service. This may be a stupid question, but wouldn't it obviously save your companies a lot of money rather than penalties if you offered \$10,000 to everyone who calls the centre? I'm sure nationally everybody would immediately agree.

**The Chair:** That's innovative thinking.

**Mr. Saad:** Certainly, senator, within a comprehensive program that first of all relies on information and education and awareness of safety and has a combination of carrots and sticks, I'm sure our industry would be prepared to play its part, as it has been, even more so in partnership with government.

**Senator Mitchell:** I asked about the cost to industry; no problem. There is a cost to municipalities. I understand the Canadian Common Ground Alliance is considering there is some threshold to which municipalities would actually be subsidized, that they don't get that many calls, anyway. Could you comment on that?

**Mr. Saad:** Not in detail, senator. But again, we certainly agree that we are in this together and we see the benefit of everybody participating. So whatever we can reasonably do to assess, just talking about our own members, certainly we would consider that very seriously.

**The Chair:** Thank you very much to both of you for your presentation and answers to questions. This was very interesting and certainly informative for our committee. Thank you very much. Again, we apologize for being late, but you know how it is when some politicians get talking in the chamber; we can't get them to stop so we can carry on with our committee meetings. You have a good evening.

**M. Saad :** Selon un vieux dicton, si vous croyez que les mesures de sécurité coûtent cher, imaginez ce que coûte un accident. C'est cette philosophie qui est à la base de cette prise de conscience.

Au bout du compte, l'Association canadienne de producteurs pétroliers représente un grand nombre de ces producteurs, et l'Association des explorateurs et des producteurs du Canada représente les petits producteurs. Récemment, l'ACPP s'est également jointe à la Canadian Common Ground Alliance, et il y a donc des signes d'appuis.

**Le président :** C'est bon à savoir, pour moi du moins, car je viens du nord de la Colombie-Britannique et je sais à quel point certaines de ces régions sont éloignées. Je vous remercie.

Avez-vous une autre question, sénateur Massicotte?

**Le sénateur Massicotte :** Oui. Le sénateur Neufeld a soulevé un point important. Aux États-Unis, la mise en place du service d'appel unique a fait chuter le nombre d'incidents de 40 p. 100. Ma question peut paraître stupide, mais vos entreprises n'économiseraient-elles pas beaucoup d'argent si l'on offrait plutôt 10 000 \$ à chaque personne qui fait un appel au centre? Je suis sûr que tout le monde au pays approuverait cela immédiatement.

**Le président :** C'est une idée novatrice.

**M. Saad :** Sénateur, dans le cadre d'un programme complet fondé avant tout sur l'information et la sensibilisation aux questions de sécurité et comprenant à la fois la carotte et le bâton, je suis sûr que notre industrie serait prête à apporter sa contribution, comme c'est le cas, et encore davantage en collaboration avec le gouvernement.

**Le sénateur Mitchell :** J'ai posé une question sur les coûts pour l'industrie; il n'y a aucun problème. Il y a des coûts pour les municipalités. Je crois comprendre que la Canadian Common Ground Alliance considère qu'il y a un seuil pour les subventions aux municipalités, qu'elles ne reçoivent pas autant d'appels, en tout cas. Pourriez-vous nous donner votre point de vue à cet égard?

**M. Saad :** Je ne pourrais pas vous en parler en détail, sénateur. Cependant, encore une fois, nous convenons que nous sommes dans le même bateau et nous considérons que c'est un avantage si tout le monde participe. Donc, tout ce que nous pouvons faire pour évaluer les choses, simplement en parlant de nos propres membres, nous prendrions cela très sérieusement en considération.

**Le président :** Je vous remercie tous les deux de votre exposé et de vos réponses à nos questions. C'était très intéressant et notre comité a appris des choses. Merci beaucoup. Nous nous excusons à nouveau du retard, mais vous savez ce que c'est lorsque des politiciens prennent la parole en Chambre; nous n'arrivons pas à les arrêter pour pouvoir tenir nos réunions de comité. Bonne soirée.

We are continuing our examination of the current state of One Call or Call Before You Dig programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

I am pleased to welcome our witnesses from the Canadian Electricity Association here in person with us today: Francis Bradley, Vice President, Policy Development; and Geoff Smith, Director, Government Relations.

Gentlemen, thank you so much for being here. We apologize to you also for keeping you a little bit later than what you thought, but not all is within our control. The floor is yours for your presentation, and then we will go to some questions and answers.

[Translation]

**Francis Bradley, Vice-President, Policy Development, Canadian Electricity Association:** Thank you, Mr. Chair. The Canadian Electricity Association is also known by its acronym, the CEA. The CEA is the national voice of electricity in Canada and has been since 1891.

Our association represents all industry stakeholders, including utility companies, energy traders and representatives from the full electricity value chain. This includes suppliers of equipment, technology, and services. CEA members provide electricity generation, transmission, and distribution services to industrial, commercial, residential, and institutional clients across the country.

[English]

I am pleased to be here today to speak to Canada's One Call programs, in particular, what's in it for the electricity sector going forward, an overview of underground electricity infrastructure, and CEA's stance on best practices surrounding Canada's One Call programs. Geoff?

**Geoff Smith, Director, Government Relations, Canadian Electricity Association:** A little now about the importance of the electricity system generally. Families across the country depend on reliable electricity every single minute of every day. Businesses from coast to coast depend on electricity to power offices, equipment, machinery in plants and factories and to support the development of new projects and ventures. As time goes on, we are all becoming more dependent on electricity to power our smartphones, TVs, vehicles and larger-scale economic projects.

As governments and businesses look to expand resource development projects across the country — an issue this committee is very familiar with — they'll expect safe and reliable electricity to be there, as it always has been, to power these initiatives forward. In short, electricity is the backbone of Canada's economy.

Nous continuons notre étude sur l'état actuel des programmes de centres d'appels uniques ou des programmes « appelez avant de creuser », qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

Je suis ravi d'accueillir nos témoins, qui représentent l'Association canadienne de l'électricité : M. Francis Bradley, vice-président de l'élaboration des politiques; et M. Geoff Smith, directeur des relations gouvernementales.

Messieurs, je vous remercie beaucoup de votre présence. Veuillez également nous excuser de vous avoir fait rester un peu plus tard que vous l'aviez prévu, mais tout ne dépend pas de notre volonté. Je vous cède la parole afin que vous nous présentiez votre exposé, et nous passerons aux questions par la suite.

[Français]

**Francis Bradley, vice-président, Élaboration des politiques, Association canadienne de l'électricité :** Merci, monsieur le président. L'Association canadienne de l'électricité est aussi connue sous le sigle de l'ACE. L'ACE est le porte-parole de l'industrie de l'électricité au Canada, et ce, depuis 1891.

Notre association regroupe tous les acteurs de l'industrie, notamment les entreprises d'électricité, les négociants en énergie et tous les acteurs de la chaîne de valeurs de l'électricité comme les fournisseurs d'équipement de technologie et de services. Les membres de l'ACE fournissent des services de production, de transports et de distribution d'énergie électrique à des clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels partout au Canada.

[Traduction]

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour discuter des programmes de centres d'appels uniques, en particulier de leurs avantages pour l'industrie de l'électricité, et de vous donner un aperçu des infrastructures de l'électricité sous terre ainsi que le point de vue de l'ACÉ sur les pratiques exemplaires concernant les programmes de centres d'appels uniques. Geoff?

**Geoff Smith, directeur, Relations gouvernementales, Association canadienne de l'électricité :** Je vais maintenant vous parler un peu de la place importante qu'occupe le réseau électrique en général. Partout au pays, les familles dépendent d'un réseau électrique fiable en tout temps. Toutes les entreprises dépendent de l'électricité pour faire fonctionner leurs bureaux, leur équipement, les machines de leurs usines et pour créer de nouveaux projets. Avec le temps, nous dépendons de plus en plus de l'électricité pour utiliser nos téléphones intelligents, nos télévisions et nos véhicules et pour réaliser des projets économiques à grande échelle.

Les gouvernements et les entreprises cherchent à élargir des projets de développement de ressources au pays — un sujet que le comité connaît très bien — et ils s'attendent à avoir accès à un réseau électrique sécuritaire et fiable, comme cela a toujours été le cas, pour réaliser ces initiatives. Bref, l'électricité est la base de l'économie du Canada.

However, most of Canada's electrical power grid was built over 25 years ago and intended to serve a population of around 20 million people. Today, we are at 34 million plus and increasingly dependent on electricity.

As an industry, we are up to this challenge and we are embarking on an ambitious and transformative project to bring Canada's electricity infrastructure in line with the needs and technology of the 21st century. The Conference Board of Canada tells us that investments of around \$350 billion will be required over the next 20 years. It's a huge investment, but it has huge potential to create an average of 156,000 jobs each year within that time period.

With Canadians using more and more electricity and governments looking to expand resource development, electricity infrastructure renewal is vital to ensuring Canada's grid can meet the increasing demand, and essential to this transformation is the need for the system itself to be safe and secure.

I'll turn it back over to Francis to give you a bit of an overview of our grid and specifically how much of it is above ground and, for the purposes of what you're talking about today, below ground.

**Mr. Bradley:** You are all probably familiar with what an electric power line looks like. In Canada, in most places, there are two types of lines. Outside of the city centres, in rural areas or by highways, the larger power lines you see are transmission lines. Transmission lines have a high voltage and bring base load power to towns and cities. The second type is distribution lines. They have a lower voltage and are the ones within cities and towns, the ones you might see outside your home, the ones that actually bring power to the end customer.

Here is a quick overview of how much of this infrastructure is below ground. In 2012, Canada's distribution lines that were buried underground covered just above 143,000 kilometres across the country. That's only about 14 per cent of all distribution lines in Canada, as there were estimated to be over 876,000 kilometres of overhead distribution lines in that same year. In 2012, Ontario had around 43,000 kilometres of lines underground, which is about 22 per cent of all power lines, and 7.8 of all of Manitoba Hydro lines are underground, according to their 2012 annual report. Hydro-Québec estimates that about 9 per cent of their distribution lines are below ground. The main reason most of Canada's electricity infrastructure can be found above ground is that at the time it was cost-effective and easier to maintain.

As much of Canada's electricity infrastructure is above ground, we focus a lot of resources and assets protecting this infrastructure. At CEA, for example, we've had a number of initiatives to protect our grid and warn of the dangers of tampering with this powerful infrastructure. These include the creation of a series of videos under our occupational health and

Toutefois, la plupart des réseaux électriques du pays ont été construits il y a plus de 25 ans et ils devaient servir à une population d'environ 20 millions de personnes. Aujourd'hui, nous sommes plus de 34 millions de Canadiens et nous dépendons de plus en plus de l'électricité.

Notre industrie est prête à relever le défi et nous nous lançons dans un projet ambitieux et déterminant visant à adapter notre infrastructure électrique aux besoins et à la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Conference Board of Canada nous dit qu'il faudra investir environ 350 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. C'est un montant énorme, mais il offre d'immenses possibilités de créer en moyenne 156 000 emplois chaque année au cours de cette période.

Les Canadiens consomment de plus en plus d'électricité et les gouvernements cherchent à intensifier la mise en valeur des ressources. Le renouvellement de l'infrastructure électrique est donc indispensable au Canada pour que son réseau réponde à la demande croissante, ce qui ne peut se faire que si le système lui-même est sûr et sécurisé.

Francis donnera un aperçu de notre réseau et dira précisément, pour les besoins de l'étude d'aujourd'hui, dans quelle proportion il est aérien et souterrain.

**M. Bradley :** Vous savez probablement tous à quoi ressemble une ligne électrique. Presque partout au Canada, il y en a deux types. À l'extérieur des grands centres, à la campagne ou près des routes, les lignes haute tension servent au transport de l'énergie de base aux villes. Quant aux lignes de distribution basse tension, elles se trouvent dans les villes, où elles apportent l'électricité au consommateur final. Elles pourraient être visibles depuis votre maison.

Voici un bref aperçu de la proportion souterraine de cette infrastructure. Au Canada, en 2012, un peu plus de 143 000 kilomètres de lignes de distribution étaient enfouies, soit environ 14 p. 100 du total national, puisqu'on estimait à 876 000 kilomètres la longueur des lignes de distribution aériennes. En Ontario, 43 000 kilomètres de lignes étaient souterraines, soit 22 p. 100 de toutes les lignes électriques. D'après le rapport annuel de 2012 d'Hydro Manitoba, 7,8 p. 100 de toutes les lignes de cette société étaient souterraines. Hydro Québec estime qu'environ 9 p. 100 de ses lignes de distribution sont souterraines. L'infrastructure électrique canadienne est surtout aérienne parce que, à l'époque, c'était plus économique et d'un entretien plus facile.

Comme une grande partie de l'infrastructure électrique canadienne est aérienne, nous consacrons beaucoup de ressources et d'équipement à sa protection. Notre association, par exemple, a lancé un certain nombre d'initiatives pour protéger notre réseau et informer les gens sur les dangers de toucher à cette infrastructure très énergétique. On a ainsi créé une série de vidéos,

safety program called *Electricity the Invisible Killer*. I have a couple of samples here. We brought props.

Most recently, CEA launched a policy paper on the issue of copper theft from electricity facilities. This is an issue that's dangerous, expensive and a threat to reliability. The paper outlines the issue and provides four recommendations to deter copper thefts across the country.

Recently, given some extreme weather events like the ice storm in southern Ontario in December, there's been discussion about moving all lines underground. However, what most people are unaware of is that the cost of doing so would in many cases be astronomical. For example, after the ice storm in Toronto, Toronto Hydro released a preliminary estimate of the cost to bury all electricity infrastructure for the city of Toronto. This was estimated to cost approximately \$15 billion — in other words, a 300 per cent increase to customer electricity rates. It's generally estimated that burying power lines costs roughly \$1 million per mile. However, geography and population density of the service area can half that cost or triple it. As such, burying all power lines would be quite a costly venture.

At the same time, however, the number of underground lines is increasing as utilities across the country are equipping new subdivisions with underground structure. In fact, Hydro Ottawa, for example, notes that all new subdivisions are equipped with underground power lines, as it's mandated by the City of Ottawa through an agreement between the city and the developer. Utilities also continue to work with municipalities across the country to enhance cooperation around large-scale projects that may allow them to move infrastructure underground in a more cost-effective manner. Given the increasing amount of electricity infrastructure being installed underground, CEA and our members are turning more of our attention and resources to protecting this infrastructure.

I will now hand it back over to Geoff to talk about CEA's position on Canada's One Call programs.

**Mr. Smith:** With utilities installing more and more infrastructure underground, obviously we believe we must do all that we can to protect it and ensure the safety of those around it and those who use it. Interference with electricity infrastructure, either above or below ground, causes inconvenience for families and obviously can lead to significant losses for businesses across the country. I mentioned it can be extremely dangerous, even deadly, for utility workers, emergency first responders and residents, so this is a top priority for both above and below ground infrastructure.

Given that underground lines are increasingly being installed in housing subdivisions, they have a higher likelihood of being susceptible to third-party damage. An example would be an owner of a newly built home would be eager to undertake various

dans le cadre de notre programme d'hygiène et de sécurité au travail intitulé *L'électricité... Le tueur invisible*. J'ai ici quelques échantillons. Nous avons apporté des accessoires.

Dernièrement, notre association a publié un énoncé de principes sur les vols de cuivre dans les installations électriques. Ce problème, qui est dangereux et coûteux, présente une menace pour la fiabilité du système. Le document expose la nature du problème et énonce quatre recommandations pour décourager ces vols au pays.

Récemment, certains paroxysmes météorologiques comme la tempête de verglas qui a touché le sud de l'Ontario, en décembre dernier, ont reposé la question de l'enfouissement de toutes les lignes. Mais la plupart des gens ignorent que le coût de ces travaux serait souvent astronomique. À Toronto, par exemple, Toronto Hydro a publié une estimation préliminaire des coûts de l'enfouissement de toutes les infrastructures électriques de cette ville : 15 milliards de dollars avec, à la clé, une majoration de 300 p. 100 de la facture du consommateur. En général, on estime le coût de l'opération à peu près à 1 million de dollars par mille. Cependant, la géographie et la densité démographique dans la région desservie peuvent réduire les coûts de moitié ou les multiplier par trois. En soi, l'enfouissement de toutes les lignes de transport d'électricité serait très coûteux.

Dans le même temps, cependant, le nombre de lignes souterraines augmente, puisque les distributeurs d'électricité de partout au pays équiperont les nouveaux lotissements avec du matériel souterrain. En fait, Hydro Ottawa, par exemple, fait remarquer que tous les nouveaux lotissements sont dotés de lignes souterraines, comme l'exige la ville d'Ottawa, après entente avec les lotisseurs. Les distributeurs d'électricité continuent aussi à collaborer avec les municipalités de partout au pays pour augmenter la coopération aux projets à grande échelle qui permettraient un enfouissement plus économique. Comme de plus en plus d'infrastructures électriques sont enfouies, notre association et ses membres consacrent plus d'attention et de ressources à leur protection.

Je cède de nouveau la parole à Geoff pour qu'il parle de la position de l'association sur les centres d'appels uniques.

**M. Smith :** Comme les fournisseurs d'électricité enfouissent de plus en plus leurs infrastructures, nous croyons, évidemment, que nous devons faire tout notre possible pour les protéger et assurer la sécurité du voisinage et des utilisateurs. Les atteintes aux installations aériennes ou souterraines présentent des inconvénients pour les familles et, manifestement, elles peuvent causer des pertes notables aux entreprises de partout au pays. J'ai dit que cela pouvait être extrêmement dangereux, voire mortel, pour les travailleurs des services publics, les premiers intervenants en cas d'urgence et les habitants. C'est donc une priorité importante pour les deux types d'infrastructures.

Comme, de plus en plus, on enfouit les lignes dans les lotissements, la probabilité de dommages par des tiers est plus grande. Par exemple, le propriétaire d'une maison neuve pourrait être pressé d'entreprendre divers travaux, comme la pose de



projects, installing fences, decks, pools, landscaping, things that require excavation. As such, it's critical that local developers and homeowners know the dangers of digging and where our electricity infrastructure is buried. Outside of new subdivisions, buried infrastructure is most commonly found similarly in densely populated areas where a lot of the same construction and work occurs, so less so, obviously, in rural areas of Canada.

Our members are working with local governments and developers to ensure safe practices and that all relevant information is available when excavation is taking place near buried power lines. We believe that the Call or Click Before You Dig programs in the various provinces and the new federal initiative are very effective in reducing third-party damages. Primarily, increased awareness of these programs is key, and the dangers of failing to call or click before digging must be known.

Given CEA members' involvement with these programs throughout Canada and the increasing amount of electricity infrastructure being buried, we have joined the Canadian Common Ground Alliance. Francis is a recent addition to the board of directors. We are a fairly recent addition to the group, but we're enthusiastic about getting involved. While obviously the underground infrastructure is a little less in terms of our total infrastructure, we are at the table and want to be there.

Working with these partners, we want to be part of Canada's unified damage prevention voice, so we're contributing to the work of the CCGA in a number of areas: enhanced communications to achieve broader awareness about how and who to contact before you dig and how easily this information is available in the technological age; the establishment of contact centres and online services in all jurisdictions, and obviously there is some work to do there; and legislation that is similar to what was adopted in Ontario recently that will require the location of buried infrastructure before any excavation is undertaken.

We are pleased to be working together on the issues with our partners in the CCGA. I believe we can help ensure and enhance not only the safety of the public but also the reliability of the system.

**Mr. Bradley:** Moving forward, as Canada's electric utilities upgrade and renew Canada's electricity infrastructure to ensure it continues to be the reliable source that we've come to count on, we will look at new and innovative ways to protect all infrastructure above and below ground. As such, I want to thank you for taking the time to look into and report on this issue. The protection of this infrastructure is important not only

clôtures, l'installation d'une terrasse ou d'une piscine, l'aménagement paysager, qui exigent tous de creuser le sol. Il est donc indispensable aux lotisseurs et aux propriétaires de connaître les dangers qui en découlent et l'emplacement de l'infrastructure électrique enfouie. À l'extérieur des nouveaux lotissements, on trouve le plus souvent des infrastructures enfouies dans les secteurs densément peuplés, où beaucoup de construction et d'autres travaux se font en série. C'est donc, évidemment, beaucoup moins le cas en milieu rural.

Nos membres collaborent avec les autorités locales et les lotisseurs pour développer des habitudes de prudence et pour mettre à la disposition des intéressés tous les renseignements utiles quand des travaux de creusage ont lieu à proximité de lignes électriques enfouies. Nous croyons que les programmes « Appeler ou cliquer avant de creuser » mis en place dans les diverses provinces et que la nouvelle initiative fédérale permettent de réduire très efficacement les dommages causés par des tiers. La recette, avant tout, est une sensibilisation accrue à ces programmes, et il faut faire connaître les dangers attribuables à l'omission d'appeler ou de cliquer avant de creuser.

La participation des membres de notre association à ces programmes, partout au Canada, et la proportion croissante de l'infrastructure électrique enfouie nous ont amenés à adhérer à la Canadian Common Ground Alliance. Francis vient d'être appelé au conseil d'administration. Nous sommes assez nouveaux dans ce groupe, mais nous sommes très enthousiasmés à l'idée de participer à ses activités. Même si, visiblement, l'infrastructure souterraine représente peu par rapport à l'ensemble, nous sommes là où nous voulons être.

Nous voulons joindre notre voix à celle de nos partenaires canadiens pour aider à prévenir les dommages. Nous contribuons donc au travail de l'alliance dans un certain nombre de domaines : amélioration des communications pour sensibiliser plus de gens à la marche à suivre avant de creuser et annoncer à quel point il est facile d'obtenir cette information en cette ère technologique; création de centres d'appels et de services en ligne dans toutes les provinces et tous les territoires, ce qui, visiblement, n'est pas un travail terminé; adoption de lois semblables à celles qui ont été adoptées dernièrement en Ontario et qui exigeront la localisation des infrastructures enfouies avant tout travail d'excavation.

Nous sommes heureux de collaborer avec nos partenaires de l'alliance à la résolution de ces problèmes. Je crois que nous pouvons contribuer à assurer et à augmenter non seulement la sécurité du public, mais, aussi, la fiabilité du système.

**M. Bradley :** À partir de maintenant, à mesure que les fournisseurs canadiens d'électricité amélioreront et renouvelleront l'infrastructure électrique pour qu'elle reste la source fiable qu'elle est devenue pour nous, nous chercherons des méthodes nouvelles et innovantes pour en protéger les parties aériennes comme les souterraines. C'est pourquoi je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps d'examiner ce problème en vue de

for system reliability but also for the safety of Canadians, so your leadership on this issue is very valuable.

[*Translation*]

As the newest member of CCGA, I also ask you all for your support and cooperation on the ventures we take on as a group to best implement the one-call programs in Canada. I believe we can all agree that any step towards a safer country and more reliable systems is a good step.

[*English*]

Thank you, Mr. Chair, for the opportunity to present here at the committee. We look forward to taking your questions to further this important discussion.

**The Chair:** Thank you very much for your presentations. We will begin with Senator Mitchell.

**Senator Mitchell:** Thanks a lot. It's great to have you here. Just to confirm, you are good with legislation that would make this activity mandatory both for clickers and for the participation of infrastructure owners as well?

**Mr. Bradley:** Extending the Ontario model to other jurisdictions?

**Senator Mitchell:** Yes.

**Mr. Bradley:** Absolutely.

**Senator Mitchell:** This is a technical question that shows my naivety about these things, but would it be easier to detect electrical lines than other infrastructure because there is power running through them?

**Mr. Bradley:** No, it would be pretty much the same. What you're detecting is metal. Whether it's an electricity line or a pipeline, it's metallic. In fact, when some infrastructure that isn't metallic is put underground, they actually will wrap a wire around it so that it can be detected.

**Senator Mitchell:** My final question would be along those lines. To further the technology question, can you imagine a future 10, 20 or 25 years from now where it's just infinitely easy to find things underground? There are GPS locaters. Is that progressing in your industry and industry generally, like my stud finder that I can buy at Canadian Tire?

**Mr. Bradley:** I think that could be certainly a possibility in the future. Ten years ago, nobody imagined that we would have GPS in our phones that would give us the kind of capabilities that we have there. As I say, we know, at least on the electricity side, where this infrastructure is. We have methods to be able to locate

produire à ce sujet un rapport. Il importe de protéger cette infrastructure, non seulement pour assurer la fiabilité du système, mais aussi pour assurer la sécurité des Canadiens. L'initiative que vous avez prise est donc très utile.

[*Français*]

À titre de membre le plus récent du conseil d'administration de la CCGA, je sollicite également votre aide et votre coopération dans le cadre des nouveaux projets que nous entreprenons en tant que groupe pour favoriser une mise en œuvre optimale des programmes de centres d'appels uniques au Canada. Je suis certain que nous sommes tous d'avis que chaque pas vers un pays plus sécuritaire et des réseaux plus fiables est un pas capital.

[*Traduction*]

Je vous remercie, monsieur le président, de nous avoir accordé l'occasion de livrer notre exposé devant le comité. Nous avons hâte de répondre à vos questions, pour poursuivre cette discussion importante.

**Le président :** Merci beaucoup pour vos exposés. Le premier intervenant sera le sénateur Mitchell.

**Le sénateur Mitchell :** Merci beaucoup. Je suis très heureux que vous soyez ici. Simplement pour que vous me confirmiez votre position, êtes-vous d'accord avec la loi qui rendrait obligatoire cette activité pour ceux qui possèdent un ordinateur et, aussi, les propriétaires d'infrastructures?

**M. Bradley :** Vous parlez de l'adoption du modèle ontarien dans les autres provinces et territoires?

**Le sénateur Mitchell :** Oui.

**M. Bradley :** Absolument.

**Le sénateur Mitchell :** Voici une question technique qui montre mon ignorance : ne serait-il pas plus facile de détecter les lignes électriques que les autres infrastructures, à cause du courant qui y passe?

**M. Bradley :** Non. La difficulté serait à peu près la même. C'est le métal qu'on détecte. Que ce soit une ligne électrique ou un pipeline, c'est du métal. En fait, quand on enfouit une infrastructure non métallique, on l'entoure d'un fil métallique pour pouvoir ensuite la détecter.

**Le sénateur Mitchell :** Dernière question pour creuser l'aspect technique : Dans 10 à 25 ans, sera-t-il d'après vous infiniment plus facile de trouver les objets enfouis dans le sol? Nous avons les systèmes de localisation GPS. Est-ce que cela évolue dans votre industrie et dans l'industrie en général comme le bidule que je peux acheter chez Canadian Tire pour trouver des montants dans un mur?

**M. Bradley :** C'est certainement un futur possible. Il y a 10 ans, personne n'imaginait que nos téléphones seraient dotés d'un GPS avec toutes les possibilités qui en découlent pour nous. Comme je dis, nous savons, au moins dans le domaine de l'électricité, où l'infrastructure électrique se trouve. Des méthodes permettent de

it accurately. The question is to what degree that would become tools that will be available more broadly to people outside our industry. It would be interesting to see, as you say, decades into the future, what that looks like.

**Mr. Smith:** Obviously with any technological advancement, on one hand there's convenience, but the security elements that would be involved at a certain level among the grid would have to be part of that equation as well. There is obviously some critical infrastructure that we don't want a cellphone app to be able to find, such as a key distribution point, so that would be a balance we'd have to find.

**Mr. Bradley:** The critical bulk power system is not underground. The transmission and distribution substations are not underground, for technical reasons more than anything else.

[Translation]

**Senator Boisvenu:** Good afternoon. Are you related to the Abitibi Bradleys who were in mining and forestry?

**Mr. Bradley:** No.

**Senator Boisvenu:** I want to thank you very much for being here and I congratulate you on your excellent French. Mr. Smith, thank you for coming as well.

The ice storm in Quebec made the front pages all over the world and cost Hydro-Québec almost a billion dollars as it had to strengthen its distribution network. Since that time, the debate is not whether it is normal to have such a vast system of electricity distribution that extends from the large northern power plants right to people's homes; a network of overhead lines rather than an underground one.

Several Quebec cities have been built more recently, such as Varennes, where the entire electrical network is underground for esthetic reasons and also for practical reasons, because with global warming people are thinking about scenarios like ice storms; there could be another ice storm and it could have very damaging effects on the distribution network. However, burying the network causes other problems such as a break in networks when people dig without calling or without knowing where the wires are buried.

Given those two issues, that is to say a more intensive effort to bury wires and to have a more or less effective alert system, how do you think we can optimize prevention in future? Especially as concerns electricity, where there is quite an obvious danger of people digging and coming into contact with high voltage systems?

**Mr. Bradley:** Yes. If we take the Ottawa example that was mentioned, the same process applies, the one that exists in other communities, in Quebec and elsewhere.

les localiser avec précision. La question est de savoir dans quelle mesure elles se répandraient à l'extérieur de notre industrie. Il serait intéressant de prévoir, plusieurs décennies d'avance, à quoi cela ressemblerait.

**M. Smith :** Visiblement, tout progrès technologique comporte un aspect pratique, mais il faudrait aussi tenir compte de l'aspect sécurité, qui interviendrait à un certain niveau dans le réseau. De toute évidence, il y a des infrastructures stratégiques que nous ne tenons pas à ce qu'un téléphone cellulaire puisse localiser, par exemple un point névralgique de distribution. Il y aurait donc un équilibre à établir.

**M. Bradley :** Le réseau essentiel de production et de transport d'électricité n'est pas souterrain. Les sous-stations de transport et de distribution ne sont pas souterraines, pour des raisons techniques surtout.

[Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Bonjour. Avez-vous un lien de parenté avec les Bradley de l'Abitibi qui œuvraient dans le milieu des ressources minières et forestières?

**M. Bradley :** Non.

**Le sénateur Boisvenu :** Je vous remercie beaucoup d'être ici et je vous félicite pour votre excellent français. Monsieur Smith, merci d'être ici également.

La tempête de verglas au Québec a fait les manchettes à travers le monde et a coûté presque un milliard de dollars à Hydro-Québec pour qu'elle renforce son réseau de distribution. Depuis ce temps, le débat n'est pas de savoir s'il est normal d'avoir un système aussi vaste de distribution d'électricité qui s'étend des grandes centrales du Nord jusqu'aux domiciles; un réseau aérien plutôt que sous-terrain.

Plusieurs villes québécoises ont été construites plus récemment, comme Varennes où tout le réseau électrique a été enfoui pour des raisons esthétiques et aussi pour des raisons pratiques parce qu'avec l'avènement du réchauffement de la planète, on pense à des scénarios comme le verglas; la tempête pourrait se reproduire et cela pourrait avoir des effets néfastes sur le réseau de distribution. En même temps, l'enfouissement apporte d'autres problèmes comme la rupture des réseaux lorsque les gens creusent sans aviser ou sans savoir où se trouvent ces réseaux.

À partir de ces deux problématiques, c'est-à-dire d'enfouir de façon plus intensive nos réseaux et d'avoir un système d'alerte plus ou moins efficace, comment voyez-vous l'avenir dans l'optique d'une meilleure approche préventive? Surtout dans le domaine de l'électricité où il y a un danger assez évident d'aller creuser et de déterrer des réseaux à haut voltage?

**M. Bradley :** Oui. Si nous prenons l'exemple mentionné à Ottawa, il s'agit du même processus qui existe dans d'autres communautés au Québec et ailleurs.

[English]

When we've got new subdivisions coming in — when you're building from scratch — there's a tendency to build those systems underground. On a go-forward basis, when we're looking at new communities being built, we will see that go underground.

But, again, it's the distribution system that's being undergrounded; it's not the transmission system. If you recall, the most striking images from the ice storm in 1998 were the transmission towers that were crushed and gone to the ground. There are challenges to be able to move transmission underground. There are thermal issues and there are a lot of engineering issues that come into play. You can do it as if you have a DC as opposed to an AC system; you don't have the same heat issues. But you will always have that challenge with respect to the bulk transmission system that will, in most cases, remain above ground.

One of the reasons we are increasingly interested and why we've joined the Canadian Common Ground Alliance is precisely what you identified there: the new communities that are now under-grounding, so more and more of our infrastructure will be below ground on the distribution side.

[Translation]

**Senator Boisvenu:** Is the call-before-you-dig reflex more developed among the owners of overhead networks, or underground ones?

**Mr. Bradley:** It might be more interesting to speak to our members to find out about their experiences and compare, for instance, the older downtown areas in certain places where they have overhead systems, as opposed to new subdivisions. I think it is possible, but we do not have that information.

[English]

**The Chair:** What experience has the Canadian Electricity Association had with underground wires that are now in place being disturbed by someone not calling before they dig? Is it a lot compared to pipelines? For instance, pipelines tell us the biggest percentages of problems they have are third-party. What's your experience with the electrical lines that are underground?

**Mr. Bradley:** We have the same issues, though it doesn't happen quite so frequently because more of our infrastructure is above ground. It is not in all circumstances, but what tends to happen is that a backhoe that may not have called before digging would hit an overhead power line on the way into its site.

But our members are actively participating in these initiatives because they do work and reduce the amount of equipment they have to then go in and repair as a result of these things happening.

In the end, these are costs that wind up being borne by the ratepayer, so it is to the benefit of the ratepayer for us to ensure that we reduce those events.

[Traduction]

Dans les nouveaux lotissements, quand on construit à partir de zéro, on a tendance à favoriser l'enfouissement. À partir de maintenant, dans les nouveaux quartiers, l'infrastructure sera souterraine.

Mais encore une fois, c'est le réseau de distribution qui est enfoui et non le réseau de transport. Si vous vous rappelez les images les plus frappantes de la tempête de verglas de 1998, c'était celles des pylônes écrasés au sol. Le transport souterrain présente des difficultés, des problèmes thermiques et beaucoup de problèmes d'ingénierie. C'est possible comme si on avait un système à courant continu plutôt qu'alternatif; les problèmes thermiques ne sont pas les mêmes. Les lignes de transport d'électricité présenteront toujours cette difficulté, et la plupart resteront aériennes.

L'une des raisons pour lesquelles nous nous intéressons de plus en plus au problème et que nous avons adhéré à l'Alliance est précisément celle que vous avez trouvée : l'enfouissement des infrastructures dans les nouveaux lotissements et, à partir de maintenant, d'une proportion de plus en plus grande de notre réseau de distribution.

[Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Est-ce que le réflexe d'aviser avant de creuser est plus développé chez les propriétaires de réseaux aériens ou souterrains?

**M. Bradley :** Ce serait peut-être intéressant de parler à nos membres pour connaître leurs expériences et comparer, par exemple, le vieux centre-ville dans certains secteurs où le système est aérien comparativement aux nouvelles subdivisions. J'ai l'impression que c'est possible, mais on n'a pas ces indications.

[Traduction]

**Le président :** Quelle expérience votre association a-t-elle des lignes enfouies qu'endommagement quelqu'un qui ne s'est pas renseigné avant de creuser? Est-elle plus grande que dans le secteur de pipelines? Par exemple, les propriétaires de pipelines nous disent que le taux le plus élevé de problèmes qu'ils éprouvent est imputable à des tiers. Quelle est votre expérience en ce qui concerne les lignes électriques enfouies?

**M. Bradley :** Les problèmes sont les mêmes, mais pas si fréquents, parce que notre infrastructure est surtout aérienne. Ce qui arrive souvent, mais pas toujours, c'est l'accrochage d'une ligne électrique aérienne par une rétrocaveuse se rendant au chantier, mais dont le conducteur n'a peut-être pas fait l'appel nécessaire.

Cependant, nos membres participent activement à ces initiatives, parce que ça marche et que ça permet de réduire le nombre de réparations après ce genre d'incident.

En fin de compte, on finit par refiler les coûts au consommateur. En veillant à réduire le nombre d'incidents, nous l'en faisons profiter.

**The Chair:** Could you give us some sense of how many underground power lines are hit in a year? Do you have any of that information across the country? You represent everything across the country, so there's lots of buried infrastructure, especially distribution. I'm quite familiar with British Columbia, and there's a fair amount of buried transmission line, especially into the centre of a large city, such as Vancouver.

Do you have any idea of what percentage? Is it a lot in a year, or do you maybe just get two strikes in a year or what? Is there some number we can deal with? If you don't have the answer, we're quite happy to have you get back to the clerk with it.

**Mr. Bradley:** We will do that. We can quickly get that information from our member companies, and we'll provide that information back to the clerk for the report of this committee.

**The Chair:** That would be very good, because that would help us in our report.

**Mr. Bradley:** Absolutely.

**Senator Massicotte:** I didn't have my hand raised but I can come up with a quick question.

**The Chair:** That's fine.

**Senator Massicotte:** I'm trying to help the chair.

[Translation]

You said that a metal wire had to be put in so as to be able to identify sewer or water pipes. Is technology sufficiently advanced to allow people to not have to file plans and can we depend only on identification? Especially when you buy a residential house, because small contractors are often the ones who do that kind of work, and it is common practice to not file the "as-built plans." They just depend on the plans that were filed with the city.

**Mr. Bradley:** That question should be put to an engineer. It is a very good question.

[English]

I do not wear the metal ring on my pinky. That would be a question for somebody on the engineering side. My limited understanding of that, though, is that you wouldn't want to lean exclusively on those readings, because you will get false positives because there are other metallic things in the ground. So it's a combination of the two.

**Senator Massicotte:** But the initial plans would be a very good approximation of where the pipes are. So they encounter rock or something. If the technology is reasonably good, that could work. I think the major problem with the whole idea is that if you're requiring these contractors to file as-built plans, it is quite expensive and not organized to do so.

**Le président :** Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de lignes souterraines endommagées au cours d'une année? Avez-vous des données pour l'ensemble du pays? Vous représentez tout le secteur à l'échelle du pays. Il y a beaucoup de lignes enfouies, particulièrement de distribution. Je connais très bien la situation de la Colombie-Britannique, où on trouve un assez grand nombre de lignes de transport enfouies, particulièrement dans le centre d'une grande ville comme Vancouver.

Avez-vous une idée du pourcentage? Est-il élevé, annuellement, ou n'est-il que de deux incidents au maximum? Avez-vous des chiffres? Si vous n'avez pas la réponse, nous serons très heureux de ceux que vous communiquerez plus tard à notre greffière.

**M. Bradley :** C'est ce que nous ferons. Nous pouvons obtenir rapidement cette information de nos membres et nous la communiquerons ensuite à la greffière, pour le comité.

**Le président :** Ce sera parfait, parce que ce sera pour notre rapport.

**M. Bradley :** Absolument!

**Le sénateur Massicotte :** Je n'avais pas la main levée, mais je peux poser rapidement une question.

**Le président :** C'est bon.

**Le sénateur Massicotte :** J'essaie d'aider le président.

[Français]

Vous avez dit qu'il faut mettre un fil de métal pour permettre d'identifier les tuyaux d'égouts ou d'eau. La technologie est-elle suffisamment avancée pour qu'on puisse se permettre de ne pas déposer de plans et se fier uniquement à l'identification? Surtout pour acheter une maison résidentielle, parce que ce sont souvent des petits entrepreneurs qui font ces travaux, et c'est pratique courante de ne pas déposer les « as-built plans ». Ils demeurent toujours avec les plans soumis à la ville.

**M. Bradley :** Cette question devrait être posée à un ingénieur. C'est une très bonne question.

[Traduction]

Je ne porte pas la bague d'ingénieur. C'est une question pour quelqu'un de la profession. Mais le peu que j'en sais est qu'on ne voudrait pas se fier exclusivement à ces méthodes, parce qu'on obtient des faux positifs, en raison de la présence d'autres objets métalliques dans le sol. Il faut donc combiner les deux.

**Le sénateur Massicotte :** Mais les plans initiaux permettraient une excellente approximation de l'emplacement des tuyaux. Ils tombent alors sur de la roche ou autre chose. Si la technique est assez précise, elle pourrait fonctionner. Je pense que le principal problème, avec cette idée, est que l'archivage des plans de l'ouvrage fini est très coûteux pour les entrepreneurs et qu'ils ne sont pas organisés pour le faire.

So if that technology was good enough that they could rely upon the original plans and, with the technology, identify some small deviations, that would seem to work.

**Mr. Bradley:** That was essentially what my colleague from CEPA was describing a little earlier this evening when he was talking specifically about when a locate occurs. They do both in that they don't simply spike the ground based upon the ground; they spike the ground based on the locate.

**Senator Massicotte:** He was suggesting that we need to file as-built plans, and that's a major hurdle for these contractors and even for large commercial property owners.

**Mr. Bradley:** Right.

**The Chair:** That ends our questions for this evening. Thank you very much. I appreciate your time, and we're sorry we kept you a little bit later than we normally would have, but we appreciate your input very much. We'll be back to you if we have other questions.

**Mr. Bradley:** Thank you, Mr. Chair. We will provide that information to the clerk.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, March 27, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:46 a.m. to study the current state of "One Call" programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

**Senator Richard Neufeld** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Welcome to this meeting of the Senate Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia in the Senate and I'm chair of the committee. I welcome honourable senators, any members of the public with us in the room and viewers across the country who are watching on television.

As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and also available via the web cast on the [sen.parl.gc.ca](http://sen.parl.gc.ca) website. You may also find more information on the schedule of witnesses on the website under "Senate Committees."

I will now ask the senators around the table to introduce themselves. I will begin with the senator to my right, from Alberta, Senator Grant Mitchell.

**Senator MacDonald:** Senator Michael L. MacDonald, Nova Scotia.

**Senator Massicotte:** Paul Massicotte, Quebec.

Donc, si la technique était suffisamment bonne pour qu'on puisse se fier aux plans d'origine et, grâce à la technologie, percevoir les petits écarts, cela semblerait fonctionner.

**M. Bradley :** C'était essentiellement ce que mon collègue de l'Association canadienne de pipelines d'énergie décrivait, un peu plus tôt ce soir, relativement au travail de localisation. On emploie les deux. On ne sonde pas seulement le sol en fonction de sa configuration, on le fait d'après la localisation.

**Le sénateur Massicotte :** Il laissait entendre que nous devons archiver les plans de l'ouvrage terminé, ce qui est un gros embêtement pour ces entrepreneurs et même pour les propriétaires de gros centres commerciaux.

**M. Bradley :** C'est exact.

**Le président :** C'est tout pour ce soir. Merci beaucoup. Je vous suis reconnaissant du temps que vous nous avez accordé, et je suis désolé de vous avoir retenu un peu plus longtemps que nous aurions dû normalement, mais votre contribution a été très utile. Si nous avons d'autres questions, nous communiquerons de nouveau avec vous.

**M. Bradley :** Merci, monsieur le président. Nous communiquerons l'information à votre greffière.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 27 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 46, pour étudier l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines.

**Le sénateur Richard Neufeld** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la Colombie-Britannique et je suis le président du comité. Je souhaite la bienvenue aux sénateurs, aux membres du public qui se trouvent dans la salle et aux téléspectateurs qui suivent les délibérations à la télévision.

Je rappelle aux auditeurs que les réunions du comité sont ouvertes au public et qu'on peut aussi les suivre sur le Web, sur le site [sen.parl.gc.ca](http://sen.parl.gc.ca). Vous pouvez aussi trouver de l'information sur le programme de comparution des témoins sur le site web, sous la rubrique « Comités du Sénat ».

J'invite maintenant les sénateurs à se présenter. Je vais commencer par présenter le sénateur qui se trouve à ma droite, le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta.

**Le sénateur MacDonald :** Sénateur Michael L. MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Massicotte :** Paul Massicotte, du Québec.

**Senator Wallace:** John Wallace, New Brunswick.

**Senator Boisvenu:** Pierre-Hugues Boisvenu, Quebec.

**Senator Seidman:** Judith Seidman, Montreal, Quebec.

**Senator Black:** Douglas Black from Alberta.

**The Chair:** I would also like to introduce our staff beginning with the clerk, Lynn Gordon, to my left; and our two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

Today we are continuing to examine current state of One Call or “Call Before You Dig” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

It gives me great pleasure to welcome our witness from the Canadian Construction Association, Mr. Frank Zechner. Mr. Zechner, as I understand it, you are CCA’s representative to the Canadian Common Ground Alliance and their expert on One Call issues. Thank you for being with us today. We look forward to your presentation. The floor is yours, sir.

**Frank Zechner, Representative, Canadian Construction Association:** The Canadian Construction Association thanks the committee for the opportunity to provide comments. I will now to turn my comments.

The Canadian Construction Association has been the national voice of Canada’s nonresidential construction sector since its establishment in 1918. Today, CCA represents more than 20,000 member firms drawn from 65 local and provincial partner associations across Canada. The sector is responsible for the construction of everything higher than four floors and the core infrastructure that makes life possible in Canada. Our sister organization, the Canadian Home Builders’ Association, represents the home building sector.

CCA’s primary concerns regarding the current state of One Call or “Call Before You Dig” programs are: public and worker safety, federal government participation, and efficient and effective construction services.

Public and worker safety is of paramount importance to the CCA and its members. Few industries have invested more time and effort into public and workplace safety than the construction sector. It is this commitment to workplace safety that motivates us to speak up on One Call issues, and in this regard we are hopeful that your ultimate recommendations will lead to further improvements across Canada.

So why is One Call so important? Damaging an underground utility can have serious consequences, even if the damage does not involve a gas or electrical line. A broken water main may impair nearby fire sprinklers and fire hydrants which form the first line of fire defence. A broken sewer line may contaminate drinking water

**Le sénateur Wallace :** John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Boisvenu :** Pierre-Hugues Boisvenu, du Québec.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**Le sénateur Black :** Douglas Black de l’Alberta.

**Le président :** Je voudrais aussi présenter les membres du personnel. D’abord la greffière, Lynn Gordon, à ma gauche, et deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Aujourd’hui, nous poursuivons l’étude de l’état des programmes de « centres d’appels uniques » qui permettent d’identifier les infrastructures souterraines au Canada.

C’est avec grand plaisir que j’accueille le témoin de l’Association canadienne de la construction, M. Frank Zechner. Monsieur Zechner, sauf erreur, vous êtes le représentant de l’ACC auprès de la Canadian Common Ground Alliance et son expert des questions d’« appel unique ». Merci d’être parmi nous aujourd’hui. Nous avons hâte de vous entendre. Vous avez la parole.

**Frank Zechner, représentant, Association canadienne de la construction :** L’Association canadienne de la construction remercie le comité de lui donner l’occasion de présenter des observations. Je passe tout de suite à mon exposé.

Depuis sa création, en 1918, l’Association canadienne de la construction est le porte-parole national du secteur de la construction non résidentielle au Canada. Elle représente plus de 20 000 entreprises provenant de 65 associations locales et provinciales associées par tout le Canada. Ce secteur s’occupe de la construction de tous les bâtiments de plus de quatre niveaux et de l’infrastructure essentielle qui rend la vie possible au Canada. L’organisation sœur, l’Association canadienne des constructeurs d’habitations, représente le secteur de la construction résidentielle.

Les préoccupations principales de l’ACC au sujet de l’état actuel du programme « One Call » ou « Appelez avant de creuser » sont les suivantes : la sécurité du public et des travailleurs, la participation du gouvernement fédéral et des services efficaces et efficaces de construction.

La sécurité du public et des travailleurs est de la plus haute importance pour l’ACC et ses membres. Peu d’industries ont consacré plus de temps et d’efforts que le secteur de la construction à la sécurité du public et en milieu de travail. Cet engagement en matière de sécurité en milieu de travail nous incite à nous exprimer au sujet des centres d’appels uniques. À ce propos, nous espérons que vos recommandations ultimes permettront d’apporter de nouvelles améliorations dans tout le Canada.

Pourquoi les centres d’appels uniques sont-ils si importants? Les dommages causés aux canalisations souterraines peuvent avoir de graves conséquences, même lorsqu’il ne s’agit pas de canalisations de gaz ou d’électricité. Si une conduite d’eau maîtresse est abîmée, le fonctionnement des extincteurs

supplies for years. A broken phone line may sever communications of seniors in need of medical assistance, a security alarm, or interrupt traffic control systems at an airport.

A damaged electrical line may interrupt elevators, lighting, or sources of heat, a particular concern given the winter that we have just experienced. A contacted electrical line could deliver fatal electric energy to nearby workers, or a contacted gas line could trigger a deadly explosion not unlike the tragedy that killed seven individuals at a small plaza in the west end of Toronto in 2003.

Contractors try to anticipate and minimize every form of risk at construction work sites. While they do invest heavily in worker training, one element over which the contractor has limited control is the identification and location of underground utilities.

Canadian laws require construction contractors to rely on the owners and operators of underground infrastructure to provide and locate information in a timely and accurate fashion. This latter point cannot be stressed enough. Accuracy is critical to ensuring a safe workplace environment and minimizing the risk of injury to the public and our workforce resulting from the construction and installation of new subsurface infrastructure.

If inaccurate or incomplete information is provided, the likelihood of a workplace accident increases dramatically. As an example, a contractor may be advised that there is one telecom trunk line located two metres west of the east sidewalk. In fact, the contractor thinks he found the trunk line when he exposes an abandoned telecom line. He then cuts through the live trunk line severing communication for hours or days in the vicinity. In the case of more volatile assets such as electrical lines or gas lines, the results can be deadly.

This is unacceptable, particularly when the risk of such incidents can be minimized by ensuring infrastructure owners keep detailed and current schematics of their buried assets and that this information be centralized in one location so that when a locate request is made, all relevant subsurface structures in the construction zone are provided.

Regarding federal government participation, in 2002 one of CCA's provincial partner associations, the OSWCA, brought a Part VII application to the CRTC for locate response standards

automatiques et des bouches d'incendie peut être entravé, alors qu'ils constituent la première ligne de défense contre les incendies. La rupture d'une conduite d'égout peut contaminer l'eau potable pendant des années. Celle d'une ligne téléphonique peut interrompre les communications pour des aînés qui ont besoin d'une aide médicale, pour les alarmes de sécurité ou encore bloquer le fonctionnement des systèmes de contrôle aérien dans un aéroport.

Si une ligne électrique est abîmée, cela peut interrompre le fonctionnement des ascenseurs et faire perdre l'éclairage et le chauffage, ce qui est un sujet de préoccupation particulier, avec un hiver comme celui que nous venons de connaître. Toucher une ligne électrique, cela peut provoquer un choc fatal pour les travailleurs qui sont tout près, ou le contact avec une conduite de gaz peut déclencher une explosion mortelle, ce qui n'est pas sans faire penser au drame survenu dans un petit centre commercial de l'ouest de Toronto, où sept personnes ont trouvé la mort en 2003.

Les entrepreneurs essaient de prévoir et de réduire au minimum tous les risques sur les lieux de travaux de construction. Ils investissent beaucoup dans la formation des travailleurs, mais ils n'ont qu'un contrôle limité lorsqu'il s'agit d'identifier et de localiser les installations souterraines.

Les lois canadiennes exigent que les entrepreneurs en construction se fient aux propriétaires et aux exploitants des infrastructures souterraines pour fournir et trouver rapidement des renseignements exacts. On ne saurait trop insister sur ce dernier point. L'exactitude est essentielle si on veut garantir un milieu de travail sûr et réduire au minimum les risques de blessure pour le public et les travailleurs que font apparaître la construction et l'installation de nouvelles infrastructures souterraines.

Si une information inexacte ou incomplète est communiquée, la probabilité d'accidents en milieu de travail augmente de façon radicale. Par exemple, on peut dire à un entrepreneur qu'il y a une ligne principale de télécommunication à deux mètres à l'ouest du trottoir de l'est. En réalité, l'entrepreneur pense avoir trouvé cette ligne principale lorsqu'il tombe sur une ligne abandonnée de télécommunication. Il creuse ensuite sur la ligne active, coupant les communications pour des heures ou des jours dans le voisinage. Dans le cas d'installations plus dangereuses, comme des lignes électriques ou des conduites de gaz, les conséquences peuvent être fatales.

Voilà qui est inacceptable, surtout lorsqu'il est possible de réduire au minimum le risque d'incidents semblables en veillant à ce que les propriétaires des infrastructures conservent des schémas détaillés et à jour de leurs installations souterraines et à ce que cette information soit centralisée à un seul endroit. De la sorte, lorsqu'une demande de localisation est faite, il est possible de connaître l'information sur toutes les structures souterraines à éviter.

Quant à la participation du gouvernement fédéral, l'une des associations provinciales de l'ACC, l'OSWCA, a présenté en 2002 une demande en vertu de la partie VII au CRTC pour obtenir des



for telecoms. The application was denied in 2004. In 2008, the Canadian Construction Association provided financial and other support for an appeal of a CRTC decision involving Shaw Cable Systems who wanted to use municipal roads in Wheatland County to install underground lines. Shaw Cable refused to become a member of Alberta One-Call as a condition for using county roads. The matter went to the Federal Court of appeal who ruled in favour of Shaw Cable in 2009.

The CCA also provided financial and other support to the Canadian Common Ground Alliance's application to the CRTC in 2011 to require a sharing of the 811 number between provincial nonemergency health triage services and provincial One Call Centres. The CRTC also refused that application by its decision of 2012. Why is federal government participation so important?

Provincial legislation has until recently focused on "Call Before You Dig" by requiring excavators to call the owner of the utility to obtain a locate, being surface markings and maps to identify the location of buried utilities. One Call Centres had been in operation since the early 1990s in various parts of Canada but they were not truly One Call Centres because only some of the utilities opted to be members of those One Call Centres.

Until recently, a contractor working in the Toronto area might need to make upwards of seven separate calls, in addition to One Call, to obtain locate information. If one of those seven numbers is missed, it could result in tragic life or loss or impair the health and safety of countless individuals.

Ontario recently legislated mandatory One Call participation. While it is still in its early days, we are hopeful that this model will prove effective and that eventually other provinces will adopt similar legislation.

The legislation, however, only applies to provincially regulated utilities. When it comes to subsurface assets owned by federally regulated entities, there is no requirement for these entities to join Ontario One Call. While the National Energy Board has required its regulated industry partners to become members of One Call Centres, the same cannot be said for the CRTC-regulated businesses and interprovincial railways.

The U.S. experience is that mandatory One Call has been in place across the U.S. for about 15 years and for some states, almost 40 years. Over the past four decades, there have been countless opponents across the U.S. to mandatory utility locate systems. Notwithstanding the passionate arguments of hundreds, if not thousands of paid lobbyists for various sectors in industries in every U.S. state, each and every U.S. regulator sooner or later came to the same conclusion that a voluntary utility locate request

normes de localisation pour les télécommunications. La demande a été rejetée en 2004. En 2008, l'Association canadienne de la construction a fourni un soutien financier et autre pour la présentation d'un appel d'une décision du CRTC concernant Shaw Cable Systems qui voulait utiliser les routes municipales du comté Wheatland pour installer des lignes souterraines. Shaw Cable a refusé de devenir membre d'Alberta One-Call, condition préalable à l'utilisation des routes du comté. L'affaire a été soumise à la Cour fédérale d'appel, qui s'est prononcée en faveur de Shaw Cable en 2009.

L'ACC a également appuyé financièrement et autrement la demande de la Canadian Common Ground Alliance présentée au CRTC en 2011. Elle souhaitait un partage du numéro 811 entre le triage pour les services de santé non urgents et les centres provinciaux d'appels uniques. Le CRTC a également rejeté cette demande par sa décision de 2012. Pourquoi la participation du gouvernement fédéral est-elle si importante?

Jusque récemment, la législation provinciale a mis l'accent sur le programme « Appelez avant de creuser » en exigeant des excavateurs qu'ils appellent le propriétaire du service public pour obtenir la localisation, c'est-à-dire un marquage en surface et des cartes pour identifier l'emplacement des services enfouis. Les centres d'appels uniques sont actifs dans différentes parties du Canada depuis le début des années 1990, mais il ne s'agissait pas vraiment de centres d'appels uniques parce que seulement certains des services publics ont décidé d'y participer.

Jusque récemment, un entrepreneur qui travaillait dans la région de Toronto pouvait devoir faire sept appels distincts, en plus de l'appel à One Call, pour obtenir l'information de localisation. Si l'un de ces sept numéros est négligé, on risque de causer une tragique perte de vie ou de nuire à la santé et à la sécurité d'innombrables personnes.

L'Ontario a légiféré récemment pour rendre obligatoire la participation aux centres d'appels uniques. Nous en sommes encore aux premiers balbutiements, mais nous espérons que ce modèle sera efficace et que, avec le temps, d'autres provinces adopteront des lois semblables.

Toutefois, cette loi ne s'applique qu'aux services publics sous réglementation provinciale. Quant aux installations souterraines appartenant à des entités de ressort fédéral, ces entités ne sont pas tenues de s'inscrire à Ontario One Call. S'il est vrai que l'Office national de l'énergie a exigé que les membres de l'industrie qu'il régit deviennent membres des centres uniques d'appels, on ne peut pas en dire autant des entreprises réglementées par le CRTC et les chemins de fer interprovinciaux.

Aux États-Unis, ces centres sont obligatoires dans tout le pays depuis une quinzaine d'années, et ils le sont depuis près de 40 ans dans certains États. Ces quatre décennies, il y a eu d'innombrables opposants, dans l'ensemble des États-Unis, aux systèmes obligatoires de localisation des services publics. Malgré les arguments passionnés de centaines, voire de milliers de lobbyistes rémunérés pour divers secteurs d'activité dans tous les États américains, tous les organismes américains de

centre was not effective and that a mandatory One Call Centre was an essential component of a safe and efficient economy and society.

Not only does the U.S. have mandatory One Call participation laws, it also has 811. The U.S. Federal Congress found One Call to be so integral to public safety that it directed the FCC and the U.S. DOT, in 2005, to establish a single one-call number, 811, to enhance the system's effectiveness across the United States including Hawaii and Alaska. The 811 system went into operation across the U.S. in 2007.

“One Calls” by both federal and provincial lawmakers are key to a comprehensive framework that promote construction safety and enhance efficient construction services. Those laws must place appropriate obligations on both the excavating community and the owners and operators of buried infrastructure, whether that infrastructure is federally or provincially regulated.

The federal government can play an important role in advancing One Call across Canada, and we urge you to recommend to all federal agencies mandatory One Call participation of the businesses they regulate.

Furthermore, we hope you will also recommend that the CRTC reconsider its opposition to the shared use of the 811 number by One Call services. To do so we believe is in the best interests of all Canadians.

Thank you. I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much for that presentation. We will begin with questions from the deputy chair, Senator Mitchell.

**Senator Mitchell:** Thank you, Mr. Zechner. You used very powerful language to make your point, and the way that you have done that is appreciated. It is very compelling.

I'm interested in your point in particular about the CRTC and Shaw Cable. Not that you are here to speak for Shaw Cable, but why would Shaw Cable not want to participate in this?

**Mr. Zechner:** I had the experience of dealing with many telecoms cross Canada. In fact, when the OSWCA made its application in 2002, I was counsel on that application. Most of the telecommunications industry — there are exceptions now and the exceptions are growing — basically look at this as a cost factor; that is, that their participation in One Call will cost X dollars. If they set up their own centre it would cost slightly less than X dollars. It is simply a matter of arithmetic.

réglementation ont fini par en venir tôt ou tard à la conclusion qu'un centre de localisation des services publics à participation facultative n'était pas efficace et que les centres d'appels uniques à participation obligatoire étaient essentiels à une économie et à une société sûres et efficaces.

Les États-Unis ont non seulement des lois qui rendent obligatoire la participation aux centres d'appels uniques, mais aussi le numéro 811. Le Congrès américain a estimé que ces centres étaient tellement indissociables de la sécurité publique que, en 2005, il a ordonné à la FCC et au département américain des Transports d'établir un numéro d'appel unique, le 811, pour renforcer l'efficacité du système dans l'ensemble des États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska. Le système 811 est entré en activité dans la totalité du territoire en 2007.

Les centres d'appels uniques imposés par les législateurs fédéraux et provinciaux sont un élément clé d'un cadre complet propre à promouvoir la sécurité dans la construction et à renforcer des services efficaces de construction. Leurs lois doivent imposer les obligations voulues à la fois aux excavateurs et aux propriétaires et exploitants des infrastructures enfouies, que les infrastructures soient sous réglementation fédérale ou provinciale.

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important dans la promotion de centres d'appels uniques dans tout le Canada, et nous vous exhortons à recommander à tous les organismes fédéraux la participation obligatoire à ces centres de toutes les entreprises qu'ils régissent.

De plus, nous espérons que vous recommanderez que le CRTC revienne sur son opposition à l'utilisation commune du numéro 811 par tous les centres d'appels uniques. Il nous semble que cela est dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.

Merci. J'ai hâte d'entendre vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup de votre exposé. Nous commencerons par les questions du vice-président, le sénateur Mitchell.

**Le sénateur Mitchell :** Merci, monsieur Zechner. Vous avez fait valoir votre point de vue en des termes très énergiques et nous vous savons gré de la façon dont vous vous êtes exprimé. C'est très convaincant.

J'ai été particulièrement intéressé par ce que vous avez dit du CRTC et de Shaw Cable. Vous n'êtes pas là comme porte-parole de Shaw Cable, mais pourquoi cette entreprise refuse-t-elle de participer?

**M. Zechner :** J'ai dû traiter avec bien des sociétés de télécommunication dans tout le Canada. En fait, lorsque l'OSWCA a présenté sa demande, en 2002, j'ai été le conseiller associé à cette demande. La majeure partie du secteur des télécommunications — il y a maintenant des exceptions, de plus en plus nombreuses du reste — y voit au fond un facteur de coût. Autrement dit, leur participation à un centre d'appels uniques coûtera tant, et la mise en place de leur propre centre coûtera moins cher. C'est une simple question d'arithmétique.

**Senator Mitchell:** The idea of 811 would be a good idea. It was turned down by the CRTC because some other entity was using it. Have you or your organization thought about how it could be that that could be reallocated? You are arguing that it should be used for “One Call.” Is that still a possibility?

**Mr. Zechner:** We were arguing for a share. We do not want to displace the current owners of the 811 number. That has been assigned to various provincial ministries of health for secondary or triage services. It is not 911. It is a less urgent medical need, and 811 was a simple number. That is not active across Canada, notwithstanding the fact that that number was assigned to 811. Several provinces are using 811; others are not.

What we had proposed through the Common Ground Alliance was a shared use of 811. We would set up basically the electronic infrastructure so that the first message would be in both English and French, “If you are calling for emergency or triage medical services, press 1. If you are calling for utility locates, press 2.” After that, you would then be directed to the appropriate call centres. That application was considered by the CRTC and denied.

**Senator Mitchell:** You have mentioned that the National Energy Board makes participation in One Call centres mandatory, I think, and your suggestion is that CRTC could do that as well for the industries that it regulates. Have you considered that when a federal entity lets a contract for construction, that one of the conditions of being chosen for that contract be that the business has to be part of One Call as well, if it is a construction business?

**Mr. Zechner:** Construction contractors are not members of One Call. It is the utilities. If we’re talking about Shaw or Rogers or Bell, that is the entity that is a participating member in One Call. The way this works — I’m sure you had other testimony — is that they basically have a fee structure, and they provide mapping information to the One Call centre. When the One Call centre receives a locate request from a homeowner or from a construction contractor, they then plug in to their computer an intersection or an area and say, “These five utilities have underground infrastructure in the area you’re proposing to dig.” They then send out a message electronically to those utilities. The utilities respond. There’s 85 cents or \$1.10 or some number associated with each and every call that goes out. That’s basically the way it operates.

**Senator Massicotte:** The call is made to a central registry. You identify the five or six infrastructures in place. Then what happens? The five or six do what?

**Mr. Zechner:** The five or six utilities in Ontario would be expected to go out and physically mark by flags or paint where their lines are, and also provide a document that explains where the lines are. It could be a sketch, a map or a written description,

**Le sénateur Mitchell :** L’idée du numéro 811 est excellente. Le CRTC l’a rejetée parce qu’une autre entité s’en servait. Vous ou votre organisation avez-vous réfléchi à la façon dont ce numéro pourrait être réaffecté? Vous soutenez qu’il devrait être utilisé pour les centres d’appels uniques. Est-ce toujours une possibilité?

**M. Zechner :** Nous avons demandé à partager l’utilisation de ce numéro. Nous ne voulons pas évincer ceux qui possèdent actuellement le numéro 811. Il a été attribué à divers ministères provinciaux de la Santé pour des services secondaires ou de triage. Ce n’est pas le 911. Il s’agit de répondre à des besoins médicaux moins urgents, et le 811 est un simple numéro. Il n’est pas actif dans l’ensemble du Canada, même s’il a été attribué à ces services. Plusieurs provinces se servent de ce numéro, mais pas toutes.

Ce que nous avons proposé par l’entremise de la Common Ground Alliance, c’est une utilisation partagée du 811. Essentiellement, la boîte vocale serait ainsi conçue : d’abord, le choix entre l’anglais et le français; on demanderait ensuite au correspondant : « Si vous appelez pour des services médicaux d’urgence ou de triage, faites le 1. Si vous appelez pour des services de localisation de services publics, faites le 2. » Ensuite, l’appel du correspondant serait acheminé vers le centre voulu. Le CRTC a étudié cette proposition, et il l’a rejetée.

**Le sénateur Mitchell :** Vous avez dit que l’Office national de l’énergie avait rendu obligatoire la participation aux centres d’appels uniques, je crois, et vous proposez que le CRTC en fasse autant pour les secteurs d’activité qu’il régit. Avez-vous songé à la possibilité que, lorsqu’une entité fédérale accorde un contrat de construction, l’une des conditions à satisfaire pour être choisi pour exécuter le contrat soit que l’entreprise participe aux centres d’appels uniques, s’il s’agit d’une entreprise de construction?

**M. Zechner :** Les entrepreneurs en construction ne sont pas membres de ce programme. Ce sont les services publics qui le sont. S’il s’agit de Shaw, de Rogers ou de Bell, c’est cette entité qui est membre participant. Je suis sûr que d’autres témoins vous auront expliqué le fonctionnement du programme : ces entités ont une structure tarifaire et elles fournissent l’information de localisation au centre d’appels uniques. Lorsque le centre reçoit une demande de localisation d’un propriétaire de maison ou d’un entrepreneur en construction, il indique à l’ordinateur une intersection ou une zone et peut répondre : « Ces cinq services publics ont des installations souterraines dans le secteur où vous proposez de creuser. » Un message est ensuite envoyé par voie électronique à ces services publics. Il y a des frais de 85 cents ou de 1,10 \$ ou d’un autre montant pour chacun des appels qui sont faits. Voilà en gros comment cela fonctionne.

**Le sénateur Massicotte :** On fait l’appel à un registre central. Cinq ou six infrastructures en place sont identifiées. Que se passe-t-il ensuite? Que font ces cinq ou six services publics?

**M. Zechner :** En Ontario, les cinq ou six services publics doivent normalement envoyer quelqu’un sur le terrain pour marquer par des drapeaux ou avec de la peinture l’endroit où se trouvent les lignes et fournir aussi un document qui explique où

but usually two elements, a written document as well as surface markings to minimize any doubt about where the buried infrastructure is located.

**Senator Massicotte:** Is there any cost to the contractor?

**Mr. Zechner:** No cost to the contractor, no. Basically the utility pays the cost, and the costs are ordinarily recovered through its rate base, be it a water utility, a natural gas distributor or an electrical power distributor such as municipal electrical associations.

**Senator Massicotte:** We were told by another witness, the way I understood it, the way he described, is we call the One Call centre and there's a consolidation of services where one party represents all five or six utilities, but that's not the case?

**Mr. Zechner:** That can be, but not always. Certainly, for instance, the utilities cooperate and say, "Well, if you're going to go out and mark where the gas line is, can you also mark where the telephone line is?" That individual is then trained by the Bell representatives, the Enbridge representatives, the union or whatever the case is, and they are basically instructed and trained by those various companies as to how to locate their infrastructure. If a company is also doing locates for Ottawa Hydro and Enbridge Gas, they're trained by both the gas company and by Ottawa Hydro as to how to locate their buried infrastructure, and then that person is assigned and there are economies of scale because you are doing two or three things with one trip.

**Senator Massicotte:** For that person to do so, does he have on site via iPad or something the plans of each utility? I presume he must.

**Mr. Zechner:** He is provided with information by each utility, and it should be up to date.

**Senator Massicotte:** Having said that, does he rely on the plans only, or does he have some kind of technology to confirm the exact location of the pipes?

**Mr. Zechner:** Most of the equipment relies on harmonics. There is a frequency that is basically attached to the surface where the line comes to the surface. It might be a gas line or a water line. There is usually a frequency that is then inducted to the metal tracer wire or the metal outer casing, if it's a cased pipe. That sends a signal. The electronic device that he carries reads where the signal is emanating. It is like a homing signal when you think in terms of James Bond movies and things like that. It's a homing signal at a specific frequency. Since he is dialed to that frequency, he knows that's his line coming through and is able to mark with a great deal of accuracy, within a couple inches, where it is on the surface and put the appropriate paint marks.

elles se trouvent. Il peut s'agir d'un schéma, d'une carte ou d'une description écrite, mais il y a d'habitude deux éléments, soit un document écrit et un marquage en surface, de façon à dissiper au maximum les doutes sur l'emplacement de l'infrastructure enfouie.

**Le sénateur Massicotte :** Y a-t-il des frais pour l'entrepreneur?

**M. Zechner :** Non, il n'y a pas de frais pour l'entrepreneur. C'est essentiellement le service public qui assume les coûts, et il récupère d'habitude ces coûts au moyen de son tarif de base, qu'il s'agisse du service d'approvisionnement en eau, d'un distributeur de gaz naturel ou d'un distributeur d'électricité comme les associations municipales d'électricité.

**Le sénateur Massicotte :** D'après ce qu'a décrit un autre témoin, c'est du moins ce que j'ai compris, quand on appelle le centre, il y a un regroupement des services et un seul interlocuteur représente les cinq ou six services publics. Ce n'est pas le cas?

**M. Zechner :** Cela peut arriver, mais pas toujours. Il peut certainement arriver que les services publics collaborent : « Si vous allez marquer l'emplacement de la canalisation de gaz, pouvez-vous aussi marquer celui de la ligne téléphonique »? La personne en cause reçoit une formation dispensée par des représentants de Bell, ceux d'Enbridge ou du syndicat, selon le cas. Au fond, les mêmes personnes sont formées par les diverses sociétés de façon qu'elles sachent comment localiser leurs infrastructures. Si une entreprise fait de la localisation pour Ottawa Hydro et Enbridge Gas, elle reçoit une formation de la société gazière et d'Ottawa Hydro sur la localisation de leurs infrastructures enfouies, et la tâche est confiée à un préposé. Il y a là des économies d'échelle, puisqu'on fait deux ou trois choses en une seule visite.

**Le sénateur Massicotte :** Pour qu'une personne puisse faire ce travail, elle doit avoir un site accessible par iPad ou autrement pour connaître les plans de chaque service public. Je le présume.

**M. Zechner :** Elle reçoit l'information voulue de chaque service public, et cette information doit être à jour.

**Le sénateur Massicotte :** Cela dit, cette personne se fie-t-elle aux plans seulement ou a-t-elle aussi quelque moyen technologique de confirmer l'emplacement exact des canalisations?

**M. Zechner :** La plupart des instruments exploitent les harmoniques. Il y a une fréquence liée à la surface là où la ligne arrive en surface. Ce peut être une canalisation de gaz ou d'eau. Il y a d'habitude une fréquence induite dans le câble traceur ou l'enveloppe métallique, s'il s'agit d'une tuyauterie sous gaine. Cela transmet un signal. L'appareil électronique du préposé repère l'endroit d'où émane le signal. C'est comme un signal de guidage, si on songe aux films de James Bond, par exemple. C'est un signal d'une certaine fréquence. Puisque son appareil est réglé à cette fréquence, le technicien sait à quel endroit passe la ligne et il peut marquer en surface avec beaucoup d'exactitude, avec une marge d'erreur d'un ou deux pouces, l'endroit où elle passe et l'indiquer avec de la peinture.

**Senator Massicotte:** Is that more accurate than the plans? Would you rely on that more than the plans?

**Mr. Zechner:** You would rely on both, because that information about left or right will give you lateral information. It is not perhaps as reliable in terms of depth. It does not give you an indication of whether there's more than one piece of pipe or more than one cable in place. Again, the written information and the mapping information that he gets via computer will give him that information, and that's the information that he should relay to contractor. "Here is the line that indicates where the gas lines are. There are two parallel lines, one above the other." Now the contractor knows that he must expose two lines before he can continue with mechanical equipment.

**Senator Massicotte:** Let me talk about sewer lines and electrical lines or telephone lines or cable lines which are not as dangerous. At least in Quebec, when you do a development, per se, commercial or residential, whatever, you obviously have plans that are approved by the municipality, and they have a copy, but there are rarely as-built plans filed. Usually the owner of a commercial property will do so on his own, but he will often not file with the city. When you are digging let's say residential stuff, you may encounter a rocky condition. You may deviate the line a little bit. The contractor on site rarely prepares new plans where the backhoe operator says he deviated by a foot or so. How do you circumvent that? Can you rely on technology to make up for that? Or are you saying, "Mr. Residential contractor/backhoe operator, you must now prepare and file as-built plans," even though no one is organized to do so?

**Mr. Zechner:** This is more a question of best practices by the industry. Through the various provincial common ground alliances as well the Canadian Common Ground Alliance, their best practices recommend that if there's any deviation in the actual construction versus the plans, that that appropriate information be passed back to the utilities and to the owner.

**Senator Massicotte:** The problem, I'm sure what they're saying, like Shaw Cable TV, maybe sewer, is that the consequences are not very serious if ever there's an infraction. It will probably cost a lot less to repair it if you ever get a break than to prepare those consistent plans, because there's a consequence. Sewer lines can be a bit more serious because you could contaminate something else, but I'm sure that's their argument. You are saying the law should be, irrespective of the economics, you must do so. Is that what you are proposing?

**Mr. Zechner:** Our proposal is mandatory. In the examples I cited in the presentation, each and every form of utility can have adverse impacts to health and safety of individuals, including

**Le sénateur Massicotte :** C'est plus exact que les plans? Vous vous fieriez plus à ces indications qu'aux plans?

**M. Zechner :** On se fie aux deux systèmes, car cette information sur la gauche ou la droite donne les indications dans l'axe latéral. Pour ce qui est de la profondeur, ce n'est peut-être pas aussi sûr. On n'a pas non plus d'indications qui permettent de dire s'il y a une seule conduite ou plusieurs ou s'il y a plusieurs câbles. L'information écrite et celle de la carte que le technicien obtient par ordinateur donnent ces indications, et il doit les transmettre à l'entrepreneur : « Voici où se trouve la ligne qui indique l'emplacement de la canalisation de gaz. Il y a deux canalisations parallèles, l'une au-dessus de l'autre. » L'entrepreneur sait alors qu'il doit découvrir les deux lignes avant de poursuivre le travail avec le matériel mécanique.

**Le sénateur Massicotte :** Permettez-moi de parler des conduites d'égout et des lignes électriques et téléphoniques ou de câble, qui ne présentent pas autant de dangers. Au moins au Québec, lorsqu'il y a un développement immobilier, qu'il soit commercial ou résidentiel, peu importe, il y a des plans approuvés par la municipalité, et il en existe une copie, mais on dépose rarement des plans de ce qui a été effectivement aménagé. Habituellement, le propriétaire d'une propriété commerciale a ses propres plans, mais il est rare qu'il les dépose auprès de la municipalité. Quand on creuse le sol, par exemple pour un aménagement résidentiel, il arrive qu'on tombe sur un sol rocheux. On peut faire dévier quelque peu la canalisation. L'entrepreneur sur les lieux prépare rarement de nouveaux plans qui font état du fait que le conducteur de rétropelleuse peut s'être écarté d'environ un pied. Comment contourner le problème? Peut-on se fier à la technologie pour le faire? Ou faut-il dire : « Monsieur l'entrepreneur d'aménagements résidentiels ou monsieur le conducteur de rétropelleuse, vous devez maintenant préparer et déposer les plans des aménagements réels » bien que personne ne soit équipé pour faire cela?

**M. Zechner :** La question porte plutôt sur les pratiques exemplaires dans l'industrie. Les pratiques exemplaires de la Canadian Common Ground Alliance ou de sesendants provinciaux recommandent que, s'il y a des écarts entre la construction réelle et les plans, l'information voulue soit communiquée aux services publics et au propriétaire.

**Le sénateur Massicotte :** Le problème, c'est que Shaw Cable TV, par exemple, ou les responsables du réseau d'égout doivent dire que les conséquences ne sont pas si graves, si jamais il y a une faute. Il en coûtera probablement moins cher de faire des réparations s'il y a une atteinte aux installations que de préparer des plans cohérents, car il y a une conséquence. Les atteintes aux conduites d'égout peuvent être un peu plus sérieuses parce qu'on risque de contaminer autre chose, mais je suis sûr que ce doit être leur argumentation. Vous dites que la loi doit imposer ce qu'il faut faire, sans égard aux données économiques. C'est ce que vous proposez?

**M. Zechner :** Nous proposons des règles obligatoires. Dans les exemples que j'ai cités dans mon exposé, les atteintes à chacun des services publics peuvent avoir des conséquences préjudiciables

phone lines. That could be a connection to an alarm system, a fire alarm system or a security alarm system. It could be a means of communication by which somebody is looking for medical assistance to try and dial 911.

**Senator Massicotte:** They will know that. As soon as there's a break, they will know there's a break. I'm sure they're saying it is easier to correct the break than, for the thousandth time, to call ahead and prepare the as-built plans, probably cheaper to deal with the consequence at that point in time.

**Mr. Zechner:** Again, when you interrupt those types of services, you slow down construction and make it less efficient. It might be a road opening that you are dealing with and now you have to keep the road open while people deal with the repairs. If you didn't have to make the repairs, the job would be more efficient and more effective not only for the contractor and owner but also for the public using that roadway.

**Senator Massicotte:** The financial and safety consequences of a pipeline and other potentially dangerous projects from this approach, if it was ever applied, would be immense. You referred to an example in the United States where the figure is 99 per cent, and some people say 40 per cent. It is probably billions of dollars saved. Would it be appropriate for them to compensate the fellows that don't see the savings to maybe contribute more to make sure everybody is on side?

**Mr. Zechner:** We see this, first and foremost, as a safety issue. Most of the utilities are regulated in one form or another. The National Energy Board regulates interprovincial pipelines. Various provinces have their own energy boards for pipelines. Electric utilities are regulated. Water utilities in many jurisdictions are regulated. And the CRTC regulates the telecom industry.

Added costs for responding to locate requests should be built into the rate base. It's a safety question; it's not a cost issue. Get it done.

**Senator Massicotte:** Why "built-in" when you would save so much money if this was applied? It should be a reduction, rather.

**Mr. Zechner:** We haven't seen any economic analyses showing great savings doing it the other way; namely, letting the line get cut and then trying to repair it.

**Senator Massicotte:** That's exactly what I'm saying. If you put this in place —

**The Chair:** I'm going to have to put you on a second round.

**Senator Black:** Your passion for the issue is very impressive and your point of view is helpful for this committee.

pour la santé et la sécurité des personnes. Même celles qui touchent les lignes téléphoniques. Il peut s'agir d'une liaison avec un système d'alarme, avec un système d'alarme-incendie ou un système d'alarme pour la sécurité. Ce peut être un moyen de communication par lequel une personne peut demander de l'aide médicale au moyen du 911.

**Le sénateur Massicotte :** Ils doivent le savoir. Dès qu'il y a une panne, ils savent qu'il y a eu un bris. Je suis sûr qu'ils doivent dire qu'il est plus facile de faire des réparations plutôt que, pour la millième fois, préparer des plans qui correspondent à la réalité concrète. Il coûte probablement moins cher d'assumer les conséquences d'un bris.

**M. Zechner :** Je le répète, quand on interrompt ce genre de service, on ralentit les travaux de construction, qui deviennent moins efficaces. Il peut s'agir de l'ouverture d'une route, et il faut la maintenir ouverte tandis qu'on effectue les réparations. Si on n'avait pas à faire des réparations, le travail se ferait de façon plus efficiente et efficace non seulement pour l'entrepreneur et le propriétaire, mais aussi pour le public qui emprunte la route.

**Le sénateur Massicotte :** Les conséquences de cette approche, si jamais elle était adoptée, sur le plan financier et sur le plan de la sécurité seraient énormes. Vous avez donné un exemple aux États-Unis où le chiffre est de 99 p. 100, et certains parlent plutôt de 40 p. 100. Les économies se chiffrent probablement en milliards de dollars. Serait-il acceptable qu'on indemnise les gens qui n'entrevoient pas les économies pour, peut-être, contribuer davantage et s'assurer que tout le monde est d'accord?

**M. Zechner :** Pour nous, c'est là une question de sécurité, d'abord et avant tout. La plupart des services de sécurité sont réglementés d'une façon ou d'une autre. L'Office national de l'énergie régleme les pipelines interprovinciaux. Les services d'électricité sont réglementés. Diverses provinces ont leur office de l'énergie pour régir les pipelines. Les services d'électricité sont réglementés. Le CRTC régleme le secteur des télécommunications.

Le surcroît de coûts que suppose la réponse aux demandes de localisation devrait être intégré au tarif de base. C'est une question de sécurité et non de coût. Faisons-le.

**Le sénateur Massicotte :** Pourquoi « intégré » au tarif alors qu'on réaliserait tellement d'économies si cette approche était appliquée? Il devrait plutôt y avoir une réduction du tarif.

**M. Zechner :** Nous n'avons pas vu d'analyses économiques qui mettent en relief de grandes économies si on agissait de l'autre façon, si on laissait les dégâts se produire, quitte à faire les réparations.

**Le sénateur Massicotte :** C'est exactement ce que je veux dire. Si on implante cette approche...

**Le président :** Je vais devoir vous inscrire pour le deuxième tour.

**Le sénateur Black :** Vous abordez la question avec une passion impressionnante, et votre point de vue est très utile au comité.

I want to understand, in terms of an ultimate model, what you think the answer to something is. If I may feed back to you, please, what I think I heard you say: You think that the Ontario model is the way to go, supplemented by an intervention by the Government of Canada to ensure that any agencies that fall under the Government of Canada regulate their carriers — Shaw, Rogers, CN Rail, Canadian Pacific Railway, whomever — to ensure they are following the mandatory provisions that you've described. Is that accurate?

**Mr. Zechner:** I'm not saying that the Ontario One Call legislation is ideal, but it's certainly a step in the right direction.

**Senator Black:** Okay. What are the deficiencies in the Ontario legislation; what are the holes, in your view?

**Mr. Zechner:** It doesn't deal with a number of details in terms of accuracy — basically, the reasonable information and reasonable time requirements, which, again, are positive steps. Right now, there is no provision as to what happens if a utility doesn't comply in terms of penalties. Where are the teeth?

Right now, there's legislation across the United States that says, "Well, if a certain amount of time has gone by, they can go and dig, and if a plant is damaged, it's the utility's fault; they'll have to deal with the consequences." I'm not sure that's the way to go, but there should be some sort of sanction.

Right now, the Ontario legislation doesn't have regulations behind it, and we have to wait and see what that looks like. There should be some sufficient reasonable enforcement mechanism and consequences, so that utilities don't just ignore the legislation. Yes, it's a requirement, but it's the equivalent of a parking ticket: \$65, and that's the end of it.

**Senator Black:** You're saying let's have a penalty, not a fee?

**Mr. Zechner:** Basically, if you're not complying with the legislation, and I appreciate you might be missing a day or so, that's not a problem — but if you ignore it altogether — just refuse to come out and do paint marks; "I'm going to give you a drawing and that's the end of it" — you just have to suck it up.

**Senator Black:** One last question to elevate it a little bit. Are there any utilities or providers that would use underground services in Ontario that are not caught by the Ontario legislation? For example, are municipalities caught by the Ontario legislation?

**Mr. Zechner:** They are caught; there is a phased-in approach.

**Senator Black:** Sewer is caught, water is caught, electricity is caught, but cable is not caught?

À propos du modèle ultime, je voudrais comprendre. Quelle est la réponse, selon vous? Je vais reformuler ce que je crois vous avoir entendu dire. Vous estimez que le modèle ontarien est la voie à suivre, si on y associe une intervention du gouvernement du Canada pour garantir que les entreprises de ressort fédéral, comme Shaw, Rogers, CN Rail, le Canadien Pacifique, et ainsi de suite se conforment aux dispositions obligatoires que vous avez décrites. Est-ce exact?

**M. Zechner :** Je ne dis pas que la législation ontarienne sur les centres d'appels uniques est idéale, mais elle constitue certainement un progrès.

**Le sénateur Black :** D'accord. Quelles sont les lacunes de la loi ontarienne? Quelles en sont les imperfections, selon vous?

**M. Zechner :** Elle ne traite pas avec exactitude d'un certain nombre de détails... en somme, les renseignements raisonnables et les délais raisonnables. Mais il y a là des progrès. Pour l'instant, il n'y a aucune disposition prévoyant le sort réservé au service public qui ne se conforme pas, les sanctions qui s'appliquent. Où est le mordant de cette loi?

En ce moment, il y a partout aux États-Unis des lois qui disent : « Si un certain temps passe, l'entrepreneur peut creuser, et si quelque chose est abîmé, c'est la faute du service public, c'est sa faute et c'est à lui d'assumer les conséquences. » Je ne suis pas persuadé que ce soit la bonne solution, mais il devrait y avoir une sorte de sanction.

À l'heure qu'il est, la loi ontarienne n'est pas assortie d'un règlement et nous devons attendre de voir de quoi il aura l'air. Il devrait y avoir un mécanisme d'exécution suffisant et raisonnable et des conséquences aux dérogations, de sorte que les services publics ne fassent pas fi de la loi. Oui, c'est une obligation, mais il faut prévoir l'équivalent d'une contravention pour stationnement illégal : 65 \$ et ça se termine là.

**Le sénateur Black :** Vous dites qu'il faut prévoir une sanction et non pas des droits?

**M. Zechner :** Je comprends qu'on puisse rater un jour ou deux, et ce n'est pas un problème, mais si on ne se conforme pas à la loi, si on en fait totalement abstraction, si on refuse d'aller sur le terrain et de faire des marques au sol avec de la peinture, si on se contente de donner un schéma sans rien d'autre, il faut assumer les conséquences.

**Le sénateur Black :** Une dernière question pour élever un peu le débat. Y a-t-il des services publics ou des fournisseurs qui ont des canalisations souterraines et qui échappent à la loi ontarienne? Par exemple, les municipalités y sont-elles assujetties?

**M. Zechner :** Elles le sont, et la mise en place se fait progressivement.

**Le sénateur Black :** La collecte des égouts, la distribution d'eau, la distribution d'électricité sont visées, mais la câblodistribution ne l'est pas?

**Mr. Zechner:** Again, Bell and Rogers are voluntarily compliant in Ontario — at least that's their current position — but other telecoms not. There are 80 telecoms in operation in Ontario. We probably have five or six of the larger ones complying. That doesn't mean we have the other ones.

**Senator Black:** How about the pipelines, TransCanada and Enbridge?

**Mr. Zechner:** The National Energy Board has been very proactive on this front. They have damage prevention regulations that have been in the process of being rewritten and revised for some 12 or 13 years. The proposed regulation requires mandatory participation in One Call s wherever they exist.

The National Energy Board also has guidelines, and they certainly are adamant through the guidelines that utilities and provincial pipelines participate in One Call.

**Senator Black:** That could be a model for the CRTC?

**Mr. Zechner:** It could be.

**Senator Black:** Excellent. Thank you.

**Senator Seidman:** If I could just ask specifically about locate requests. You've made your points very well in terms of the need for some kind of mandatory One Call system across the country. But as things exist right now, if a locate is requested, the pipeline operators will contact a caller within two to three business days — at least that's what we've been told — in order to determine the next steps. Is that the case? Do you receive timely service from the pipeline operators when a locate request is made?

**Mr. Zechner:** It's a mixed bag. Some utilities will respond within two or three days. Some will respond within two or three days with the whole information, not just more questions. Other utilities will wait until the fifth day and say, "Exactly what is it that you're after?" and try to buy more time and say, "Well, now that you've clarified that, we're going to start the clock all over again with five business days." So it's a mixed bag.

Contractors will try to factor it in; if we have five business days in the legislation, we'll provide 10 business days' notice and hopefully we'll have the locates in place at that time. Often that's not the case; they might get five out of six, and they have to wait for the sixth one. Under the relevant laws, they can't break ground until all of the locates are in place.

Another problem that happens is that the locates have an expiry date, because there's always new infrastructure going in. Typically, the expiry date is 15 or 30 days after it's issued. If you're waiting for a locate to come and you get five out of the six coming within the first 30 days but the next one doesn't arrive until 40 days, guess what? Now you have to go back to the other five and say, "Can you remark or confirm that nothing has

**M. Zechner :** Je le répète, Bell et Rogers se conforment volontairement à la loi en Ontario — c'est du moins leur position actuelle —, mais les autres sociétés de télécommunications ne le font pas. Il est probable que les cinq ou six plus grandes se conforment. Cela ne veut pas dire que les autres le font.

**Le sénateur Black :** Qu'en est-il des pipelines, comme TransCanada et Enbridge?

**M. Zechner :** L'Office national de l'énergie a été très proactif sur ce plan. Il a sur la prévention des dommages une réglementation qui est en révision depuis 12 ou 13 ans. Le règlement projeté prévoit la participation obligatoire aux centres d'appels uniques, là où ils existent.

L'Office national de l'énergie a également des lignes directrices, et elles montrent assez qu'il tient à ce que les services publics et les pipelines interprovinciaux participent aux centres.

**Le sénateur Black :** Ce pourrait être un modèle pour le CRTC?

**M. Zechner :** Possible.

**Le sénateur Black :** Très bien. Merci.

**La sénatrice Seidman :** Je voudrais aborder plus expressément les demandes de localisation. Vous avez dit très clairement qu'il faut dans l'ensemble du Canada une sorte de système obligatoire de centres d'appels uniques. Mais dans l'état actuel des choses, s'il y a une demande de localisation, les exploitants de pipeline communiqueront avec le correspondant dans les deux ou trois jours ouvrables, c'est du moins ce qu'on nous a dit, pour établir les étapes à suivre. Est-ce bien cela? Recevez-vous une réponse dans des délais raisonnables lorsque vous faite une demande de localisation aux exploitants de pipeline?

**M. Zechner :** Il y a de tout. Certains services publics répondent dans les deux ou trois jours et fournissent l'ensemble de l'information, au lieu de multiplier les points d'interrogation. D'autres attendent jusqu'au cinquième jour et demandent : « Que cherchez-vous au juste? ». Ils essaient de gagner du temps, disant : « Maintenant que cela est clair, nous allons remettre le compteur à zéro, et il faudra compter encore cinq jours ouvrables. » Il y a donc un peu de tout.

Les entrepreneurs essaient de prévoir ces délais. Si la loi prévoit cinq jours ouvrables, ils feront comme s'ils devaient donner un avis de 10 jours, espérant avoir à ce moment-là les localisations nécessaires. Il arrive souvent qu'ils ne les aient pas. Ils en ont cinq sur six et doivent attendre la sixième. Aux termes des lois en vigueur, ils ne peuvent pas creuser tant qu'ils n'ont pas tous les renseignements de localisation.

L'autre problème, c'est que les localisations ont une date d'expiration, puisqu'on installe sans cesse de nouvelles infrastructures. Le plus souvent, la date d'expiration suit de 15 ou de 30 jours celle de la délivrance. Si on attend des localisations et qu'on en obtient cinq sur six dans les 30 premiers jours et le dernier après 40 jours, vous savez ce qui se produit? Il faut revoir les cinq autres et demander : « Pourriez-vous refaire le



changed?” Now they get a remark request, and that’s not as big a priority as the first time around, so they take longer. And it goes on. Quite often it can be 12 weeks before the contractor gets everything in place before they can break ground.

**Senator Seidman:** So, as you’ve described it, huge delays are possible and a lot of administrative work is repeated.

**Mr. Zechner:** Yes.

**Senator Seidman:** So that would call for well-defined time frames?

**Mr. Zechner:** Time frames, and maybe some sort of incentives so the utilities respect it. Again, contractors as a whole are not too concerned whether it’s five, six or three days. In that framework, that works, but if it goes on for two or three weeks, that’s a real problem.

**Senator Seidman:** Thank you. I appreciate that.

In our report entitled *Moving Energy Safely*, the committee included a mobile application as one option for a Canada-wide point of contact. My question for you would be: Do you think an app would be more efficient as a point of contact than a national phone number?

**Mr. Zechner:** Again, you’re dealing with not only construction contractors; you’re also dealing with homeowners. Homeowners might not necessarily have the app.

Even with interprovincial pipelines in Ontario and other parts of the country, when the interprovincial pipeline goes through residential areas will usually go through some sort of ravine in a backyard. Someone might be thinking of installing a pool and they might be getting close to that. The locate request is there. They might not have the app, because they don’t do this all the time, but they should have an easy to remember number.

The number 811 works well. It’s one of the tragedies that we didn’t have that in Canada yet, because the U.S. manufacturers on all their excavation equipment — John Deere or whatever it is — have the 811 imprinted on their equipment. They have advertising campaigns, commercials and all sorts of literature that is included with all sorts of construction equipment regarding 811. They do so in their Home Depots and their hardware stores, so when people think about do-it-yourself projects in their front yard, they think of 811 because the banners are there in their equivalents of Home Hardware or Home Depot.

It would be good to take advantage of the awareness-building the U.S. has already created and get the spillover effect. It is the same way they have Coca-Cola commercials in the U.S. We get that advertising impact in Canada, but they have to shield the 811.

**Senator Seidman:** So there’s an interesting model to emulate.

marquage ou confirmer que rien n’a changé? » Il s’agit alors d’une demande de renouvellement de marquage, et elle n’est pas aussi prioritaire qu’au départ. Les délais sont donc plus longs. Il n’y a plus de fin. Il faut souvent 12 semaines à l’entrepreneur pour avoir tout en place pour pouvoir creuser.

**La sénatrice Seidman :** Comme vous venez de le décrire, il est possible qu’il y ait des délais énormes, qu’il y ait beaucoup de travail administratif à faire et à refaire.

**M. Zechner :** Oui.

**La sénatrice Seidman :** Il faudrait donc des délais bien définis?

**M. Zechner :** Des délais et peut-être une sorte d’incitatif pour encourager les services publics à les respecter. Les entrepreneurs, pour la plupart, ne s’inquiètent pas trop s’il faut cinq, six ou trois jours. Des délais de cet ordre sont acceptables, mais s’il faut deux ou trois semaines, il y a un vrai problème.

**La sénatrice Seidman :** Merci. Je comprends.

Dans notre rapport sur l’acheminement sûr des produits énergétiques, le comité a proposé une application mobile pour offrir un point de contact dans tout le Canada. Voici ma question : estimez-vous qu’une application mobile serait un point de contact plus efficace qu’un numéro de téléphone national?

**M. Zechner :** Il n’y a pas que les entrepreneurs en construction qui soient en cause. Il y a aussi les propriétaires de maison. Ils n’ont pas forcément cette application.

Même dans le cas des pipelines interprovinciaux en Ontario et dans d’autres régions du Canada, dans les zones résidentielles, la canalisation passe souvent dans une sorte de ravin à l’arrière des maisons. Celui qui songe à installer une piscine pourrait se rapprocher du pipeline. Il peut faire une demande de localisation. Il ne possède pas l’application parce qu’il ne fait pas ce genre de chose très souvent, mais il devrait pouvoir composer un numéro de téléphone facile à retenir.

Le numéro 811 marche bien. Il est profondément déplorable que nous ne l’utilisions pas encore au Canada. Aux États-Unis, les fabricants américains de tout matériel d’excavation, comme John Deere, gravent ce numéro sur toutes les machines. Ils ont des campagnes de publicité sur le 811, des annonces et une documentation multiple portant sur toutes sortes de matériel de construction. C’est la même chose chez Home Depot et dans ses quincailleries. Quand les gens songent à réaliser eux-mêmes des projets devant leur maison, ils pensent au 811 parce qu’il est indiqué sur les bannières chez les équivalents américains de Home Hardware ou de Home Depot.

Il serait bien de profiter des retombées de la sensibilisation qui s’est déjà faite aux États-Unis. C’est la même chose que les publicités de Coca-Cola aux États-Unis, qui ont un rayonnement au Canada. Mais il faut protéger le 811.

**La sénatrice Seidman :** Il y a donc là un modèle intéressant à imiter.

**Mr. Zechner:** Yes.

**Senator Seidman:** In regard to collecting data on incidents of damage to the underground infrastructure, we heard that there is data to support implementation of a national One Call system, but it's inconsistent across the country so that B.C., Quebec and Ontario are collecting data to some degree, given that data and evidence is important in order to demonstrate that it makes a difference to have this system. So what I wonder is, do your members collect data on incidents?

**Mr. Zechner:** There is something called the DIRT, the Damage Information Reporting Tool, that is administered by the Common Ground Alliance in the U.S. and its sister organizations across Canada. It is computerized. Contractors can participate, and if there is an incident, they will enter it into that tool. I did not have firsthand information about whether our contractor members in New Brunswick or P.E.I. are using the DIRT, but certainly in the provinces where the Common Ground Alliance is established and our larger contractors who frequently do road, sewer or water work and frequently encounter utilities, they will enter that information in.

**Senator Patterson:** Thank you for the presentation. I think the emphasis you've placed on the telecom situation is very helpful to the committee. We haven't really significantly explored that yet, so thank you for that.

I was shocked at the story you recited about the small plaza in the west end of Toronto where seven individuals were killed as a result of a contacted gas line. Do you have any further information on that? That's got to be one of the best examples of the need to improve our awareness system of these lines.

**Mr. Zechner:** It happened to be in my home neighbourhood, so I'm very much aware of that situation. What happened was they didn't actually break a line; they contacted a gas line, and there was a little bit of stress on the pipe, which severed a connection that was close to the basement of the small residential plaza, basically a strip mall that's one storey high. Basically, the line that fed that plaza developed a small crack, allowing gas to escape. The gas then escaped through the path of least resistance, which was basically into the basement, and then all it took was a source of ignition being a light switch, a furnace, anything at all, even a phone ringing would be enough to set off the explosion.

**Senator Patterson:** Was it construction equipment that put stress on the line?

**Mr. Zechner:** There are a number of perspectives on this. It went to court; there was a great deal of litigation. There were gas line markings on the surface but then there was a gap. The contractor assumed that the gap was basically the line continuing

**M. Zechner :** Effectivement.

**La sénatrice Seidman :** Pour ce qui est de la collecte des données sur les dommages causés à des infrastructures souterraines, nous avons entendu dire qu'il existe des données propres à soutenir la mise en place d'un réseau national de centres d'appels uniques. Mais il n'y a pas uniformité dans tout le pays. La Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario recueillent des données, dans une certaine mesure, étant donné que les données et les faits sont importants, si on veut montrer que la présence d'un tel réseau a un effet marquant. Vos membres recueillent-ils des données sur les incidents.

**M. Zechner :** Il existe ce qu'on appelle le DIRT, un outil qui permet de communiquer des renseignements sur les dommages. Il est administré par la Common Ground Alliance aux États-Unis et les organisations sœurs au Canada. Le dispositif est informatisé. Les entrepreneurs peuvent participer. S'il y a un incident, ils y consignent les renseignements. Je n'ai pas d'information de première main qui me permettrait de dire si les entrepreneurs membres au Nouveau-Brunswick ou à l'Île-du-Prince-Édouard se servent du DIRT, mais il est certain que dans les provinces où la Common Ground Alliance est implantée et où nos grands entrepreneurs font fréquemment des travaux sur les routes, les réseaux de distribution d'eau et de collecte des égouts et sont souvent en contact avec les canalisations des services publics, cette information est communiquée.

**Le sénateur Patterson :** Merci de votre exposé. Vous avez été très utile au comité en insistant sur la question des télécommunications. Nous ne l'avons pas encore beaucoup étudiée. Donc, merci.

J'ai été frappé par ce que vous avez raconté de l'incident survenu dans un petit centre commercial de l'ouest de Toronto, où sept personnes ont été tuées parce qu'une conduite de gaz a été touchée. C'est sûrement l'un des meilleurs exemples à invoquer si on veut montrer la nécessité d'améliorer le système de sensibilisation à la présence de ces conduites.

**M. Zechner :** Cet incident s'est produit dans mon quartier. Je suis donc tout à fait au courant. En fait, on n'a pas vraiment rompu la conduite. Elle a été touchée et soumise à une tension, ce qui a déplacé un raccord près du sous-sol de ce petit centre commercial de quartier, un mail linéaire, en somme, limité à un rez-de-chaussée. Au fond, la conduite qui alimentait le mail a été fissurée, et le gaz a pu s'échapper. Il s'est répandu dans l'axe de la moindre résistance, c'est-à-dire qu'il s'est répandu dans le sous-sol. Il suffisait qu'il y ait ensuite un allumage, comme un interrupteur, une chaudière, n'importe quoi. Même une sonnerie de téléphone suffit à provoquer l'explosion.

**Le sénateur Patterson :** C'est du matériel de construction qui a soumis la conduite à une tension?

**M. Zechner :** Il y a une multiplicité de points de vue. Les tribunaux ont été saisis de l'affaire; il y a eu d'importants litiges. La conduite était marquée en surface, mais il y avait un espace non marqué. L'entrepreneur a présumé que la conduite suivait

between the two points. There was a Point A and a Point B. The contractor assumed that the gas line was a straight line in between. It wasn't a straight line in between, and that's where they accidentally capped the gas line.

**Senator Patterson:** Thank you. Speaking of litigation and damages, most jurisdictions in Canada, I believe, do require ground disturbers to establish and mark underground infrastructure before any ground disturbance activities can occur. I think that's under health and occupation safety legislation, if not otherwise.

I'd like to ask you, from the point of view of your members, if an excavator neglects to request a line locate and does damage to an underground utility, is the excavator generally responsible for the damages that occur?

**Mr. Zechner:** They've been taken to court and sued successfully if they had not requested a locate and damaged a line. In fact, the gas companies will sue them for the gas that escaped. If you think about this, the cost of natural gas that escaped out of the line is added to the damages.

The point I'd like to emphasize here — you recited various occupational health and safety laws; in my additional notes, I also cited the relevant provision in the Canada Labour Code — there's no reciprocal obligation on the utilities. Yes, the excavator must — either as an employer or a contractor — request and identify the locate lines, but there's no obligation on the utility to respond.

The only change in Ontario that came about was through our One Call legislation. There's now a mandatory response required on utilities, but under the Canada Labour Code, federal laws, you can ask for a response from a railway or from a telecom, and they don't necessarily have an obligation to respond to a locate request. So what's the contractor to do? Basically stop the work for an indefinite period of time and hand it off to lawyers perhaps, I don't know, but that's not acceptable.

**Senator Patterson:** That's a valuable perspective. Thank you. I have one further question.

We have this requirement of ground disturbers under provincial health and occupational safety legislation. You mentioned people digging in their backyards. Are residents digging in their backyards generally not legally required to request line locates?

**Mr. Zechner:** Again, across the country, there's not a universal requirement on them to do so. Common sense and awareness is increasing that even planting a small shrub in your backyard may damage a line that's buried there. Frequently, most people don't have buried lines in their backyards, unless it goes to the pool heater or something like that, or perhaps some patio lights. In the

une ligne droite entre les points A et B qui étaient marqués. Or, elle ne suivait pas une ligne droite, et c'est là qu'elle a été touchée accidentellement.

**Le sénateur Patterson :** Merci. À propos de litiges et de dommages, je crois que la plupart des administrations au Canada exigent que ceux qui doivent creuser le sol établissent la présence d'infrastructures souterraines et les marquent avant d'entreprendre leurs activités. C'est prévu dans les lois sur la santé et la sécurité au travail, à moins que ce ne soit ailleurs.

Du point de vue de vos membres, si un excavateur néglige de demander la localisation d'une conduite souterraine de service public et l'abîme, est-ce généralement lui qui est responsable des dommages?

**M. Zechner :** Des entrepreneurs auraient été entraînés devant les tribunaux et poursuivis avec succès s'ils n'avaient pas demandé de localisation et s'ils avaient abîmé une conduite. En fait, les sociétés gazières les poursuivent pour les fuites de gaz. Quand on y réfléchit bien, le coût du gaz naturel qui s'échappe s'ajoute aux dommages.

Ce que je voudrais souligner ici... Vous avez évoqué diverses lois sur la santé et la sécurité au travail, et dans mes notes complémentaires, je cite la disposition pertinente du Code canadien du travail. Il n'y a pas d'obligation réciproque pour les services publics. Effectivement, l'excavateur, comme employeur ou entrepreneur, doit demander la localisation et trouver où sont les conduites, mais les services publics n'ont pas l'obligation de répondre.

En Ontario, le seul changement qui soit survenu, c'est grâce à la loi sur les centres d'appels uniques. Les services publics sont maintenant tenus de répondre, mais en ce qui concerne le Code canadien du travail et les autres lois fédérales, on peut bien demander une réponse aux sociétés de chemin de fer ou de télécommunications, mais elles n'ont pas forcément l'obligation de répondre à une demande de localisation. Que doit faire l'entrepreneur? Il doit en somme interrompre les travaux pendant une période indéterminée et faire appel à des avocats, peut-être, je ne sais pas. Il reste que la situation est inacceptable.

**Le sénateur Patterson :** Voilà un point de vue précieux. Merci. Une question encore.

Les lois provinciales sur la santé et la sécurité au travail imposent cette obligation à ceux qui doivent creuser le sol. Mais vous avez aussi parlé des propriétaires qui creusent dans leur cour arrière. Généralement, ces propriétaires ne sont pas tenus par la loi de demander la localisation des conduites?

**M. Zechner :** Dans l'ensemble du pays, ils ne sont pas toujours tenus de le faire. Le bon sens et la sensibilisation progressent. Même quand on plante un petit arbuste dans sa cour arrière, on risque d'abîmer une conduite enfouie. Il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas de lignes enfouies dans les cours arrière, à moins qu'il ne s'agisse du fil qui va au chauffe-piscine ou à un éclairage de

front yard close to the roadway or if you have a laneway in the back, there's a higher chance you will encounter that. In Ontario, the law is that even homeowners have to call the One Call Centre.

**Senator Frum:** In your response to Senator Seidman, you made it clear why you prefer the 811 number for this One Call service, should we get there, but the CRTC rejected it for the reasons you explained. What would be wrong with potentially choosing another number?

**Mr. Zechner:** There's nothing wrong with it. 811 is easier to remember. It has the benefit of that spillover awareness, once it's allowed to flow across the border. So if you had a 10-digit number — again, I don't know if it's already taken, but let's say 1-888-888-8888 or whatever, it may work. There are more numbers to remember, so it's not as good. I'm not saying that's an answer. It's just that 811 is easier to remember than a 10-digit number, even if it's repetitive.

**Senator Frum:** In terms of the reasons why the CRTC rejected it, you were saying it's because of the crossover use or double use of the number. You're saying that it's a medical emergency number?

**Mr. Zechner:** I didn't say why they rejected it; I said that they did reject it. The decision is in my speaking notes, the rationale as to how they came to their decision.

We had asked for a shared response, and we realized, if it's non-essential, there would be time for, basically, one line; if it's health, press 1; if it's not health but locates, press 2. It's not critical in terms of the 911 emergency response that a five-second or three-second delay, whatever it takes, would not be an impairment anywhere. The construction industry, the utilities and the Common Ground Alliance participants would deal with whatever is necessary on the front end in order to put that switch in there so that it's not delayed and your request is put through the triage medical services. That was rejected.

**Senator Frum:** Having not read that, what was their rationale?

**Mr. Zechner:** I would direct you to the actual reasons for the decision. They basically said that they should get their own number and deal with it that way. They saw it as an unnecessary complication.

The various ministries of health opposed the sharing of a number. They decided there was no precedent in Canada for the sharing of a three-digit number, so they didn't want to start one now.

**Senator Frum:** That's interesting. That's a pretty serious obstacle to getting it done.

patio. À l'avant des maisons, par contre, près de l'emprise de la rue, ou alors s'il y a une ruelle à l'arrière, il y a de fortes chances pour qu'il y en ait. En Ontario, la loi dispose que même les propriétaires de maison doivent s'adresser au centre d'appels uniques.

**La sénatrice Frum :** Dans votre réponse à la sénatrice Seidman, vous avez dit clairement pourquoi vous préférez le 811 pour ce service d'appel unique, si nous en arrivions là, mais le CRTC a rejeté votre demande pour les raisons que vous avez expliquées. Qu'y aurait-il de mal à choisir un autre numéro?

**M. Zechner :** Rien du tout. Il est facile de se rappeler le 811. Il a aussi l'avantage du rayonnement de la sensibilisation aux États-Unis, une fois qu'on en permet l'utilisation de ce côté-ci de la frontière. Si on avait un numéro de 10 chiffres, comme 1-888-888-8888 — j'ignore s'il est déjà pris — ou autre, cela pourrait marcher. Il faut se rappeler un plus grand nombre de chiffres, et ce n'est pas bon. Je ne prétends pas que ce soit là une réponse. C'est simplement qu'il est plus facile de se souvenir du 811 que d'un numéro de 10 chiffres, même s'il est répétitif.

**La sénatrice Frum :** Pour ce qui est des motifs du refus du CRTC, vous avez dit que c'était à cause d'une double utilisation de ce numéro. Sauf erreur, c'est un numéro pour les urgences médicales, n'est-ce pas?

**M. Zechner :** Je n'ai pas donné les raisons du refus. J'ai dit qu'il avait refusé. La décision se trouve dans mes notes d'allocation, ainsi que la justification de cette décision.

Nous avons demandé une réponse commune, et nous nous sommes aperçus que, s'il ne s'agit pas de services essentiels, il y aurait assez de temps pour qu'on utilise une seule ligne. S'il s'agit d'un problème de santé, on fait le 1. Si c'est une question de localisation, on fait le 2. Il n'est pas indispensable de respecter des normes comme celles des urgences du 911, comme un délai de cinq secondes ou de trois secondes, car il n'y aurait pas de risque. L'industrie de la construction, les services publics et les participants de la Common Ground Alliance feraient le nécessaire dès le départ pour assurer cette commutation, de sorte qu'il n'y ait pas de retard et que la demande de services médicaux de triage soit acheminée. Notre proposition a été rejetée.

**La sénatrice Frum :** Je n'ai pas lu ces notes. Quelle était la justification du refus?

**M. Zechner :** Je vous renvoie aux motifs concrets de la décision. Le CRTC dit en somme qu'il faudrait avoir un numéro distinct. Pour lui, c'était là une complication inutile.

Les divers ministères de la santé s'opposaient à la mise en commun d'un numéro. Ils ont décidé qu'il n'y avait au Canada aucun précédent pour le partage d'un numéro de trois chiffres, et ils ne voulaient pas créer de précédent non plus.

**La sénatrice Frum :** Intéressant. C'est un obstacle assez important à surmonter.

**Mr. Zechner:** Yes.

**Senator Frum:** Quickly, you mentioned the example of Shaw Cable preferring to do it themselves and not joining because of the cost factor. I know you don't know the specifics, but could you give us some sense of the magnitude of cost differential there?

**Mr. Zechner:** I don't know Shaw's economics. I don't know that of any specific utility, but my guess is it's anywhere from 10 cents to \$1 per call difference.

**Senator Frum:** A dollar per call could be significant.

**Mr. Zechner:** It could be significant. When they're participants in One Call, the cost is somewhere between 80 cents and \$1.10. If they do it themselves, they might be at 30 or 50 cents, something like that.

**Senator Frum:** Thank you.

**Mr. Zechner:** They can't do it for nothing.

**Senator Wallace:** Mr. Zechner, as you point out, the accuracy of the locate information is critically important to ensure that these underground structures are being located properly and not damaged.

I understood that the detailed schematic information that would locate underground structures is kept by each of the utilities, pipeline owners or power companies, and if a call was made to a One Call Centre the word would go out to the owners of underground facilities in that area.

You said something that made me wonder if I understand the way it works. You point out that infrastructure owners keep these detailed plans and schematics. You went on to say that in order to minimize risk that this information should be centralized in one location.

I was wondering, are you suggesting that the utilities would compile their information in one central location, say in a province or a municipality, so when the call came through it would be there for reference as opposed to detailed information that is not centralized but resides with each of the utility owners?

**Mr. Zechner:** What I had intended by "centralized" is Shaw Cable has buried cable on 22nd Street in Calgary, and on 22nd Street in Calgary there is cable. The One Call operator doesn't know exactly where on 22nd Street, but if they get a request for excavation somewhere on 22nd Street, be it a homeowner or something in the roadway, they will give Shaw a call saying that somebody wants to excavate on this portion of 22nd Street. Shaw will ask if it is on the west or east side. The operator tells them they want to excavate on the west side. Well, they only have their stuff on the east side so they're going to give them an all clear. If they're excavating on the east side then Shaw should be coming forward and saying they will mark and give

**M. Zechner :** Effectivement.

**La sénatrice Frum :** Une question rapide. Vous avez donné l'exemple de Shaw Cable, qui préfère se charger lui-même du travail au lieu de se joindre à un système à cause des coûts. Vous ne connaissez pas les détails, mais pourriez-vous nous donner une idée de l'ampleur de la différence de coût?

**M. Zechner :** Je ne suis pas au courant des données économiques de Shaw. Je ne connaissais celles d'aucun service public particulier, mais je présume que la différence doit se situer entre 10 ¢ et 1 \$ par appel.

**La sénatrice Frum :** Un dollar par appel, ce pourrait être important.

**M. Zechner :** Ce le serait. Lorsqu'on participe à un centre d'appels uniques, le coût se situe entre 80 cents, et 1,10 \$. Si on prend tout en charge soi-même, c'est peut-être entre 30 et 50 cents, environ.

**La sénatrice Frum :** Merci.

**M. Zechner :** Ils ne peuvent pas faire cela sans frais.

**Le sénateur Wallace :** Monsieur Zechner, comme vous le faites remarquer, l'exactitude de l'information de localisation est d'une importance cruciale, si nous voulons bien localiser les structures souterraines et éviter de les endommager.

D'après ce que j'ai compris, chacun des services publics, les propriétaires de pipeline ou les compagnies d'électricité conservent l'information schématique qui permet de localiser les structures souterraines. Le centre d'appels uniques qui reçoit un appel s'adresse ensuite aux propriétaires des installations souterraines.

Vous avez dit quelque chose qui m'a fait douter d'avoir bien compris le fonctionnement du système. Vous avez dit que les propriétaires d'infrastructure conservent les plans détaillés et les schémas. Vous avez ajouté que, de façon à réduire au minimum le risque, cette information devrait être conservée à un seul endroit.

Je me demandais. Voulez-vous dire que les services publics compileraient leurs renseignements à un endroit central, mettons dans une province ou une municipalité, pour que, lorsqu'un appel arrive, ces renseignements soient là, au lieu que les renseignements détaillés soient décentralisés et conservés par chacun des propriétaires de service public?

**M. Zechner :** Ce que je voulais dire par « centralisé »... Mettons que Shaw Cable a enfoui un câble sur la 22<sup>e</sup> rue à Calgary. Il y a donc là un câble. Le préposé du centre d'appels uniques ne sait pas au juste où ce câble se trouve sur la 22<sup>e</sup> rue, mais s'il reçoit une demande en vue d'une excavation quelque part le long de la 22<sup>e</sup> rue, qu'il s'agisse d'un propriétaire de maison ou de travaux sur la voie publique, il appelle chez Shaw, l'informant que quelqu'un veut faire des travaux d'excavation sur tel tronçon de la 22<sup>e</sup> rue. Shaw demandera si c'est du côté ouest ou est de la rue. Supposons que le préposé dise que les travaux doivent se faire du côté ouest. Si toutes les installations de Shaw se trouvent du côté est, Shaw donne son autorisation. Par contre, si l'excavation

detailed information. The One Call Centre doesn't have the detailed mapping; all they have is that there's a Shaw plant somewhere on 22nd Street; so they know where to send the locate tickets.

If you have Shaw and they only service the north half of the town but not the south half, and you get a locate request for the south half of town, the One Call Centre will not relay that call to Shaw. It is only for the gas and electrical lines.

**Senator Wallace:** The whole idea of a One Call Centre makes complete sense. It is hard to argue against it minimizing risk and so on. On one property you could have a number of underground utilities and lines. As a practical matter, when the call goes in it could be three or four or five different companies that are each required separately to come to that site and locate what they have. In the meantime, you have somebody in the construction business sitting on a machine waiting for them. It seems to be cumbersome. I thought it was because all the utilities and detailed information would be together so you wouldn't have five and six different parties arriving. That's not the case is what you said.

**Mr. Zechner:** Some utilities, particularly in Ontario, will use a common locator in order to locate both. For instance, in the city of Toronto, they could locate the underground Toronto Hydro lines, the Bell lines and the gas and water lines. One locator is trained by all the entities and has all the information. He has four cans of paint with different colours, and he basically prepares a drawing, and it is done with the blessing and training from the respective utilities.

In other parts of the country — for instance, interprovincial — TransCanada pipeline will not share with anybody else. They will do it on their own and locate where it is their boundaries are of concern.

**Senator Wallace:** As you point out, the responsibility to implement an effective One Call Centre brings together both the provinces and the federal government. There seems to be a joint responsibility there.

From your comments, you would expect the federal government to implement that system for federally regulated agencies; that makes sense. What would be the expectation of your association as to the role of the federal government, if any, in bringing together the provinces to do something in a cohesive and comprehensive way?

Right now it seems it is a series of one-offs. If they choose, each province is to do their own system separately. What role do you see the federal government playing, beyond having the system for federally regulated agencies? How does it interact with the provinces?

à lieu du côté est, Shaw doit s'engager à venir faire un marquage et à donner une information détaillée. Le centre n'a pas le schéma détaillé. Tout ce qu'il sait, c'est qu'il y a des installations de Shaw quelque part dans la 22<sup>e</sup> rue. Il sait où envoyer les demandes de localisation.

S'il s'agit de Shaw et qu'il n'assure des services que dans la moitié nord de la ville, et non dans la partie sud, et si le centre reçoit une demande de localisation dans la partie sud, il ne la transmettra pas à Shaw. La demande ne portera que sur la localisation des conduites de gaz et des fils électriques.

**Le sénateur Wallace :** L'idée des centres d'appels uniques est parfaitement logique. Il est difficile d'être contre l'idée de réduire les risques au minimum, par exemple. Sur un seul terrain, il peut y avoir un certain nombre de services publics souterrains et de canalisations enfouies. Concrètement, lorsqu'on fait un appel, il est possible que trois, quatre ou cinq sociétés différentes doivent chacune envoyer quelqu'un sur le terrain pour localiser leurs installations. Entre-temps, il y a quelqu'un, dans le secteur de la construction, qui reste assis sur sa machine à attendre que ces gens-là viennent. Cela ne semble pas très commode. Je croyais que tous les services publics et les informations détaillées seraient centralisés, de sorte qu'il n'y ait pas cinq ou six personnes différentes qui viennent sur le terrain. Mais ce n'est pas cela, à ce que vous dites.

**M. Zechner :** Certains services publics, notamment en Ontario, font appel à une seule entreprise pour localiser plus d'un service. À Toronto, par exemple, une entreprise unique peut localiser les lignes d'électricité souterraines, les lignes de Bell, les conduites de gaz et d'eau. Une seule entreprise de localisation reçoit une formation de toutes ces entités et possède toute l'information. Le préposé a quatre vaporisateurs de peinture de différentes couleurs et il prépare un dessin. Il le fait avec la bénédiction et la formation des divers services publics.

Dans d'autres régions, et par exemple dans les services interprovinciaux, TransCanada Pipelines ne communique son information à personne. Elle fait le travail elle-même et localise les installations là où il y a des secteurs préoccupants.

**Le sénateur Wallace :** Comme vous le dites, la responsabilité de mettre en place un centre d'appel efficace appartient à la fois aux provinces et au gouvernement fédéral. Il semble qu'il y ait là une responsabilité commune.

D'après vos observations, vous vous attendriez à ce que le gouvernement fédéral mette ce système en place pour les organismes qu'il réglemente. Cela tombe sous le sens. Qu'espère votre association en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral, s'il faut qu'il en joue un? Doit-il réunir les provinces pour parvenir à quelque chose de cohérent et de complet?

En ce moment, il semble que ce soit partout différent. Si elles le souhaitent, les provinces peuvent avoir leur propre système distinct. Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer, d'après vous, en dehors d'un système destiné aux organismes qui sont de son ressort?

**Mr. Zechner:** I want to make it clear that we're not asking the federal government to spend any money, not a nickel. We are advocating for something along the lines of what the National Energy Board is doing in saying you are a regulated community, you shall join the One Call Centres and shall respond to locate requests. Whether they choose to do so by a statute, regulation, policy statement or guideline, is entirely up to them. Right now there's a void.

**Senator Wallace:** As far as the provinces are concerned, it would be the Canadian Common Ground Alliance that would deal with the provinces. You are asking us to deal with federal agencies; the provinces will continue to be dealt with in a series of one-offs through your alliance; is that correct?

**Mr. Zechner:** Yes. There's a series of common ground alliance organizations. There's one in Ontario, B.C., Alberta and Quebec. They deal with the provinces and work with all stakeholders in that province, including federal entities, the telecoms.

Because of the Wheatland County type of scenario, there should be a mandate similar to what the National Energy Board is bringing forward, whether it is by regulation or policy statement, but move in that direction.

The National Energy Board is choosing to do that in a regulation. They have had a proposed regulation on the books since 2007. It is expected to be finalized later this year, and then it will be a formal legal requirement on pipelines. Up until now it has been part of their recommended policies and guidelines.

**Senator Massicotte:** The Canada Labour Code obliges every contractor about to excavate to do follow-up and find out where the underground pipes are.

You said the court has proven they're held legally responsible if there's a fracture in any pipe.

**Mr. Zechner:** Yes.

**Senator Massicotte:** From the contractor's point of view, from all those backhoe operators or for the major operators, they would see an immense benefit from One Call Centres. In other words, they would support it immensely given their exposure. If they break a pipeline, we have seen billions of dollars in damage; so they're largely on side. Who is not on side? Some utilities?

**Mr. Zechner:** Some utilities, exactly.

**M. Zechner :** Qu'une chose soit claire : nous ne demandons pas au gouvernement fédéral de dépenser le moindre cent. Nous préconisons quelque chose qui se rapproche de ce que fait l'Office national de l'énergie. Il dit aux entreprises qui relèvent de son autorité : vous êtes réglementées, vous allez participer aux centres d'appels uniques et répondre aux demandes de localisation. Que le gouvernement légifère, qu'il prenne un règlement, qu'il lance un énoncé de politique ou une ligne directrice, à lui de choisir, mais pour l'instant, il y a un vide juridique.

**Le sénateur Wallace :** En ce qui concerne les provinces, c'est la Canadian Common Ground Alliance qui s'en occuperait. Vous nous demandez de nous occuper des organismes fédéraux; les provinces vont conserver leurs systèmes tous différents dans le cadre de votre alliance. Est-ce exact?

**M. Zechner :** Oui, il y a une série d'organisations de la Common Ground Alliance. Il y en a une en Ontario, une en Colombie-Britannique, une en Alberta et une au Québec. Elles s'occupent des provinces et travaillent avec tous les intéressés dans chacune, y compris les entités fédérales et les entreprises de télécommunication.

À cause du scénario du comté de Wheatland, il devrait y avoir un mandat semblable à celui de l'Office national de l'énergie, qu'on procède par voie de réglementation ou par un énoncé de politique, mais on devrait évoluer dans ce sens.

L'Office national de l'énergie a opté pour la voie réglementaire. Il a un projet de règlement depuis 2007. Il devrait être adopté cette année, et puis il y aura une exigence juridique formelle pour les pipelines. Jusqu'à maintenant, cela faisait partie des politiques et lignes directrices recommandées par l'Office.

**Le sénateur Massicotte :** Le Code canadien du travail oblige tout entrepreneur qui est sur le point de faire des travaux d'excavation à faire un suivi et à chercher où se trouvent les canalisations souterraines.

Vous avez dit que les tribunaux avaient prouvé que l'entrepreneur est légalement tenu responsable du bris de n'importe quelle canalisation.

**M. Zechner :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Du point de vue de l'entrepreneur, de tous les utilisateurs de rétrocaveuse ou des grands exploitants, les centres d'appels uniques présentent un avantage immense. Autrement dit, étant donné les risques auxquels ils sont exposés, ils les soutiendraient totalement. S'ils abiment un pipeline, les dommages se chiffrent par milliards, comme on l'a déjà vu. Ils apportent donc un large appui. Qui est contre? Certains services publics?

**M. Zechner :** Justement, certains services publics.

**Senator Massicotte:** Everybody else would be on side. The pipe, gas, anyone significantly dangerous and with consequences, they have to be on side. It has to be cable or telephone, those who have less to gain?

**Mr. Zechner:** Municipalities have been reluctant as well. They're now part of the Ontario legislation, but that doesn't apply across the country.

**Senator Massicotte:** The municipalities and utilities that are less dangerous are not at the table yet?

**Mr. Zechner:** Depending on which location you are talking about, you will have different people not wanting to enter into the picture. You have some telecoms like Bell and Rogers that are participating across the country, to the best of my knowledge; you have other telecoms that are choosing not to. And in Ontario you have a great deal of reluctance from electrical distributors. They didn't want to be part of this. They had a regulation which required them to respond, and now they are caught by the One Call legislation in Ontario and they have to join One Call. As recently as three or four years ago, the majority of electrical distributors were not part of One Call.

**Senator Massicotte:** Distributors being those that install?

**Mr. Zechner:** Ottawa Hydro and equivalent, yes.

**Senator Massicotte:** Those that install electrical wiring, for instance?

**Mr. Zechner:** Basically the people who bring electricity to your house.

**Senator Mitchell:** I would like to follow up on two points that arose out of Senator Wallace's questions. The National Energy Board's initiative requires industrial concerns under their jurisdiction to funnel through One Call Centres at the provincial level. They wouldn't have to have a separate system.

**Mr. Zechner:** No.

**Senator Mitchell:** Would it not be more likely if we actually had a mandatory One Call system that single locator firms might emerge and reduce the complication of having four or five people having to go locate, that that would be drawn into greater relief in the sense of people realizing, "Wow, if we are all working together, why don't we locate together?"

**Mr. Zechner:** That would be more likely; it would encourage that. As long as you have people outside of One Call, chances are they're not going to respond on a collaborative basis because they're getting separate calls; they don't know when the other ones are being contacted.

**Le sénateur Massicotte :** Tous les autres sont en faveur. Ceux qui ont des conduites, comme des canalisations de gaz ou tout ce qui présente un danger notable ou dont la destruction peut avoir des conséquences, il faut qu'ils soient en faveur. Les opposants sont les câblodistributeurs, les services de téléphone, ceux qui ont le moins à gagner?

**M. Zechner :** Les municipalités hésitent également. En Ontario, elles sont visées par la loi, mais cela ne vaut pas dans l'ensemble du Canada.

**Le sénateur Massicotte :** Les municipalités et les services publics qui présentent le moins de danger n'appuient pas encore le système?

**M. Zechner :** Cela dépend des endroits. Différentes parties ne veulent pas participer. Des sociétés de télécommunications comme Bell et Rogers participent dans tout le Canada, que je sache, mais d'autres sociétés du même secteur préfèrent ne pas le faire. En Ontario, il y a beaucoup de résistance de la part des distributeurs d'électricité. Ils ne voulaient rien savoir de ce système. Ils avaient une réglementation qui les obligeait à répondre, et maintenant, ils sont visés par la législation ontarienne sur les centres d'appels uniques et ils doivent participer. Il y a trois ou quatre ans encore, la majorité d'entre eux ne le faisaient pas.

**Le sénateur Massicotte :** Les distributeurs sont ceux qui font les installations?

**M. Zechner :** Oui, Ottawa Hydro et l'équivalent.

**Le sénateur Massicotte :** Ceux qui installent les fils électriques, par exemple?

**M. Zechner :** Essentiellement, les gens qui acheminent l'électricité chez vous.

**Le sénateur Mitchell :** Je voudrais revenir sur deux points qui découlent des questions du sénateur Wallace. L'initiative de l'Office national de l'énergie exige que les entreprises qui relèvent de sa compétence participent aux centres d'appels uniques au niveau provincial. Il ne s'agit pas d'un système distinct.

**M. Zechner :** Non.

**Le sénateur Mitchell :** Si nous avons un système de centres d'appels uniques, ne serait-il pas plus probable que des entreprises de localisation émergent et nous évitent les complications d'avoir à faire venir quatre ou cinq personnes pour localiser les canalisations? Ce serait un grand soulagement, car les gens se diraient : puisque nous travaillons tous ensemble, pourquoi ne pas faire la localisation ensemble aussi?

**M. Zechner :** Ce serait effectivement plus probable. L'émergence de ces entreprises serait encouragée. Tant qu'il y aura des gens qui ne se rallient pas au système, il est possible que certains ne collaborent pas, puisqu'ils reçoivent des appels distincts et ne savent pas qui d'autre est contacté.



**The Chair:** That was very enlightening. I appreciate you coming here and presenting and answering questions.

(The committee continued in camera.)

**Le président :** Très éclairant. Je vous remercie d'avoir comparu, de nous avoir présenté un exposé et d'avoir répondu aux questions.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

WITNESSES

**Tuesday, March 25, 2014**

*Canadian Energy Pipeline Association:* (by video conference)

Jim Donihee, Chief Operating Officer;

Ziad Saad, Vice-President, Safety and Sustainability.

*Canadian Electricity Association:*

Francis Bradley, Vice-President, Policy Development;

Geoff Smith, Director, Government Relations.

**Thursday, March 27, 2014**

*Canadian Construction Association:*

Frank Zechner, Representative.

TÉMOINS

**Le mardi 25 mars 2014**

*Association canadienne de pipelines d'énergie :* (par vidéoconférence)

Jim Donihee, chef de l'exploitation;

Ziad Saad, vice-président de la sécurité et de la durabilité.

*Association canadienne de l'électricité :*

Francis Bradley, vice-président, Élaboration des politiques;

Geoff Smith, directeur, Relations gouvernementales.

**Le jeudi 27 mars 2014**

*Association canadienne de la construction :*

Frank Zechner, représentant.